

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - N° 12312 6 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

- DIMANCHE 26 LUNDI 27 AOUT 1984

L'ALLIANCE DE L'OPPOSITION ET DU FRONT NATIONAL EN CORSE

La banalisation de l'extrême droite

L'élection du président et du bureau « a scellé l'alliance de l'opposition ». Ce commentaire de M. Pascal Arrighi, chef de file du Front national en Corse, résume parfaitement la situation dans l'île, telle qu'elle ressortait du scrutin du 12 août : l'opposition est majoritaire, au prix d'une alliance avec l'extrême droite. Elle dispose de trente sièges sur soixante et un, soit un de plus qu'il n'est nécessaire pour gouverner, compte tenu de l'attitude des trois élus indépendantistes qui ont décidé de siéger sans participer, et qui tenaient dos à dos la droite et la gauche.

Cette alliance de la droite et de l'extrême droite - souhaitée dès le soir du scrutin - se reflète au sein du bureau de l'Assemblée, composé de MM. Rossi (UDF), Pasquini (RPR), Arrighi (Front national), Baggioni (UDF), Chiarelli (CNIP), Polverini (RPR), Colonna (div. droite), Antona (RPR), Géronimi (CNIP) et Palmieri (Front national).

Cette situation a un précédent en France continentale, puisque

l'opposition avait accepté de gérer la ville de Dreux avec les amis de M. Le Pen, à l'automne 1983. Elle va cependant au-delà : il s'agit cette fois d'une région, mais aussi d'une étape sur le chemin de la banalisation, par la droite, de l'extrême droite, l'objectif étant de faire admettre une telle alliance à l'opinion dans la perspective, notamment, des échéances législatives.

C'est ainsi que M. Poniatowski proclame que « s'il faut battre les socialistes avec Le Pen, nous les battons avec lui », tandis que M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, souligne qu'il n'aurait pas hésité à faire alliance avec le Front national si cela avait été nécessaire pour conquérir Marseille.

M. de Rocca Serra est éternel

Lire page 7 l'article de PAUL SILVANI

Un choix sans surprise et sans éclat

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. - La ville a guetté, en vain, le 24 août, les éclats de la nouvelle Assemblée enfermée en séance dans l'ex-Grand Hôtel. Des rangs nationalistes on promettrait une « surprise ». La rue échafaudait de brillants scénarios.

C'est à M. Roger Palmieri, quatre-vingt-deux ans, doyen des conseillers et élu du Front national, qu'il revient d'ouvrir la séance. Aussitôt, son voisin - le plus jeune de tous, désigné à ce titre comme secrétaire - s'empare du micro. C'est M. Dominique Gallet, un des trois élus du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA). Tension... Mais au lieu d'un cri de guerre sort une courtoisie et hésitante déclaration. « Nous refusons d'être secrétaire d'une organisation s'appuyant sur le racisme et la xénophobie ». Le jeune homme à la barbe de père (père lui-même) quitte la tribune et rejoint les bancs des élus. Applaudissements dans le public amassé au fond de la salle et dans les jardins. M. Palmieri, le cheveu blanc plaqué avec soin, rétorque aussi sec : « J'ai vu la police dans la salle et je ferai respecter l'ordre ». Et

chacun de vérifier d'un coup d'œil...

Ainsi débute et prend fin le face-à-face des deux nouveaux venus à l'assemblée de Corse - le Front national et le MCA. Le doyen conserve la parole avec un évident plaisir. Air impérial, références à Cicéron et à Saint-Exupéry, le vieil avocat évoque, pour le regretter, le passé, l'abandon de l'empire français et de douze départements. Le propos provoque. « Inadmissible dans cette enceinte », accuse M. Albert Ferraci, communiste de longue date.

En fin de séance, tout de même, un éclat oppose M. Pierre Poggioli, chef de file du MCA, à M. Jean-Paul de Rocca Serra, qui vient d'être élu président. Il réaffirme l'attachement viscéral de la Corse à la nation française une et indivisible. Il appelle, au-delà des citages politiques, à un accord très large contre le terrorisme et le séparatisme. Dans l'assistance, on applaudit.

DANIELLE ROUARD.
(Lire la suite page 7.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

(Sciences, médecine, formes et idées nouvelles)

Vaccination en Colombie

ETATS-UNIS

Quand l'aube rouge se lèvera

(Page 4)

INDE

La tâche impossible des brigades antivaches

(Page 4)

BOLIVIE

Le roi de la cocaïne est un brave homme

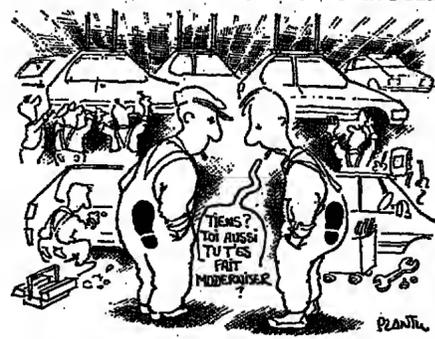
(Page 5)

GRANDE-BRETAGNE

La deuxième grève des dockers

(Page 13)

Les licenciements chez Citroën



(Lire nos informations page 14.)

L'« Église des catacombes » en Slovaquie

Face à la répression

les catholiques retrouvent les habitudes de la clandestinité

Le visiteur non averti, de passage à Bratislava un dimanche matin, pourrait croire, en voyant les églises remplies d'une foule comptant même quelques jeunes, que la pratique religieuse ne rencontre pas trop de difficultés en Slovaquie.

Les apparences sont trompeuses. Si les treize églises de Bratislava sont pleines, c'est que leur capacité est notablement insuffisante pour accueillir tous

les fidèles. Et il n'est pas question d'en construire de nouvelles puisque le régime tchécoslovaque n'admet, en fait de pratique religieuse, qu'une participation formelle au culte.

Parmi les pays du bloc de l'Est, c'est en Tchécoslovaquie que la répression contre les différentes Églises, au premier chef contre l'Église catholique, est la plus sévère. Elle est particulièrement

dure en Slovaquie, et cela pour plusieurs raisons.

Depuis 1945, l'Église catholique slovaque est assimilée à l'Etat pro-nazi de Mgr Tiso (1). Si bien que tout appel en faveur de la liberté religieuse est qualifié de « renouveau du cléricofascisme ». De plus, en Slovaquie, il n'existe pas ou pas encore, d'opposition démocratique constituée comme dans tous les pays tchèques. Par contre, la pratique religieuse des Slovaques est bien plus importante que celle des Tchèques. Ce sont donc ces pratiquants osant penser librement qui apparaissent comme les rebelles à la normalisation.

L'Etat dispose de puissants moyens pour soumettre l'Église, par l'intermédiaire du secrétariat d'Etat au affaires religieuses. Les prêtres, fonctionnaires, ne peuvent exercer qu'avec une licence de l'Etat, qui peut leur être retirée au moindre soupçon. Actuellement, plus de cinq cents prêtres exerceraient en Slovaquie sans licence, au risque d'être arrêtés pour parasitisme. C'est l'Etat qui sélectionne les étudiants admis dans l'un des deux séminaires de Prague ou de Bratislava et qui fixe leur nombre. Les finances de l'Église sont aussi entièrement sous le contrôle de l'Etat.

C'est surtout avec l'association de prêtres *Pacem in Terris*, réactivée en 1971, que l'Etat espère diriger jusqu'à la vie spirituelle de l'Église. Cette association, censée promouvoir la paix entre les peu-

ples, n'est en réalité que le bras du parti communiste dans l'Église. L'association contrôle les deux hebdomadaires catholiques, qui ne se distinguent du reste de la presse communiste que par quelques articles à thèmes religieux; ceux aussi saluent le pacifisme soviétique et les diverses conquêtes du socialisme.

Il est particulièrement important d'empêcher que les enfants soient en contact avec la religion. Le catéchisme est bien enseigné en théorie pendant cinq ans à l'école primaire, mais il est difficile de suivre les cours. Les deux parents doivent se déplacer ensemble pour signer une demande d'inscription. On tente alors de les en dissuader en évoquant la possibilité d'un renvoi du lieu de travail s'ils persistent dans leur intention. Il y a suffisamment d'exemples, ou de rumeurs, pour que ce chantage soit efficace. Il semble même que la carrière d'un instituteur dépende du nombre d'enfants qui participent ou ne participent pas au catéchisme.

SUZANNE SATORY.

(Lire la suite page 3.)

(1) Président du gouvernement slovaque en septembre 1938, Mgr Tiso proclame en mars 1939 l'indépendance du territoire à la demande de Hitler. Il en fut le président du Conseil d'octobre 1939 au 4 avril 1945. Sa collaboration avec les nazis lui valut d'être condamné à mort après la guerre.

Les terroristes de l'air du temps

Fant-il en rire ou en pleurer ? Les terroristes du Groupe M5 qui auront tenu la France en haleine - grâce à une active coopération des médias, il est vrai - pendant dix jours, n'étaient pas des « pros ». La police, en arrêtant trois des membres présumés du groupe, vendredi, dans la banlieue de Dijon, a mis fin aux activités d'une bande de mauvais garçons saisis par l'air du temps. Elle aura retrouvé leur trace par suite d'une accumulation d'erreurs qui paraissent dérisoires, quasiment infantiles, aux vrais terroristes internationaux : lors de chacun de leurs passages dans les villes où ils venaient de déposer leurs bombes artisanales, l'un d'eux logeait à l'hôtel et payait avec des chèques sur lesquels figuraient son vrai nom et l'adresse de l'appartement où ils se cachaient vendredi.

Peu d'envergure, donc, et l'on ne va pas s'en plaindre. Leur apparition fugitive sur la scène des faits divers qui font trembler les hommes et les femmes, de l'effroi qu'ils ajoutent à la peur que provoque la délinquance habituelle, ils se sont dit, sans doute,

que pimenter leur entreprise de racket à l'aide des ingrédients de la terreur « politique » serait de nature à rendre plus efficace leur misérable et criminelle entreprise.

Avec les membres du groupe Action directe on avait connu le glissement du militantisme politique d'ultra-gauche vers le simple banditisme (hold-up, meurtres). Avec le Groupe M5 on aura assisté au phénomène inverse du glissement de la délinquance vers la politique, ou plutôt, la pseudo-politique.

Au nom du combat... contre l'insécurité

Les communiqués de menaces émanant de ce groupe comportaient des condamnations du gouvernement et de la « politique actuelle conduisant le pays à sa perte ». On vit même ces poseurs de bombes revendiquer au nom du combat... contre l'insécurité. Ont-ils pensé que cet habillage « oppositionnel » les rendrait sympathiques, au moins à la partie de la population qui peste contre le pouvoir et dont les frayeurs « sécuritaires » sont soigneusement entretenues par une partie de la

presse de la classe politique ? L'instruction le dira, et leur procès peut-être.

Il restera de cette peu glorieuse équipée des traces et une leçon. D'abord les victimes de leur entreprise : une femme qui a eu une jambe amputée. Quant à la leçon, elle est triple. L'affaire aura montré la diligence et l'efficacité de la police quand elle agit méthodiquement et - met le paquet - sur une enquête. A une époque où l'on critique sans cesse le « laxisme » des autorités à l'égard des violences, on ne peut qu'enregistrer ce succès avec satisfaction.

Elle aura aussi montré la faculté d'adaptation de la délinquance à notre époque, ses aptitudes à se glisser dans les plis de la mode et des courants dominants.

Elle aura, finalement, servi aussi de leçon aux médias. Une fois de plus la surenchère « terrorisante » était lancée à trop grande vitesse. Ils devaient être fiers, dans leur petit appartement de Dijon, du tapage fait autour de leurs allées et venues, ces pitoyables malfaçons !

BRUNO FRAPPAT.

(Lire page 8 l'article d'EDWY PLENEL.)

Paris libéré

« Je suis rentré à Paris avec les tanks de Lescier », titre l'envoyé spécial de *France-Trouv*.

« Où sont-ils ? », demande Sarre dans *Combat*. Ils sont porte de Châtillon, « ils sont à l'Hôtel de Ville ».

Voilà quarante ans heures pour heures, la capitale connaissait les derniers combats pour sa libération. Dans la grande banlieue, Corbeil et Melun sont libérés, les Alliés prennent Evreux, Elbeuf. En province, Marseille tombe. Arles, Avignon, Lyon, Bordeaux, à leur tour.

Les journaux, qui paraissent à nouveau avant même que les troupes du Reich aient tourné les talons, sont vendus au grand jour par ceux qui les rédigent, et les locaux de la *Pariser Zeitung* abritent désormais *France-Trouv* et *Combat*. Paris se réveille d'un long cauchemar, et, à la fin d'un week-end de fête, reprendra lundi le travail.

(Lire dans le *Monde Aujourd'hui* quatre pages consacrées au quarantième anniversaire des combats pour la libération de Paris et les deux derniers reportages de Jean-Paul Sarre.)

L'université d'été de la communication

Lire dans « le Monde Aujourd'hui » nos pages spéciales consacrées au rendez-vous de Carcans-Maubuisson :

L'Aquitaine et ses médias

Étranger

Italie

La réduction de la détention préventive provoque polémiques et confusion

De notre correspondant

Rome. — L'entrée en vigueur progressive des dispositions législatives réduisant le système de détention préventive, voté le 25 juillet dernier (le Monde du 27 juillet), a libéré des milliers de détenus. Les demandes qui affluent sur les bureaux des magistrats et la répartition à la « une » des journaux des « grands noms » qui ont défrayé la chronique ces dernières années, comme Licio Gelli, grand maître de la Loge P2, ou son bras droit, Umberto Ortolani — dont les avocats ont fait savoir qu'ils entendaient bénéficier des nouvelles normes légales — ont ravivé, depuis quelques jours en Italie le goût de la polémique.

Légalistes ou bien alarmistes, chacun, qu'il soit magistrat, homme politique ou éditorialiste, a son mot à dire. Derrière les indignations des uns, qui estiment qu'on va remettre en liberté des éléments dangereux pour la société, les soupis de soulagement des autres, affirmant que l'Italie redevient un Etat de droit — caractères que les lois d'urgence de 1979 lui auraient fait perdre. — Il y a surtout un problème technique : celui du fonctionnement de l'appareil judiciaire. « Sans doute quelques terroristes et des mafiosi pourront tirer parti de cette loi pour filer entre les mailles de la justice, mais c'est le prix à payer pour redonner un minimum de normalité à notre système judiciaire. Les dégâts causés par les lois d'urgence sont considérables. La réforme actuelle oblige aussi indirectement à accélérer les procédures », estime M. Palombani, l'un des secrétaires du Syndicat de la magistrature.

Une effrayante lenteur

Or c'est là le problème essentiel de l'administration de la justice italienne : une effrayante lenteur. A cette situation endémique, se sont ajoutées les procédures d'exception instituées par les lois anti-terroristes : afin de rétablir l'ordre public, l'Etat avait aggravé les sanctions mais aussi allongé au maximum les délais de détention préventive (dix ans et huit mois pour les terroristes). Surtout, une nouvelle inculpation — alors que le prévenu était déjà derrière les barreaux pour d'autres accusations — permettait de faire repasser les délais de prison préventive de zéro.

Les cas les plus connus de maintien en prison préventive pendant des années par ce jeu d'inculpations en cascade sont ceux des inculpés de l'affaire d'Automobile ouvrière (procès du 7 avril). Autre cas, celui du « brigand » connu Giuliano Naria, incarcéré depuis huit ans en attente de procès. Il devrait incessamment bénéficier, en raison de son état de santé, de la résidence surveillée.

Turquie

LA LIBÉRATION DE DEUX DIRIGEANTS SYNDICAUX EST REPORTÉE

De notre correspondant

Ankara. — Sept des neuf dirigeants de la centrale ouvrière progressiste, le DISK, libérés par le tribunal militaire d'Istanbul, ont pu regagner, vendredi 24 août, leur domicile, tandis que leur président, M. Basturk, et l'un des membres du comité exécutif, M. Aktulgali, restaient en prison en raison de condamnations antérieures découvertes d'autres procès. M. Basturk avait été condamné à six mois de prison pour une déclaration publiée dans le journal de la confédération, alors que M. Aktulgali avait été condamné à huit ans de prison au cours du procès du Parti ouvrier turc. L'avocat de M. Basturk a aussitôt saisi les autorités. Il fait valoir que M. Basturk est resté près de quatre ans en prison.

Le secrétaire général de la DISK, dont les activités sont suspendues depuis l'intervention militaire, le 12 septembre 1981, a déclaré à sa sortie de prison, que « la généralisation du climat de liberté dans l'ensemble du pays serait très bénéfique à la société et contribuerait au rétablissement de la démocratie ».

A. U.

Pologne

Les autorités multiplient les avertissements aux prisonniers politiques amnistiés

Varsovie (AFP, UPI). — Vingt-deux prisonniers politiques restent en détention, malgré l'amnistie votée le 21 juillet dernier, a déclaré, vendredi 24 août, le ministre de la Justice, M. Lech Domoradzki. Parmi eux figurent le numéro deux de la direction clandestine de Solidarité, M. Bogdan Lis, et son adjoint, M. Piotr Mierzejewski, poursuivis pour « haute trahison », crime passible de la peine de mort et exclu de la loi. L'enquête les concernant n'est pas close, a indiqué le ministre. Les vingt autres, pour moitié en détention préventive, ont « été amnistiés pour les délits de caractère politique, mais sont maintenus en détention pour délits relevant du droit commun non couverts par l'amnistie ».

Tracasseries

D'autre part, les tracasseries et les avertissements se multiplient envers les prisonniers libérés. Ainsi M. Jacek Karon, fondateur du KOR, récemment libéré dans le cadre de l'amnistie, a annoncé, vendredi, avoir été interpellé par la milice, qui l'a contraint ainsi à renoncer à un voyage à Gdansk, à l'occasion duquel il devait rencontrer M. Walesa. Trois policiers en civil sont venus le chercher à son domicile pour le conduire au commissariat peu de temps avant le départ de son avion. « La, on m'a fait savoir que ma rencontre avec Lech Walesa n'était pas souhaitable, et que la voie que je suivais depuis ma libération était mauvaise », a indiqué M. Karon, qui a été libéré après le départ de l'avion.

La milice lui reprocherait « d'avoir tenu une conférence de presse », le jour de sa libération, le 9 août dernier, et « d'avoir fait une déclaration au cours d'une messe à Podkowa-Leśna », dans la banlieue de Varsovie.

Tunisie

LA CRÉATION D'UNE BANQUE MIXTE VA MATÉRIALISER LA REPRISE DE LA COOPÉRATION AVEC LA LIBYE

De notre correspondant

Tunis. — Le 31 août doit se tenir l'Assemblée constitutive d'une banque tuniso-libyenne au capital de 100 millions de dinars (1), dont le siège sera à Tunis. Cette décision a été arrêtée lors des conversations qu'une délégation libyenne, conduite par M. Ali Abdesslem Turki, secrétaire du bureau des liaisons extérieures (ministère des affaires étrangères), a eues ces derniers jours à Tunis (le Monde du 24 août) avec les dirigeants tunisiens. Prévue depuis un an, la création de cette banque doit permettre, entre autres, de financer diverses réalisations économiques communes et de favoriser les échanges commerciaux.

Cette relance de la coopération doit également être illustrée par la mise en œuvre prochaine de deux autres anciens projets : la construction d'une route entre Médénine, dans le Sud tunisien, et Ras-Jedid en Libye, pour laquelle Tripoli fournira un prêt de 11,5 millions de dinars (65 % du coût global), et la connexion des réseaux électriques des deux pays, avec un second prêt libyen de 30 millions de dinars.

Les conversations qui, selon le chef de la diplomatie tunisienne, M. Beji-Caid Essebsi, se sont déroulées « dans une atmosphère fraternelle et dans un esprit positif et constructif », ont également permis de fixer pour le mois de novembre à Tunis la prochaine session de « la grande commission mixte de coopération ». Celle-ci, indique le procès-verbal des conversations diffusé vendredi 24 août, donnera la priorité aux problèmes de main-d'œuvre (quelque cent mille Tunisiens travaillent en Libye). Mais il sera aussi question de développer les rapports dans d'autres domaines économiques.

MICHEL DEURÉ.

(1) Le dinar tunisien vaut environ 11 F.

Tchécoslovaquie

L'« Eglise des catacombes »

(Suite de la première page.)

Le niveau d'instruction religieuse reste très bas, handicapant le développement d'une réflexion plus élaborée par la suite. Très habilement, les meilleures émissions pour enfants, à la télévision, sont programmées le dimanche matin, à l'heure de la messe.

L'athéisme, en revanche, est enseigné à tous les niveaux, et même au séminaire. Bratislava est dotée d'un institut de l'athéisme scientifique. L'automne 1980 a été marqué par un événement exceptionnel : une grève de la faim de cent vingt étudiants du séminaire de Bratislava, pour protester contre l'endoctrinement athée et marxiste de Pacem. Les autorités, prises au dépourvu, se sont contentées de renvoyer une dizaine d'étudiants.

C'est l'Eglise catholique qui, étant la plus nombreuse, est la première à subir de la répression. Mais les Eglises protestantes et le judaïsme sont à peu près dans la même situation. Depuis la mort du grand rabbin de Slovaquie, en 1978, il n'y a plus de rabbin dans tout le pays. Bratislava n'a qu'une synagogue. La deuxième a été détruite lors de la construction d'un grand pont suspendu. A Trnava, non loin de Bratislava, les deux synagogues sont en ruine. La communauté juive, très importante avant-guerre, a été pratiquement décimée par les déportations, puis par l'émigration. Il restait environ huit mille juifs en Tchécoslovaquie en 1979. Malgré leur nombre réduit, les juifs sont victimes de discrimination, surtout dans le domaine professionnel.

En 1976, faisant le bilan de la lutte antireligieuse, un membre du comité central du PC slovaque pouvait fièrement proclamer que « la Slovaquie est devenue un pays d'athéisme de masse ». On comprend le désarroi des autorités qui constatent depuis quelques années un renouveau de la pratique religieuse, même chez les jeunes nés sous le système communiste. Elles assistent, quasiment impuissantes, au développement d'une Eglise clandestine.

Comme dans les autres pays de l'Est, c'est la recherche d'une perspective autre que celle offerte par le marxisme qui a poussé les jeunes vers la religion. L'élection d'un pape polonais a fourni une impulsion à ce renouveau. Sans avoir la même connotation nationale que l'Eglise polonaise, l'Eglise slovaque a toujours été plus proche de celle-ci que de l'Eglise tchèque.

En mars 1982, l'Eglise connaît un nouveau tournant : Jean-Paul II interdit aux prêtres d'adhérer à des organisations politiques, et par conséquent, à Pacem in terris. Depuis lors, les relations entre Prague et le Vatican sont pratiquement inexistantes. Malgré les pressions du gouvernement, les prêtres quittèrent en masse l'association, alors que la presse catholique officielle ne faisait même pas état du décret. Le cardinal Tomasek, connu jusqu'alors pour son attitude timorée, a été accusé d'avoir causé des dommages à un monument culturel (il avait procédé à la rénovation de son presbytère).

Dans le meilleur des cas, les prêtres et les laïcs proches d'eux sont suivis, interrogés ou relégués dans de petits villages. C'est, paradoxalement, là que l'on trouve le clergé du plus haut niveau.

Un texte a précisé, en juin 1983, le cadre légal de la pratique religieuse. Par exemple, il est permis de prier en groupe, si chacun prie pour son propre compte, comme, durant la guerre, dans les abris, selon le texte. Par contre, si les prières sont dirigées par une personne, suivent un certain ordre et se déroulent dans un appartement privé, elles sont illégales. Il est spécifié qu'il est permis de décorer son appartement avec des crucifix, des images religieuses et même un autel personnel. Mais l'usage d'un tel appartement ne doit pas aller au-delà d'un « intérêt religieux vraiment personnel ».

Mais rien n'y fait. Les parents continuent à faire baptiser leurs enfants. Ils ont même manifesté à Volky-Krtis lorsque les autorités ont voulu entraver l'enseignement religieux. Le pèlerinage de Levoča, qui a lieu tous les ans début juillet, attire de plus en plus de monde. A tel point que le dispositif de sécurité mis en place cette année a été d'une importance exceptionnelle. Ceci montre l'importance des autorités. Pourtant, malgré le soutien apporté à la Charte 77, le catholicisme slovaque quitte rarement le terrain de la religion pour celui de la politique.

Comment prier

Les samizdats circulant en Slovaquie ce sont en général pas politiques mais religieux. Ainsi, en mai 1982, a été créé un mensuel, Religion dans le monde contemporain, dont une responsable supposée a été arrêtée quelques mois plus tard « pour avoir fait obstacle au contrôle de l'Eglise par l'Etat ».

Les arrestations de prêtres ou de pratiquants sont un moyen d'intimidation souvent utilisé par les autorités. On ne peut connaître le nombre de personnes en prison pour des motifs religieux puisque l'accusation est souvent portée à un autre titre. Ainsi, le Père Jozsef Nagy, arrêté en 1983 après avoir fait prier pour la Pologne, a été accusé d'avoir causé des dommages à un monument culturel (il avait procédé à la rénovation de son presbytère).

Dans le meilleur des cas, les prêtres et les laïcs proches d'eux sont suivis, interrogés ou relégués dans de petits villages. C'est, paradoxalement, là que l'on trouve le clergé du plus haut niveau.

Un texte a précisé, en juin 1983, le cadre légal de la pratique religieuse. Par exemple, il est permis de prier en groupe, si chacun prie pour son propre compte, comme, durant la guerre, dans les abris, selon le texte. Par contre, si les prières sont dirigées par une personne, suivent un certain ordre et se déroulent dans un appartement privé, elles sont illégales. Il est spécifié qu'il est permis de décorer son appartement avec des crucifix, des images religieuses et même un autel personnel. Mais l'usage d'un tel appartement ne doit pas aller au-delà d'un « intérêt religieux vraiment personnel ».

Mais rien n'y fait. Les parents continuent à faire baptiser leurs enfants. Ils ont même manifesté à Volky-Krtis lorsque les autorités ont voulu entraver l'enseignement religieux. Le pèlerinage de Levoča, qui a lieu tous les ans début juillet, attire de plus en plus de monde. A tel point que le dispositif de sécurité mis en place cette année a été d'une importance exceptionnelle. Ceci montre l'importance des autorités. Pourtant, malgré le soutien apporté à la Charte 77, le catholicisme slovaque quitte rarement le terrain de la religion pour celui de la politique.

SUZANNE SATORY.

Liechtenstein

Le prince Franz-Josef II cède le pouvoir à son fils, Hans-Adam

Vaduz (AFP, Reuters). — Après avoir régné quarante-six ans, le prince Franz-Josef II du Liechtenstein, qui est âgé de soixante-dix-huit ans, devait remettre, dimanche 26 août, le pouvoir à son fils, le prince Hans-Adam, trente-neuf ans, sans toutefois abdiquer.

Hans-Adam règnera sur un petit hot de prospérité enclavé entre la Suisse et l'Autriche, qui compte vingt-six mille habitants et quarante-sept chômeurs. Le revenu annuel moyen par habitant y est plus élevé de 55 % de sa population active employée dans l'industrie et 4 % seulement d'agriculteurs, le Liechtenstein à un des taux d'industrialisation les plus forts du monde. C'est le premier producteur de

dents artificielles et de peaux de saucisses synthétiques (10 millions de mètres par an).

La principauté est aussi un paradis fiscal où trente mille à cinquante mille sociétés étrangères ont établi leur siège. En 1981, une nouvelle loi a, en principe, renforcé le contrôle sur ces sociétés à la suite de plusieurs scandales financiers. Elle rend notamment obligatoire la présence au Liechtenstein d'un « administrateur qualifié », afin d'éviter les sociétés fantômes et les simples « boîtes à lettres ».

Le prince Hans-Adam a l'intention de poser la candidature de son pays aux Nations unies, quelle que soit la décision de la Confédération helvétique à ce sujet.

BOLIVIE

Le roi de la cocaïne est un brave homme

Sa tête est mise à prix depuis des années, et pourtant les petites gens ont les larmes aux yeux en évoquant ses multiples bienfaits. Le roi bolivien de la cocaïne est un bien étrange personnage.

De notre correspondant

La Paz. — « On recherche Roberto Suarez. L'affiche est placardée dans la plupart des commissariats : depuis des années, la tête du « roi de la cocaïne » bolivien est mise à prix par Interpol et les Américains du DEA (service de lutte antidrogue).

Le personnage, pourtant, est beaucoup plus qu'un grand « parain ». N'apprenait-on pas, à La Paz, au moment même où l'armée envahissait la vallée tropicale du Chaparé, paradis des petits trafiquants de cocaïne, que le chef de la brigade des stupéfiants, M. Rafael Otaño, avait, l'année dernière, rencontré dans une hacienda discrète... Roberto Suarez. Un dialogue entre le chef de la police et le patron de la cocaïne ! Dont celui-ci est reparti libre ! Le scandale a été énorme en Bolivie.

Au cours de cet entretien, le « parain » bolivien aurait offert de prêter au gouvernement une colossale somme en dollars, déposée dans les banques de New-York, afin de financer plusieurs projets de développement. C'est en tout cas ce qu'affirme le haut fonctionnaire, qui semble avoir été séduit par son amphitryon. Il le décrit comme un « citoyen relativement jeune, bien conservé, bien élevé,

très sympathique et doté d'un grand esprit d'entreprise ». Roberto Suarez est, en effet, un célèbre personnage. Un cocktail de Don Juan et de Robin des Bois. Un mythe. Il a pour repaire la région du Beni, un savane de plus de 200 000 hectares, située au nord-est du pays, qui abrite plus de cinq mille aéroports clandestins.

Essayer de le rencontrer dans ce far-west humide et peuplé de moustiques revient à chercher une aiguille dans une botte de foin. Au mieux, à San-Borja ou Santa-Ana, risquez-on de tomber sur des gardes du corps qui font d'incessants et mystérieux va-et-vient à bord de petits avions.

Mais la chronique locale est discrète sur son compte. « Don Roberto », comme on le dénomme, est grand, fort, brave et bon ! Et travailleur : « Lui, au moins, n'a pas fait fortune en puisant dans les coffres de l'Etat... »

Deux chasseurs bombardiers

« C'est vrai. C'est un pionnier, assure un député du Beni, qui préfère néanmoins garder l'anonymat. Grâce à lui, cette brousse systématiquement ignorée par le gouvernement a pu « décoller ». On lui doit tout, la construction de l'aéroport, l'aménagement de la route qui conduit au bourg, l'installation du tout-à-l'égout, du téléphone, la réfection de l'église et du marché... »

Les petites gens ont les larmes aux yeux en évoquant ses multiples bienfaits : « Il a donné un fauteuil roulant à un infirme, payé les études des fils du défunt

Don Mario. Nous avons tous profité de sa générosité... Et lorsque dona Lulu a fêté ses soixante ans, il a même assisté à la messe. Ses gardes du corps, armés de mitraillettes, montaient la garde autour de l'antel. Après, il a invité tout le village à un pique-nique barbecue... »

Mais alors, pourquoi des gardes du corps, si l'homme est si populaire ? « Les gens sont envieux. Certains lui veulent du mal », vous répond-on dans le Beni. Mais Roberto Suarez est plus explicite. Il a déclaré à des journalistes locaux : « Les agents du DEA américain me harcèlent depuis des années. L'ambassadeur des Etats-Unis à La Paz, Edwin Corr, n'est qu'un faux filic qui essaie de détourner l'attention sur moi afin que ses concitoyens puissent travailler en toute liberté. Parce que la cocaïne est vitale pour leur pays aujourd'hui, comme l'était la marijuana pendant la guerre du Vietnam... »

Roberto Suarez ajoute : « J'ai horreur de la violence. N'empêche que je ne vais pas me laisser tirer comme un lapin. C'est pour cette raison que j'ai pris le maquis. Ici, je suis invulnérable. J'ai à ma disposition trois avions Harrier à décollage vertical, et une flotte de deux chasseurs-bombardiers équipés de missiles et de fusées, qui font du 650 kilomètres à l'heure et ont une autonomie de vol de près de six heures. Mes hommes ? Ce sont des experts libyens qui les entraînent... »

Et d'oublier son immense fortune : « J'ai 10 millions de dollars et non pas 400 millions (la moitié des exportations de la Bol-

vie !), comme l'assurent les mauvaises langues. J'ai travaillé dur. Il y a trente-huit ans, je ne possédais qu'une vache. Aujourd'hui, j'en ai plus de trente mille. Mais le prix de la viande est à la baisse... »

Il semble, en effet, que le « roi de la cocaïne » ne roule plus sur l'or, fût-il blanc. L'année dernière, en juillet, il a pris d'assaut la banque centrale de San-Borja, afin de « se prêter », pour trois jours, la somme rondelette, à l'époque, de 55 millions de pesos... C'était, semble-t-il, pour « acquérir un nouveau groupe électrogène pour le bourg... »

Le républicain est-il arrivé pour l'ex-numéro un de la drogue, qui contrôlait prétendument la moitié de la cocaïne produite en Bolivie ? Tout, ou presque, lui a été contraire ces dernières années.

Le patronyme complet du « roi de la coca » est Suarez Gomez, des noms de son père et de sa mère. Ces deux familles, aux multiples ramifications, ont eu une influence politique et économique décisive pendant les sept années de la dictature du général Hugo Banzer Suarez, de 1971 à 1978, puis après le « putsch de la coca » du 17 juillet 1980. Le ministre de l'intérieur d'alors, le sinistre colonel Luis Arce Gomez, n'était-il pas le cousin de Don Roberto ?

Depuis le retour à la démocratie, en octobre 1982, les membres de la mafia se sont retirés dans le Beni. Prudence motivée puisque, le jour même où le président Siles Zuazo prenait le pouvoir, il autorisait un commando italien à séquestrer le terroriste Paggiari, présumé responsable de l'attentat



MÉNAGER.

présumé responsable de l'attentat de Bologne, puis extradité peu après l'ex-officier nazi Klaus Barbie.

« Je peux sauver le pays »

Roberto Suarez a alors commencé... une croisade contre le trafic de drogue. A grands coups de pavés publicitaires dans la presse locale, il a accusé le ministre de l'intérieur du gouvernement de la gauche, M. Mario Roncal, de protéger l'exportation clandestine de 150 tonnes de cocaïne. « J'ai des preuves contre Roncal. Je le traînerai devant les tribunaux », a-t-il assuré.

« Pour ma part, ajoute-t-il pour faire bon poids, j'ai la conscience tranquille. Personne ne m'a jamais surpris les mains dans la « pasta » (la pâte servant de base à la cocaïne), ni en possession d'un seul gramme de drogue.

Toutes les déclarations obtenues contre moi ont été arrachées sous la torture. Et des Roberto Suarez, il y en a des centaines dans le pays. Consultez l'annuaire du téléphone ! »

Il semble que ce soit l'arrestation de son fils « Bobby » en Suisse, en décembre 1981, qui ait porté un coup fatal à ce sexagénaire jusqu'alors invulnérable. Bobby était muni d'un faux passeport et de 10 millions de dollars en coupures. Les Suisses l'ont extradé immédiatement aux Etats-Unis, où il était requis.

Le « roi de la coca » s'adressa alors au président Ronald Reagan, lui offrant un marché : si le livrait aux agents du DEA à condition que son fils soit libéré... et que les Etats-Unis remboursent la dette extérieure bolivienne, qui dépasse les 4 milliards de dollars. « Encore un geste chevaleresque », a-t-on commenté dans le Beni.

Peu après, Roberto Suarez invitait dans son repaire le président Siles Zuazo, afin de lui proposer des solutions nationalistes et anti-impérialistes pour relancer l'économie... « Je peux sauver le pays, déclare-t-il, bien que je n'aie pas dépassé l'école primaire... »

Roberto Suarez envisage-t-il une reconversion ? Il admet : « Mon charisme m'attire des amis et séduit les masses... ». Alors, le « parain » candidat à l'élection présidentielle de 1986 ? Dans un pays aussi étonnant que la Bolivie, pourquoi pas ? Encore faudrait-il qu'aucun de ses cousins ne lui coupe l'herbe sous les pieds d'ici là.

NICOLE BONNET.

KENYA

Le difficile apprentissage de l'état civil

Convaincre les villageois de l'utilité des certificats de naissance... et de décès n'est pas une mince affaire. Le gouvernement kényan s'est pourtant attelé à cette tâche difficile avec des fortunes diverses.

De notre correspondant

Nairobi. — Nyeri-Titus Njunga est toujours par monts et par vaux. Avec la Yamaha que l'administration a mise à sa disposition, il joue à saute-collines en pays Kikouyou. Il parcourt plus de 1 000 kilomètres par mois à courir ainsi de village en village pour ramasser les déclarations de naissance et de décès et les apporter, chaque mercredi, à Nyeri, le chef-lieu du district où elles sont dûment enregistrées.

« Les gens ont maintenant compris la nécessité de ces formalités », affirme l'assistant chef de Gogugi, un village kikouyou parmi d'autres ; ils n'attendent pas plus de quarante-huit heures pour déclarer une naissance ou un décès. — Ont-ils besoin d'un certificat portant l'estampille officielle pour inscrire un enfant à l'école par exemple, c'est à Nyeri qu'on le leur délivre. « Avant, l'instruction du dossier demandait de un à trois mois, note Joseph Mitau, le responsable du bureau de l'état civil ; depuis le 1^{er} février, nous traitons ces demandes dans la journée... »

Il y a toujours la queue dans le petit coloir qui conduit au bureau de l'état civil où l'on traite soixante à quatre-vingts « clients » par jour, et jusqu'à deux cents en fin d'année, à la veille de la rentrée scolaire. Pas d'augmentation des effectifs mais une meilleure organisation du travail entre celui qui sort le bon registre rempli avec d'autres, à même le sol, celui qui encaisse la taxe de 10 shillings, soit environ 6 francs, et celle qui tape à la machine le certificat. A Nyeri, l'administration a trouvé son rythme de croisière.

Au temps de la colonisation, la déclaration des naissances et des décès ne s'imposait qu'aux Européens depuis 1904 et aux Asiatiques depuis 1928. Pas d'état civil à cette époque-là, pour les autochtones, qui étaient un peu consi-

dérés comme des non-citoyens. Il fallut attendre 1963, à la veille de l'indépendance, pour réparer cet « oubli ». Nairobi et Nyeri furent alors choisis comme terrain d'expérience car, y étant mieux éduquée, la population était supposée entrer, avec moins de suspensions, dans le jeu administratif. En 1971, le jeune République kényan étendit, pour le principe, cette obligation à tous ses sujets, sans trop se préoccuper des moyens pratiques d'arriver à ses fins.

Pas question, comme la loi le prévoyait, de mettre à l'amende — 500 shillings — ni en prison — pour six mois — tous ceux qui omettraient de déclarer une naissance ou un décès. Cette démarche était laissée à la libre appréciation des intéressés, que personne ne cherchait vraiment à convaincre de l'utilité d'un tel système. Si bien qu'en 1980-1981, dans l'ensemble du pays, le taux d'enregistrement des naissances ne dépassait pas 40 % et celui des décès 22 %.

Le mot juste

Aussi, en janvier 1981, le gouvernement kényan sollicitait la coopération du Fonds des Nations unies pour les activités démographiques (UNFPA) afin de l'aider à faire ce sorte que la loi ne reste pas lettre morte. Dans un pays qui a le triste privilège d'avoir le taux de croissance de la population le plus élevé du monde — il dépasse 4 % par an — et qui risque, si les choses demeurent en l'état, de compter 40 millions d'habitants en l'an 2000 et... 120 millions en 2050, au lieu de 18 millions aujourd'hui, n'est-il pas de la première importance que les dirigeants se donnent les moyens de suivre, d'aussi près que possible, cette évolution de manière à y faire face ?

« Le gouvernement a besoin, même dans les endroits les plus reculés, d'apprécier l'évolution démographique pour tailler à la bonne mesure les équipements publics, écoles et hôpitaux notamment », explique M. Benjamin Gil, responsable du projet. Les recensements, qui sont faits tous les dix ans — le dernier remonte à août 1979, — sont trop es-

spérés dans le temps, et surtout trop imprécis dans leurs résultats pour servir de base d'évaluation des besoins à venir. La tenue en bon ordre d'un état civil permet, par exemple, à l'échelle du district ou même du village, de connaître le taux de mortalité infantile et, partant, de déduire le nombre des enfants à scolariser, de repérer les maladies à combattre.

C'est donc aussi dans l'intérêt des autochtones eux-mêmes de déclarer naissances et décès, outre que la présentation de certificats est nécessaire pour obtenir, soit, dans un cas, une carte d'identité ou un passeport, soit, dans l'autre, un permis d'inhumer ou une reconnaissance d'héritage. Souvent, cette démonstration ne va pas de soi. « Le premier obstacle que nous ayons à surmonter est l'indifférence », avoue M. Gil. Il faut éviter de mettre la loi en avant, d'impliquer trop étroitement le gouvernement au risque de perdre la partie. Il convient, au contraire, de prouver à la population que ce système lui profite au premier chef, que ce n'est pas une idée fumeuse — ou dangereuse — de quelque fonctionnaire en mal d'imagination. Le bon discours, le mot juste, est celui-là : « Vous voudriez de l'eau courante dans votre village, des médicaments en quantité suffisante au dispensaire, alors, pour être sûrs de répondre à vos besoins, il est important pour nous de savoir, grâce à vos déclarations, le nombre d'habitants... »

Pour être certains d'être bien compris, les auteurs du projet avaient choisi de se limiter, dans un premier temps, à sept districts — dont celui de Nyeri — dans lesquels la population, à cause d'une scolarisation plus poussée qu'ailleurs, est réceptive à leur message, ne leur oppose pas le respect de tabous, des districts qui soient proches de Nairobi et bien reliés à elle pour suivre commodément la marche des opérations. Encore fallait-il, une fois délimité le champ d'action, former à cette nouvelle tâche plusieurs centaines de fonctionnaires, organiser, à leur intention, des journées d'études, s'assurer qu'ils ne rechigneraient pas devant ce surcroît de travail.

Restaient, enfin, à trouver les « bons intermédiaires » qui, ayant la confiance de la population, seraient en mesure d'entendre... « Il n'était pas question de confier cette tâche de vulgarisation à des fonctionnaires », précise M. Gil, ni même à des hommes d'église ou à des politiciens locaux, trop partiaux pour être écoutés de tous. Le choix des auteurs du projet s'est donc naturellement porté, dans chaque village, sur la sage-femme traditionnelle pour les naissances et sur un « ancien » pour les décès. Pas de discours ex cathedra de leur part, mais des conversations à bâtons rompus avec les intéressés. Pour chaque formulaire dûment rempli, ces précieux auxiliaires reçoivent une gratification de 3 shillings, soit environ 1,80 franc.

Passeport pour l'école

Aujourd'hui, les résultats sont là : dans le district de Nyeri, le taux de déclaration des naissances atteint 80 %. Les parents hésitent de moins en moins à remplir ces formulaires, au dos desquels figure un tableau où sont inscrites les vaccinations obligatoires — rougeole, tuberculose, etc. — et qui tiennent ainsi lieu de carnet de santé pour l'enfant. Le fait aussi que beaucoup de femmes ont pris l'habitude d'aller accoucher à l'hôpital facilite l'enregistrement des nouveaux-nés.

En revanche, les autochtones n'apprécient guère la publicité autour de la mort et sont donc hésitants à faire enregistrer la disparition d'un proche parent. Ainsi, dans le district de Nyeri, le taux de déclaration des décès est de 56 % seulement. Au Kenya, la tradition est d'enterrer les morts sur leur ferme, fièrement mais discrètement. Les cimetières, si peu qu'il y en ait, sont réservés aux missionnaires. Quant aux nomades, les pasteurs massals par exemple, ils ont l'habitude d'abandonner sans sépulture les cadavres dans le bush.

Dans ces conditions, il est défilant de convaincre les autochtones de rompre la loi du silence qui entoure la mort, de réclamer un permis d'inhumer, les avantages qu'il y aurait à le faire ne sautent pas aux yeux du premier venu. Il



SERQUEL

ya, tout de même, des petits maquis qui tentent, à retardement, d'obtenir de l'administration un acte de décès d'uo soi-disant proche, de manière à s'en servir comme pièce à conviction pour se saisir de son héritage.

Maintenant que cette expérience paraît concluante, ses auteurs souhaiteraient que la population se montre plus empressée à remplir ses devoirs. Ne conviendrait-il pas, par exemple, de raccourcir de six mois à un mois le délai légal de déclaration des naissances ? « Cela permettrait notamment d'affiner les statistiques car environ 6 % des bébés meurent dans les cinq premiers mois de leur mise au monde », indique M. Gil. Le moment ne serait-il pas opportun, s'interrogent aussi les experts, d'inviter les chefs d'établissements scolaires à exiger plus fermement des parents la présentation d'un certificat de naissance au moment de l'inscription de leurs enfants, comme c'est déjà le cas à Nairobi et à Mombasa ? Puisque les autochtones ont été chapitrés sur le sujet, le risque est

moindre qu'auparavant de les voir se décourager, se formaliser de la « barrière de papier » que l'on place au travers de leur route et finalement se résigner à garder leur progéniture à la maison.

Quatre nouveaux districts pilotes vont s'ajouter, d'ici à 1986, aux sept premiers. A ce stade-là, le coût de l'opération, financée conjointement par les Nations unies et le Kenya, s'élève à environ 10 millions de shillings, soit quelque 5,8 millions de francs. Des difficultés financières pourraient, cependant, retarder la réalisation de ce projet. « De toute façon, on ne doit pas aller trop vite en besogne », souligne M. Gil. « Sinon on risque de couler l'opération ». A son avis, « il faudra encore sept à dix ans avant d'arriver au bout de cette entreprise ». Calcul d'autant plus sage que les trente et un districts restants seront difficiles à traiter, même avec l'expérience acquise. Qu'en sera-t-il lorsqu'il s'agira de toucher des populations nomades, si étrangères à la « civilisation du papier »...

JACQUES DE BARRIN.

France

L'ÉLECTION A LA PRÉSIDENTENCE DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE CORSE

M. Jean-Paul de Rocca Serra est éternel

Le nouveau président de l'Assemblée de Corse fête son soixante-troisième anniversaire le 11 octobre prochain. C'est dire qu'il n'est plus tout jeune, mais il est resté dynamique et actif, au point qu'on le voit partout, comme s'il avait le don d'ubiquité. Levé de bonne heure, il est couronné par le même jour à un mariage à Ghisonaccia et à des obsèques à Sartène, faisant des visites sur le terrain, puis se rendant à Ajaccio ou à Bastia prendre l'avion pour Paris. La pratique volontaire la rage et on l'a vu un jour d'été galoper sur des chevaux à peine dressés sur le plateau du Coccione.

« Vous arrive-t-il de dormir ? », lui demande-t-on. Il dort en voiture ou en avion, si bien qu'il est toujours là où on l'attend.

Un homme de contact ? Assurément. C'est ce qui lui vaut l'attachement de tant de ses compatriotes qu'il appelle tous par leur nom, voire leur prénom, et cela explique que, depuis quatre décennies, il soit l'un des principaux personnages de la politique corse — l'autre étant M. François Giacobbi, le sénateur radical de gauche, de dix ans son cadet.

Un chef de clan ? Au sens affectif du terme, car le clan n'est plus, n'en déplaise aux attardés du folklore, ce qu'il fut longtemps en Corse. La réserve d'emplois pour les candidats à l'Assemblée est décidément tarie. Et puis, les jeunes veulent vivre et travailler au pays. Alors, à Jean-Paul, comme chacun l'appelle familièrement, compense par une extraordinaire présence, en se manifestant toutes les fois que l'occasion lui en est donnée.

C'est aussi l'héritier de l'une des grandes familles politiques de l'île, les Appatacci, qui donne, sous le Second Empire des députés et des ministres à la France. Son père, Camille de

Rocca Serra, fut avant guerre député et maire de Parta-Vacchio et président du conseil général sous la bannière radicale, celle-là même de ses débuts dans la vie politique en 1947 et jusqu'en 1963, date à laquelle il se rallia au gaullisme. Depuis lors, il est le chef incontesté de ce parti qu'il a souvent conduit au succès, tandis que son alliance avec les bonapartistes, à Ajaccio, lui assura en Corse-duc une solide assise.

Ses revers — car il en eut connu — battus à la députation en 1958, au Sénat en 1962, à la présidence du conseil général de 1959 à 1976, puis en 1982, à la présidence de l'Assemblée de Corse également en 1982 — n'ont jamais entamé sa détermination. Ce « renard argenté », il est ainsi surnommé pour le crière blanche qui orne sa tête au profil aquilin, n'a jamais renoncé à suivre ses pistes.

Appelé à présider une institution dont il ne voulait pas (mais le paradoxe n'est qu'apparent), il a pourtant dû faire face à la fronde de ses amis plus jeunes et à l'esprit plus ouvert sur le nouveau statut. Il avait alors menacé Paris d'une spectaculaire rupture et tout le monde s'est incliné. Il a pris le tête de la liste dite d'union de l'opposition dans l'espoir de remporter vingt-quatre ou vingt-cinq sièges, mais n'en obtint que dix-neuf. Cependant, on vit surgir à côté de sa liste Joseph Chiarelli (CNIP) qui eut cinq élus, « Sous-marin de M. de Rocca Serra », clama M. Pascal Arrighi.

Cet homme-là est habitué à naviguer sur des mers qui ne sont pas toujours étalées, « Vous êtes le vaincu de l'élection », lui dit le lendemain M. Arrighi et c'était arithmétiquement vrai. Mais l'arithmétique n'a pas forcément cours en politique. Et la politique, c'est l'affaire de Jean-Paul.

PAUL SILVANI.

Un choix sans surprise

(Suite de la première page.)

Le président met en priorité le nécessaire développement économique. « Je fois appel aux jeunes, à leur amour de la Corse, à leur civisme, afin qu'ils s'associent à nos efforts de redressement ; je les adjure de ne pas suivre ceux qui leur proposent la violence comme moyen de régler leurs problèmes... » Brutale interruption : M. Pierre Foggioni, exaspéré, se lève, le doigt accusateur. « C'est vous les responsables ! En vingt ans de pouvoir, vous avez conduit la Corse à la ruine. » « Vous n'avez pas la parole, laissez-vous, je vous fais expulser », menace M. de Rocca Serra. Le calme revient rapidement.

Cette séance est une première pour les élus du MCA. Décidés à siéger, ils refusent toute participation aux instances de l'Assemblée. Celle-ci « ne sert à rien ». Elle n'est qu'une tribune pour contrer pes à pas Ferrabuzi.

Et trois heures de séance, quatre tours de scrutin donnent des scores parfaitement stables et conformes aux pronostics de la veille.

La gauche s'est présentée divisée. Pas de candidat commun. Mais nul n'a bousculé dans un allié opportuniste avec la droite. Personne ne s'est porté candidat au bureau. Et nul n'a d'ailleurs participé à ce dernier vote.

Face à cette situation, la droite a roser ses rangs et s'est allié à l'extrême-droite. « Nous voulions un candidat jeune, nous voulions aussi sceller l'alliance de l'opposition nationale », rappelle M. Pascal Arrighi, tête de liste du Front national. « Nous avons tenu compte du rapport des forces. Nous avons privilégié le deuxième objectif. Nous faisons partie du bureau pour y travailler. L'Assemblée a perdu deux ans en palabres stériles... »

Prochain rendez-vous au Grand-Hôtel en septembre. Il faudra alors répartir les rôles dans les commissions et offices. La minuscule « vent jouer le jeu d'une opposition constructive » et le président prononce un « esprit d'ouverture ».

DANIELLE ROUARD.

LES NOUVEAUX VENUS

Jacques Soulier : un socialiste extra-muros dans la mosaïque UDF



De notre correspondant régional

Lyon. — Il est né à la Croix-Rousse il y a un demi-siècle, d'un père gardien et d'une mère beaugéolaise. Il se définit joliment comme le « résultat d'un coupage ». André Soulier, avocat, premier adjoint au maire de Lyon, est un personnage au verbe haut et imagé, qui émaille ses propos d'abondantes citations, de préférence latines. Une façon sans doute d'assumer des racines bilingues. Son itinéraire politique est déconcertant. Aux portes de l'Assemblée nationale sous l'étiquette FGDS, il rompt avec sa famille socialiste juste avant les premiers triomphes électoraux de la gauche. Mais ce « mauvais choix international », il l'espère temporaire. Il a pris le bon train municipal en « entrant en ville » en 1977, suivant en cela le conseil du populaire Louis Pradel, maire modéré de Lyon jusqu'en 1976. Premier adjoint à la mairie depuis plus d'un an — toujours « un pas derrière » le sénateur François Colloby — il a choisi le nébuleux UDF, une formation dont il est « adhérent direct » et qui lui fait penser à « la gauche socialiste d'avant 1971 ».

La démon politique a longtemps semé l'ombre à l'ombre d'une carrière professionnelle très remplie. Le fils de l'artisan chauffeur de taxi fut un étudiant lyonnais modeste : lycée du Parc et Ampère, puis faculté de droit ; Sciences po et diplôme supérieur d'économie politique. Conclusion d'un parcours universitaire classique : le barreau qu'il rejoint en 1953. Il fera son premier stage dans le cabinet de M. Joannès Ambre. Un parrainage intéressant pour une carrière marquée par autant de grandes affaires que Lyon a eues pendant les années 70. La catastrophe de Feyzin ou le drame de l'incendie du 5-7 le voient assister les familles des victimes. Il est « partie civile » au cours du procès du seul ravisseur retrouvé de Christophe Mérieux. Meis c'est en avocat de la défense qu'il avait conquis ses galons de

major du barreau. Le 29 septembre 1969, il obtint, après une cassation mémorable décidée « dans l'intérêt de la loi et du condamné », la révision du procès d'un jeune communiste boucher condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour la mort d'une fillette. Jean-Marie Deveaux est acquitté par la cour d'assises de Dijon. C'est le point culminant de la carrière du pénaliste André Soulier.

Celui que, selon ses dires, « seuls les pauvres venaient voir » profite des projecteurs de l'actualité. Il devient avocat d'affaires et dirige aujourd'hui un cabinet de huit avocats dont son fils, Jean-Luc, spécialiste du droit d'affaires internationales.

La politique ? Ce sera une histoire tumultueuse avec la gauche non communiste. Étudiant, il milite au Mouvement fédéraliste européen. Puis il rencontre Pierre Mendès France. « Orphelin de la diaspora de Mendès », il adhère au Parti radical en 1954. Cette grande tradition républicaine « va se perdre dans les cendres » et André Soulier va d'abord gérer sa carrière professionnelle : « On ne peut pas, estime-t-il, servir deux passions au même moment ». Son entrée dans la vie publique se fera par la petite porte d'une petite mairie beaugéolaise, celle de Villé-Morgan, en 1970. Sous l'étiquette de la FGDS, il essuie deux échecs législatifs : d'abord à Lyon, en 1967 ; puis, en 1973, il est battu de justesse dans le 10^e circonscription du Rhône, celle du Beaugéolais. Son suppléant porte un prénom simple : Gilbert, et un nom qui l'est moins : Mitterrand... Trois ans plus tard, à l'occasion d'une partielle dans le même secteur, le candidat socialiste l'emporte, mais... Il ne s'appelle pas André Soulier ! Celui-ci vient de rater la TGV (train de la gauche victorieuse) en préférant un « express » — gardons la connotation mendésiste — modéré, non rapide, mais peut-être plus sûr... Sa rupture avec le PS — « le déchirement que j'ai le plus durement ressenti dans ma vie ; l'événement le plus douloureux après la mort de mon père » — est lente en 1975, consommée en un plus tard. André Soulier est élu conseiller municipal de Lyon en 1977. Un parcours bien négocié, à la tête de la stratégie de Délégation à l'information, lui permet d'accéder, après le scrutin de 1983, au poste de premier adjoint.

Leur de profiter des retombées positives, sur le plan de l'image de marque, de la loi PLM. « Je ne leur fais pas de l'ombre. Il suffit de lire les journaux locaux », conseille-t-il avec malice. Avocat du Dauphiné libéré, André Soulier est la victime d'un boycottage systématique de la part du premier quotidien local, le Progrès. La hiérarchie de ce quotidien a en effet imposé une censure totale de son nom. Dans les colonnes du Progrès, André Soulier n'est cité que sous les formules « premier adjoint », « représentant du maire », « élu municipal » ou, dans un autre registre, « l'avocat de la défense ». Au-delà de cette anecdote manifestement plus nuisible à l'image « républicaine » du Progrès qu'à celle de son adversaire irréductible, André Soulier est de ceux qui investissent dans l'avènement d'une UDF d'un nouveau style.

Séduit par le discours de François Léotard, fidèle à l'amitié lyonnaise de Valéry Giscard d'Estaing, interlocuteur du député Raymond Barre, électeur de Simone Veil le 17 juin dernier, le premier adjoint André Soulier veut repousser à plus tard le choix d'un présidenciable. Il s'était longtemps défini comme « sociétiste hors-murs ». Aujourd'hui, la mosaïque UDF paraît bien adaptée à son caractère indépendant. Même si le rudesse et le machisme de la vie politique d'aujourd'hui l'obligent, par exemple, alors que sa fibre laïque est notoire, à défendre l'école privée : « Il y avait d'autres choses à faire que ce débat inutile. Mais n'il s'était agi de casser l'éducation nationale et de la démanteler, je manifestais plus violemment encore ».

Il reste que pour « exister » au niveau national, pour confirmer une ambition que l'on sent poindre sous une sérénité revendiquée et attestée par un entourage très lyonnais, des étapes politiques s'imposent. L'Assemblée nationale en 1988 ? « Je ne serai pas absent du débat », annonce déjà André Soulier. La mairie à l'horizon 1990 ? La médiane prend le dessus : « Je ne dois rien à personne. Le seul auquel je dois quelque chose, c'est François Colloby. On n'arrivera pas à enfoncer un coin entre nous ». Mais en observateur historique médiant, il résume son label de « dauphin » d'une situation, de personnage éternel qui doit toujours regarder derrière lui. En termes ecclésiastiques : « Qui entre pape au conclave en sort cardinal ». Sous-entendu : c'est le conseil municipal qui tranchera.

Pour cultiver l'arritié, les occasions ne manquent pas. A table, bien sûr, mais aussi sur un terrain de sport. André Soulier, capitaine de l'équipe de football des élus lyonnais, a conservé le sens du contrepoint. Au centre du terrain.

CLAUDE REGENT.

AU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE

L'alliance des élus d'opposition et des élus indépendantistes

De notre correspondant

Cayenne. — Président Othily, attention ! C'est en fait la véritable signification du vote de la droite (13 RPR plus UDF), pour la circonstance de cohabitation avec les quatre « arbitres » de l'Assemblée régionale de Guyane, lors de la séance ordinaire du 23 août. Ces arbitres sont, d'une part, les trois conseillers de la liste des travailleurs de Guyane, indépendantistes, et, d'autre part, le seul élu centre gauche (Démocratie-Promotion Guyane).

Les treize élus du Parti socialiste guyanais ont déposé cette « alliance contre nature », mais ont dû accepter la mise en demeure de celle-ci : « Vous renvoyez la séance au jeudi 30 août, ou nous nous opposerons de façon systématique aux rapports, tous importants, de l'ordre du jour ».

Cette levée de boucliers de l'opposition a pour cause évoquée le manque de rigueur dans la transmission des faits inscrits dans les procès-verbaux de séance. En fait, les dix-sept conseillers reprochent au président Othily et au PSG (Parti socialiste guyanais) de traiter les dossiers importants sans eux, ceux de l'habitat, de la formation professionnelle, de l'énergie et de l'économie notamment.

Déjà, MM. Guy Lamaze, Jean-Jules Fernand et Jean Gérard, trois des six vice-présidents du bureau, avaient, en signe de protestation, remis à M. Georges Othily leur délégation de pouvoir en avril dernier.

Le lundi 20 août, la séance avait été déjà repoussée de quarante-huit heures, car l'absence volontaire des opposants avait empêché que le quorum soit atteint.

Pour la première fois depuis le 20 février 1983, date des élections pour le conseil régional, le Parti

socialiste guyanais et le président, notamment visé, sont en minorité (14 contre 17). M. Barrot (PSG) a même souhaité une nouvelle consultation des électeurs.

EDMOND FRÉDÉRIC.

LE MAIRE DE SAINTE-MARIE-DE-LA-RÉUNION EST REMIS EN LIBERTÉ

(De notre correspondant.)

Sainte-Denis-de-la-Réunion. — A la suite d'un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Sainte-Denis rendu le 24 août, le docteur Axel Kichenin, maire de Sainte-Marie, qui avait été placé, lundi 20 août sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Saint-Denis, a été remis en liberté. Aux termes de l'arrêt rendu vendredi, le docteur Kichenin fait l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire qui est assortie de deux obligations. Le maire de Sainte-Marie ne devra ni se rendre, ni participer à toute manifestation ou réunion au cours de laquelle l'affaire pour laquelle il a été inculpé (détournement de fonds publics, faux en écritures, subornation de témoins) serait susceptible d'être évoquée.

Il est également fait obligation au docteur Kichenin de s'abstenir de recevoir ou de rencontrer toutes les personnes impliquées dans l'affaire.

Deux cents à trois cents personnes membres du Mouvement des progressistes de gauche, formation fondée par le docteur Kichenin, avaient manifesté mercredi 22 et jeudi 23 août devant la prison de Saint-Denis et la mairie de Sainte-Marie, pour demander la libération du maire.

H. B.

M. CAMILLE BAILLY GOUVERNEUR DE LA FRANCE D'OUTRE-MER EST MORT

M. Camille Bailly, gouverneur de la France d'outre-Mer, est décédé mardi 21 août, à Paris. Il avait effectué la plus grande partie de sa carrière en Indochine, puis en Afrique.

Né le 4 février 1907 à Amiens (Somme), Camille Bailly était diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique, et breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer.

En 1929, il est affecté en Indochine comme administrateur des services civils et devient directeur des affaires politiques de la Cochinchine en 1946.

Après un congé, il est envoyé en Afrique Occidentale française. Commandant du cercle de Boussé (Côte-d'Ivoire), gouverneur du Sénégal par intérim en 1949 et en 1951, il est promu gouverneur du Sénégal, du Soudan et de la Côte-d'Ivoire (1952), secrétaire général de Madagascar (1954), puis gouverneur de la Polynésie française (1958).

Chef de l'administration provisoire des services relevant de l'ancien ministère de la France d'outre-mer, chargé de mission au secrétariat général du gouvernement de 1963 à 1976, il est admis à la retraite en 1967.

Commandeur de la Légion d'honneur et de l'Ordre du Mérite, Camille Bailly était également titulaire de nombreux ordres étrangers.

« La Haute Autorité et le référendum. — Le groupe des républicains indépendants de Sénat a indiqué, vendredi 24 août, que M. Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, avait adressé une « recommandation » aux présidents des sociétés de radio et de télévision du service public à l'occasion du débat au Parlement sur le référendum. « Dans cette recommandation », a précisé l'URRF, M. Cotta souligne la nécessité de veiller à l'égalité de traitement dans le ton et dans le temps entre partisans et adversaires du projet de référendum ».

M. MARCHAIS : l'idéal de la Résistance demeure d'une brûlante actualité

« Naturellement, quarante ans après ces pages glorieuses de notre histoire, la situation a bien changé et le monde s'est profondément transformé. Mais en bien des domaines, l'idéal de la Résistance française demeure d'une brûlante actualité », a déclaré vendredi 24 août, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF. M. Marchais prenait la parole au cours d'une réception organisée place du colonel Fabien, au siège du Parti communiste dont la façade était barrée d'une longue banderole tricolore et de l'inscription « Vive le 40^e anniversaire de la Libération ».

Au cours de cette rencontre à laquelle participaient, respon-

bles du PCF et héros connus ou inconnus de la Résistance, M. Marchais a aussi souligné : « Dans notre propre pays, le racisme connaît de dangereuses résurgences. Les thèmes les plus rétrogrades, les plus obscurantistes du pétainisme d'hier sont de plus en plus fréquemment réactivés par la droite et par une extrême droite fascisante qu'on se plaît à banaliser... L'idéal de la Résistance, c'est de poursuivre M. Marchais, c'est de la justice sociale et le développement économique, le progrès de la démocratie et de la liberté, de l'indépendance et de la souveraineté de la France ; autant de buts qui restent à l'ordre du jour ».

M. Poniatowski et le « problème ». Le Pen. — « S'il faut battre les socialistes et les communistes avec Le Pen, nous les battons avec lui », affirme M. Michel Poniatowski (UDF), député à l'Assemblée européenne, dans un entretien publié cette semaine par l'hebdomadaire Paris-Match. Pour l'ancien ministre, « le problème Le Pen doit être abordé avec bon sens et réalisme ». M. Poniatowski est favorable « à des accords sur le terrain selon l'élection lorsque c'est nécessaire pour battre nos vrais adversaires ».

M. Chaban-Delmas : la proportionnelle, c'est le désastre. — « Le système proportionnel pour des élections, c'est la mort du petit cheval et l'immobilisation garantie », a affirmé vendredi 24 août, M. Jacques Chaban-Delmas, interrogé par RMC. « Ce soir », a ajouté l'ancien premier ministre, qui commentait les récentes élections à l'Assemblée régionale de Corse, des combinaisons politiques et des magouilles toute l'année et c'est le désastre général ».

Société

UNE JOURNÉE DE « VACANCES » POUR CINQ MILLE ENFANTS DÉFAVORISÉS

« J'ai vu la mer en Ardèche »

A la gare du Nord, mercredi 22 août, cinq mille enfants « oubliés des vacances » sont partis à Boulogne-sur-Mer grâce au Secours populaire français.

Ils sont quarante-huit de Gargas-lès-Gonesse (Val-d'Oise) perdus au milieu des cinq mille autres.

Stéphane, dix ans, découvre le train pour la première fois. Il ne pensait même pas, jusqu'à présent, qu'on pouvait quitter la région parisienne.

Il était une fois dans le Nord, orchestré par le Secours populaire français.

Premier épisode : « Johann à la plage ». Cinq ans et un short noir visiblement trop grand, le petit garçon regarde d'un air fixe le gris des vagues.

Deuxième épisode : « Kader et Philippe vont en bateau ». Après une courte (trop courte) balnade, les enfants de Gargas-lès-Gonesse se dirigent vers le ferry-boat qui doit les emmener à Calais.

Troisième épisode : « Pour une poignée de francs ». Devant l'hôtel de ville de Calais, c'est la réception traditionnelle avec majorettes maladroites et airs folkloriques.

Après le lâcher de ballons, il me confie : « C'était le délire. On s'est éclaté. C'est bien, le bateau. Il y a même une cafétéria, mais nous, on n'a pas le droit d'y aller ».

Il y a dix-huit ans, ils sont confrontés au racisme chaque jour.

A 20 heures 47, le train ne sifflait pas trois fois mais arrive à la gare du Nord.

« Cette musique, c'est bidon », réchérit Siram. Martine, petite fille de onze ans, réplique : « Moi, j'aime bien ces danses. Elles me rappellent la Vendée. J'y allais toutes les années, avant ».

A 17 heures, les enfants, épuisés, montent dans le train du retour.



« Je suis la résurrection et la vie : qui croit en moi, fût-il mort, vivra. » (Saint-Jean, 11-25).

« Je suis la résurrection et la vie : qui croit en moi, fût-il mort, vivra. » (Saint-Jean, 11-25).

Carnet

Naissances

Méthilde LA BARDONNIE et Marc MARDER sont heureux d'annoncer la naissance de Ella, le 20 août 1984.

Frank GRASSO, Ambre (née DARGOLS) et Marc sont heureux d'annoncer la naissance de Nicole Lisa, le 4 août 1984, à Cleveland (USA).

M. Alain BOUZINAC, directeur de Centre-Est Besançon, lieutenant de vicesecrétaire, survécu à Foutainbleau le 22 août 1984, à l'âge de trente-huit ans.

Marie-Antoinette BUTTIN-SELLIES est décédée dans la foi et la paix du Seigneur à Rumilly (Haute-Savoie), le 17 août 1984, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

M. René DESLANDES, son épouse, M. et M. Alain Monestier et leur fille, M. et M. Paul Fas, ses sœurs, frère et belle-sœur, ses neveux, nièces et ses amis, ont le deuil de faire part du décès de M. Jean FAA, le 23 août 1984.

Le service religieux sera célébré le lundi 27 août, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, où l'on se réunira.

Le service religieux sera célébré le mardi 28 août, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice, 218, rue Armand-Sylvestre, Courbevoie.

Le service religieux sera célébré le mardi 28 août, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice, 218, rue Armand-Sylvestre, Courbevoie.

Le service religieux sera célébré le mardi 28 août, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice, 218, rue Armand-Sylvestre, Courbevoie.

Le service religieux sera célébré le mardi 28 août, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice, 218, rue Armand-Sylvestre, Courbevoie.

Le service religieux sera célébré le mardi 28 août, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice, 218, rue Armand-Sylvestre, Courbevoie.

Le service religieux sera célébré le mardi 28 août, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice, 218, rue Armand-Sylvestre, Courbevoie.

Le service religieux sera célébré le mardi 28 août, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice, 218, rue Armand-Sylvestre, Courbevoie.

Le service religieux sera célébré le mardi 28 août, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice, 218, rue Armand-Sylvestre, Courbevoie.

Le service religieux sera célébré le mardi 28 août, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice, 218, rue Armand-Sylvestre, Courbevoie.

M. et M. Raymond Cunis, ses enfants, sa femme et sa fille, ont le deuil de faire part du décès de M. et M. Jean PRIEM, née Marie-Esther Collin, survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 21 août 1984.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 28 août 1984, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de La Celle-Saint-Cloud (78), suivies de l'inhumation dans le cimetière de Paris-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part. 5, avenue Léon-Garey, 61520 La Touque.

M. et M. Camille Tumber, née Toqui, ses enfants et leurs familles, le docteur Bernard Tauber, le docteur Jean-Pierre Tauber, Michèle Santucci-Bodin, Jean-Philippe Santucci, ses petits-enfants : Olivier, Clotilde, Mélanie, Julien, et Jérôme, les familles Ghénas, Roszczyweig, Toqui, Parents et alliés, ont l'extrême douleur de faire part du décès de M. le docteur Salomon Roger TAUBER, médaillé de la Résistance, croix de guerre 1939-1945, ancien conseiller municipal de la ville de Toulouse, survenu le 18 août 1984 à Toulouse, à l'âge de soixante-neuf ans.

Levée du corps effectuée le mardi 21 août, à 14 h 30, au 71, route de Narbonne. L'inhumation n en lieu à 15 heures à Cornebarrieu. Ni fleurs ni couronnes.

On peut envoyer des dons au Secours populaire : 11, rue du Pont-Vieux, 31300 Toulouse, ou à Médecins sans frontières : 6 bis, Port-Saint-Sauveur, Toulouse, Tél. : 80-64-70.

Anniversaires - Israël FELEA est disparu le 26 août 1983. Sa femme, sa fille, ses petits-fils, sa famille, demandent une pensée à tous ceux qui ont connu, aimé et apprécié cet homme merveilleux.

En cette période anniversaire de la libération de Paris, on rappelle la mémoire de Gérard OURADOU, du bureau charentais de la CGT, co-secrétaire général de la Fédération des cheministes et membre de la commission des voies et communications présidée par Léonotte-Bolnet du Conseil national de la Résistance, qui occupa, dès le 22 août et dans la plus grande discrétion, le ministère boulevard Saint-Germain. Il s'agira ensuite à l'Assemblée consultative provisoire puis, en 1946, à l'Assemblée nationale consultative comme député de Paris.

On se souvient de la mémoire de celui de l'un de ses camarades tombés dans la lutte. Jean LAUZET, agent de liaison de Louis Sillaut, dernier président du CNR, arrêté dès le 6 mai 1944 par la milice, torturé, il ne parlait pas et mourut en déportation.

MORT DU RESTAURATEUR BELGE MARCEL KREUSCH Un gentilhomme de table Il y a quinze jours, je parlais ici de la Villa Lorraine de Bruxelles et de son animateur, Marcel Kreusch. Cet amphibolyte remarquable avait su faire de sa maison du Bois de Cambre et de son annexe marquée l'Écaille du Palais-Royal, deux hauts lieux de la Belgique gourmande. Marcel Kreusch vient de disparaître à l'âge de soixante-dix ans, et la gastronomie belge est en deuil. Ses amis de partout dans le monde aussi, qui savaient que, derrière le restaurateur niais, le gourmette incontestable, se cachait un véritable gentilhomme de la table.

Cet avis tient lieu de faire-part. 333, boulevard Saint-Denis, 92400 Courbevoie. 51, avenue de Suffren, 75007 Paris.

Alexandre, Pascal, sa femme, M. et M. Ruchla Glas, sa mère, toute sa famille et ses nombreux amis ont l'immense douleur de faire part du décès de M. et M. Ruchla Glas, professeur de philosophie, survenu le 23 août 1984, à l'âge de trente-trois ans, des suites d'une maladie.

Les obsèques auront lieu le lundi 27 août, à 13 heures, au cimetière parisien de Bagneux (92). Qu'il vive dans notre mémoire !

LA REYNIÈRE. [Marcel Kreusch, fils de restaurateurs belges, devint à vingt-deux ans maître d'hôtel au restaurant le Palace, de Bruxelles. Il acquit la Villa Lorraine en 1953, et, avec l'aide de son chef, Frédéric Van Doosselaere, en fit un établissement de renommée mondiale : en 1972, il devint le premier « trois étoiles » Michelin en dehors de l'Hexagone.]

A L'HOTEL

« Un bébé, c'est encombrant »

Est-il raisonnable d'emmener un bébé à l'hôtel pour quelques jours de vacances ?

Lucie comprend alors que cet hôtel n'est pas fait pour elle. Le jour de son arrivée en Savoie, elle oppose sa plus jolie moue à la tenacité des lieux qui tente de l'amadouer.

Au bout d'un quart d'heure, le petit port revient enfin tout chaud des cuisines, mais la purée de bouillottes aura tout le temps de refroidir en attendant la petite cuillère deux fois réchauffée en vain.

Lucie a reçu une carte postale d'une amie de son âge, ravie de ses vacances dans un hôtel où les bébés sont rois (1). On leur prépare même des repas spéciaux. Mais sa propre expérience la rend méfiante.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Plusieurs fédérations et chaînes hôtelières ont signé une charte avec l'administration par laquelle elles s'engagent à offrir un minimum d'équipements pour la petite enfance (Le Monde du 3 mars 1984). Les hôtels concernés affichent un logo « Bienvenue aux enfants ».

FAITS DIVERS

Pour l'honneur de Picherande

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. - Mardi soir 21 août, dans la salle de débâcles de la mairie de Picherande (Puy-de-Dôme), les membres du conseil municipal, réunis d'urgence en séance extraordinaire, écoutent le maire, M. Raymond Rouchon, prononcer sa démission.

Il est le seul à revenir à Picherande. La fête continue. Le village s'étend à une simple garde à vue, histoire de calmer les esprits. Le maire, après avoir déposé la gerbe traditionnelle au monument aux morts la dimanche matin, apporte de la demande des gendarmes. « On n'a rien dit qui pouvait laisser prévoir une comparution au tribunal pour le lendemain », dit-il, révolté de ne pas avoir été tenu au courant des suites de l'affaire.

sevent à quoi s'en tenir depuis la veille : huit jours de prison ferme prononcée par le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand le lendemain même des faits qui leur sont reprochés.

Que s'est-il passé ? En rassemblant les morceaux des différents témoignages, l'histoire semble devoir être ainsi reconstituée. Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 heures du matin, la fête patronale bat son plein à l'intérieur et autour du perquettison sur la petite place de Picherande. Des chaises manquent à la terrasse du café. Un des six futurs accusés se sert dans le stock de cassiers de l'église voisine.

tour du satellite européen de télécommunications ECS-2, provisoirement placé à 10 degrés de longitude est. Les deux satellites vont subir maintenant plusieurs semaines d'essais avant d'être mis en service opérationnel, ce qui pour ECS-2 exigera un nouveau déplacement vers 7 degrés de longitude est.

fièvre, qui n'a pas laissé de blessés, s'achève par l'interpellation de l'emprunteur de cassiers et de ses amis qui ont tenté de s'interposer. Le fourgon emmène également l'épicier-garde-champêtre, que les gendarmes sortent silencieusement de son domicile parce que, explique-t-il, « les gens ne voulaient pas monter à bord sans moi ».

La sanction paraît en effet revêtir un caractère d'exemplarité. Depuis plusieurs mois, en effet, dans le Puy-de-Dôme, les incidents se multiplient eux-mêmes de bal du samedi soir, au point qu'au printemps la congrégation des moines avait réitéré d'avantage de présence de la part des forces de l'ordre. Méditatif, l'épicier-garde-champêtre laisse tomber : « Je ne pensais pas que ça irait si loin ».

LIBERT TARRAGO.

Culture

« DONA GIOVANNI »
A LA MAISON DES CULTURES DU MONDE

L'opéra des femmes

Du 11 septembre au 20 octobre, la Maison des cultures du monde ouvre sa saison avec *Donna Giovanni*. Ce « a » insolite n'est pas une coquille, et il ne s'agit pas tout à fait de l'opéra de Mozart. Il s'agit d'un spectacle de Jesusa Rodriguez, comédie chantée par six actrices mexicaines, accompagnées au piano, dans un décor de Fiona Alexander - qui, entre les plus lascifs d'un rideau, découpe le visage démesuré d'une sainte en extase, sainte Thérèse d'Avila, transpercée par les flèches lumineuses de la passion.

Ce sont bien les airs célèbres qui viennent caresser les lourdes paupières mi-closes, les lèvres gonflées, ouvertes dans un soupir équivoque de douleur et de bonheur. Ce sont bien les paroles de Don Ponte - mais où l'italien se mêle à l'espagnol - que chantent les six femmes avec une bonne humeur insolente. Raillerie sacrilège, en particulier au Mexique, pays dominé par un machisme bien ancré.

Tour à tour, les femmes prennent le rôle de Don Giovanni - le seul personnage immuable est Leporello. Elles endossent son pourpoint, se coiffent de son chapeau. Elles jouent l'homme, se jouent de lui, le démultiplient et ce faisant le cassent. Elles cassent le mythe du mâle de droit divin, vainqueur parce que mâle. Le maître. Le narcissique qui se cherche

dans le regard adulateur des femmes. Les femmes reprennent les rites de la séduction, mais le séducteur n'est plus qu'une image dont les contours se brisent et progressivement s'effacent. Sans son reflet, Narcisse meurt. Le pouvoir de Don Giovanni ne tient que sur la croyance en ce pouvoir, auquel Jesusa Rodriguez ne croit pas. L'homme est absent, il est absent de son spectacle, totalement. La statue du Commandeur est devenue celle de la Sainte.

Les femmes relèvent le défi que le libretto porte à Dieu, et elles le font avec une vitalité, une gaieté bien charnelle, sans nuances. Elles n'ont pas plus de respect pour Mozart que pour son héros. Elles traitent l'opéra dans une manière qui balance entre le cabaret et la commedia dell'arte, et qui se rattache à une tradition populaire mexicaine, appelée Carpa, théâtre de dérision joyeuse dont la version française pourrait être le *Magie Cirens*. Aujourd'hui, cette tradition se survit à côté d'un théâtre officiel qui a une réputation d'académisme poussiéreux, d'un Boulevard florissant, mais dont on se décourage à la seule vue des titres et des photos, à côté des TV shows publics.

Il existe quand même un théâtre plus ambitieux, professionnel et subventionné, rattaché à l'université de Mexico, mais avec plus

de prestige que d'impact. Deux petites salles ; un ghetto dans un parc immense. Des rencontres avec les metteurs en scène, se dégage une amertume morbide. C'est peut-être l'air de Mexico qui veut ça. Pas seulement. De toute évidence, ces hommes tournent en rond, entre eux, en quête de racines qui leur échappent. Où sont-elles ? En Europe ? Aux Etats-Unis ? Sur la terre indienne ?

Pour vivre sa jeunesse, le théâtre a besoin d'un très long passé, qui est peut-être en train de se



* La mort de la Malheureuse Louise Albertoni (détail). Berzola, vers 1674.

La saison théâtrale 1984-1985 hors Paris

THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE A LYON

Le TNP reçoit, du 22 au 25 octobre, le *Tango argentin*, spectacle de Claudio Segovia et Hector Orizozol. *Papoe a Bara*, du 13 au 17 novembre. *Les Derniers Jours de Pompéi*, par la compagnie de marionnettes italiennes Carlo Colla e Figli, du 28 au 30 novembre. *Richard III*, par Georges Lavaudant, avec Ariel Garcia Valdes et la CDNA, du 4 au 15 décembre. *Tempête* (l'Orage), de Strindberg, par Giorgio Strahler et la Piccola Teatro de Milan (en italien), du 5 au 7 février. *Marie Curie*, dans *Paroli au même*, de Manfred Karge (en français), mise scène par Michel Rasquin, du 12 au 22 mars, le *Paix dur*, par Gilles Bourdet, avec la Salamandra, Centre dramatique du Nord, du 18 au 22 mars. *Mérimée*, une création de Jean-Claude Galotta, avec le groupe Emile Dubois, du 13 au 15 mai, et la *Fausse Suivante*, par Patrice Chéreau, du 21 mai au 8 juin.

Gérard Guillaume crée *Mes Amis*, d'après Emmanuel Bayle, mis en scène par Dominique Bagouet, du 3 au 19 janvier. *Hans Peter Cloos Mercedès*, de Thomas Brasch, avec Christine Boisson et Tichky Karyo, du 16 avril au 4 mai. *Jean-Michel Dupuis, Class Enemy*, de Nigel Williams, du 2 mai au 1^{er} juin. Du 5 au 16 mars, Jérôme Deschamps présente son nouveau spectacle qui n'a pas encore de titre.

Enfin, du 15 au 26 juin, le TNP présente sous un chapiteau une comédie musicale de Barbara, avec Gérard Depardieu, mise en scène par Roger Planchon.

* Renseignements : TNP, 8, place Lézaro-Gonjon, 69100 Villeurbanne. Tél. (7) 884-70-74.

THÉÂTRE DE LA CRIÉE A MARSEILLE

Deux créations de Marcel Merché pour cette saison 84-85 : *Question de géographie* de John Berger et Nella Bielaki (de mi-novembre à décembre) et *La Puce à l'oreille* de Feydeau avec des décors et des costumes de René Alfo (de mi-février à mars), et une reprise : *Le Maître ingénieur* de Molina (octobre). La salle Galliera accueille : *Les affaires sont les affaires* de Molière par Pierre Dux (janvier) ; *La Mouette* de Tchekhov, dans une nouvelle traduction de Marguerite Duras, par Jean-Pierre Arny (fin janvier) ; *Le Bureau* et *Fleurs mouchettées* de Jean-Paul Aron, par Jean-Louis Thamin (mi-avril) ; *Hernani* par Antoine Vitez (fin avril) ; enfin *l'Arbre de mai*, une pièce de Marcel Maréchal, par François Bourgeat (mai).

La salle Audubert présente, entre autres (sous réserve de modification) : *Poésis ma passion*, par Daniel Gelin (début octobre) ; *Les Bonnes* de Jean Genet, par la compagnie brésilienne O'Valente (fin novembre) ; *Le Journal d'un homme de trop* de Tourgueniev, par Catherine Desest (début novembre) ; *Contes paysans* de Musset, par Gérard Guillaume (mars).

* Renseignements : 30, quai de Rive Neuve, 13007 Marseille. Tél. : (91) 54-74-54.

THÉÂTRE DE NICE

Jean-Louis Thamin met en scène deux pièces de Jean-Paul Aron (en coproduction avec le Nouveau Théâtre de Marseille) le *Bureau* et *Fleurs mouchettées*, qui ont été créées cet été au Festival de Sarlat. Puis Jean-Louis Thamin monte le *Chevalier à la rose*, de Hoffmannsthal sans la musique de Richard Strauss (en coproduction avec le Théâtre de la Ville) et un opéra, le *Médium* de Gian Carlo Menotti, en coproduction avec le Théâtre de la Ville et le Théâtre de la Ville de Paris.

* Renseignements : Epiplade des Vieux, 06300 Nice. Tél. : (93) 55-19-19.

MAISON DE LA CULTURE DE GRENOBLE

La grande production théâtrale de la prochaine saison, c'est le *Richard III* mis en scène par Georges Lavaudant, avec Ariel Garcia Valdes et le Centre dramatique des Alpes, créé au Festival d'Avignon, dans la cour d'honneur, et qui viendra ensuite au Théâtre de la Ville à Paris, et sera joué en tournée.

* Renseignements : Epiplade des Vieux, 06300 Nice. Tél. : (93) 55-19-19.

THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG

La grande création chorégraphique sera *Mérimée*, par Jean-Claude Galotta, avec le groupe Emile Dubois.

Angel/Malmona Entreprises doit « tourner » son dernier spectacle. Le nouveau, c'est l'entrée de cinéma dans la maison de la culture : *Roul Roul* vient travailler sur place, avec les comédiens, pour une expérience non encore définie.

Sont invités entre autres, le *Tango de Buenos-Aires* et le *Flamenco de Séville*, Ometta Coleman, Tadeusz Kantor pour la première fois à Strasbourg, avec Wlaspola, Wlaspola...

* Renseignements : 4, rue Paul-Clavel 67000 Grenoble. Tél. : (76) 25-05-45.

THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG

Le Théâtre national de Strasbourg, dirigé par Jacques Lassalle, accueille en collaboration avec Musica 84 deux créations : *Alex*, de Denis Cohen, et *Jouespart* de Peter Schnabel, ainsi qu'*Avant Vaincu*, par la Compagnie Ecole-Dubois de Grenoble. De Grenoble également vient *Richard III* par Georges Lavaudant avec Ariel Garcia Valdes et la CDNA. De Lille : *Le Paix dur* par Gilles Bourdet, avec la Salamandra, Centre dramatique du Nord. La Comédie de Caen vient avec *Edo* d'Edward Bond, par Michel Dubois, et *Usine* de Daniel Mahépe, par Claude Yerin. De Genève, viennent le *Saxe folle* de Haubert et *Mère Courage* de Brecht par Bruno Besson. De Lorraine, l'*Ecole des femmes*, par Hervé Loichemont. Le TNS reçoit également la *Partie de la Comédie* de Labiche par Pierre Ascard et le Théâtre de Sartrouville, *De la maladie* par l'Acquarium, *Entre chien et loup* de Christopher Hein et *Philoctète* de Heiner Müller, par Bernard Sobel avec le centre dramatique de Genevoilliers. Un autre spectacle Heiner Müller sera présenté (en allemand) par l'Ensemble de Bochum : *Rivage à l'abandon*, mise en scène de Karge et Langhoff. D'Italie viennent *Papoe a Bara*, ainsi que la *Collectif de Fermo* avec *Machbeth* et *Haut IV*. D'Angleterre, les *Possédés* (en anglais) par Lioukoff créé au Théâtre de l'Europe. D'autre part, Jacques Lassalle met en scène l'*Heureux Stratagème* et *Luce Ronconi la Sonate* des spectacles, Alain Krupp Goethe en Alsace de Daxlanden.

En janvier 1985 sera inaugurée une petite salle où Jacques Lassalle monterait une pièce contemporaine (non encore déterminée) où Gerance donnerait la *Confession impudique*, Béatrice Bonvoisin *Celle qui ment*, Bruno Boiglin *Léon* et Jean-Marie Patte la *Médée* de Sénèque (production TNS) et qui recevra les *Drapiers* avec les *Infratiles*.

* Renseignements : TNS, Strasbourg (88) 35-63-60.

COMÉDIE DE CAEN

Quatre créations : *Agathe* de Marguerite Duras, par Daniel Girard en octobre, *Usine* de Daniel Lamehieu, par Claude Yerin, *Edo* d'Edward Bond par Michel Dubois, créé à Caen, présenté à Strasbourg avant de venir à Caen en mars. *P'tit Albert* d'après Jack London, par et avec Jean Marie Frin. D'autre part, la Comédie de Caen reprend en tournée, de mars à mai 1985, le *Double inconnu*.

* Renseignements : 120, rue Saint-Pierre 14000 Caen. Tél. : (31) 86-55-52.

« L'ECHO DES SAVANES » DEVIENT HEBDOMADAIRE

L'Echo des savanes, mensuel racheté par le groupe Filipacchi et l'éditeur Albin Michel en octobre 1982 - et relancé à l'époque par Georges Wolinski - est devenu hebdomadaire et a publié son premier numéro (8 F) vendredi 24 août. Réalisé sous la conduite de Jean-Luc Heuiss et Thierry Ardissou, tiré à 380 000 exemplaires, en quadrichromie sur format VSD, *L'Echo des savanes* garde le caractère érotique, rabulaisien, violent, voire insolent qui a fait son succès en tant que mensuel.

Ce numéro contient également le reportage - qui a mal tourné - de trois journalistes déguisés en policiers - pour voir jusqu'où allait la peur de l'anforme -.

Démasqués puis arrêtés, les trois hommes en prison avant d'être relâchés et placés sous contrôle judiciaire (*Le Monde* du 9 août). Précisons que Claude Maggini, rédacteur en chef de *L'Echo des savanes* alors mensuel, évincé de l'hebdo, poursuit son projet de lancement d'un nouveau mensuel.

40 NOUVELLES

TOME III

Voici surgir des univers étranges où la réalité se déchire brusquement et devient cocasse, fantasmagorique ou angoissante... des textes merveilleux de Maurice Pons, Georges Sédar, Peter Seeborg... Revenus de l'enfance ou d'un lointain passé, voici des personnages insolites qui revivent sous la plume magique de l'Israélien Samuel-Joseph Agnon, du Français d'origine tunisienne Albert Boccard, du Grec Philippos Dracodaidis... Si quelques auteurs figuraient déjà dans les sélections précédentes, la plupart sont de nouveaux venus. Ils témoignent, par la diversité de leurs origines, de la vitalité d'un art en pleine renaissance.

40 NOUVELLES, 40 ROMANS D'UNE LECTURE INTENSE ET BRÈVE, IDÉALE POUR LES VACANCES.

Chez votre marchand de journaux 27 F et au Monde

BON DE COMMANDE « 40 NOUVELLES, TOME III »

NOM PRÉNOM

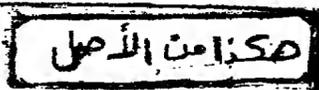
ADRESSE

CODE POSTAL [] [] [] [] VILLE

NOMBRE D'EXEMPLAIRE (S) X 32 F (prix d'expédition inclus) = F

COMMANDE A FAIRE PARVENIR AVEC VOTRE RÈGLEMENT AU MONDE SERVICE DES VENTES ALI NUMÉRO, 5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09

Concours de scénarios de fiction. - Le ministère de la jeunesse et des sports organise, en collaboration avec le ministère de la culture, un concours de scénarios de fiction, afin de favoriser la création et la diffusion d'œuvres audiovisuelles destinées au jeune public. Le thème choisi est : *L'avenir de la jeunesse dans le monde contemporain*. Les synopsis doivent être adressés, dactylographiés en cinq exemplaires, au ministère de la jeunesse et des sports, direction de la jeunesse, concours de scénarios, 78, rue Olivier-de-Serres 75739 Paris CEDEX 15, tél. : 828-40-00, poste 2374 ou 2409.



Samedi 25 août

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : L'Amant de cœur. De Louis Verneuil. Mise en scène R. Mammol, avec Amaranche, J. Ardouin, B. Allane. Un mari, une femme, et deux amants. Jacques, Lucien, Charlotte... Lucien fait fortune au détriment de Jacques et désire être seul à aimer Charlotte. Schéma classique du théâtre de boulevard.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

20 h 35 Variétés : Chantons-le-moi. De J.-F. Kahn. La France se libère : les chansons de la Libération, avec André Bellec, les Frères Jacques, Georges Ulmer, Irène Hilda... 21 h 55 Magazine : Les enfants du rock. Rock'n'roll. Avec Duran-Duran, Bronski Beat, The Cure, Allez, Allez, Cyndi Lauper, Howard Jones : en deuxième partie : la tournée du Spandau Ballet en Angleterre.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

20 h 35 Journal. Cérémonies commémoratives de la Libération de Paris. 23 h 35 Bonsoir les clips. 20 h 35 Feuilletton : Dynastie. Steven a l'intention de quitter la maison Carrington. Jeff surprend sa femme embrassant Nick... 21 h 20 La dernière manchette. Emission de Gérard Jourdain. Avec Dominique Lavanant et Eddy Mitchell. Match de catch rétro : l'Homme masqué contre Roger Delaporte, commenté par Roger Couderc. Que sont-ils devenus ? Page technique. Actualités Gaumont. Présentation du match 84 : combat féminin à quatre : Linda Blad et Martine Gouart contre Brigitte Borne et Nicky McDonald. 22 h 25 Journal. 22 h 45 Musicub.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Musique, par D. Caux. 21 h Devant les rives. 21 h 30 Atelier de création multidisciplinaire : 1984 Dallas.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Grand Théâtre de Bordeaux, lors du Festival de Salzbourg 1984) : « Paritta n° 1 BWV 825 » de J.S. Bach ; « Sonate Waldstein », de Beethoven, par Krystian Zimerman, piano (à l'éclairage) ; « 4 sonates d'amour de Shakespeare pour harpion, cordes et éléphant », de T. Baird, par l'Orch. de chambre de Vassovic, dir. K. Teutsch ; « La Lagune Godeau », « Nuage gris » et « La Nocturne », de Liszt, « La Marche funèbre » de Chopin ; à 23 h, œuvres de Górecki et Mozart, musique ancienne de Pologne. 23 h 30 Les solistes de France-Musique : œuvres de Glinski, Tchaikowski, Monusowski, Rimski-Korsakov, Stravinski.

Dimanche 26 août

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

9 h Emission islamique. 9 h 15 A Bible ouverte. 9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux. l'Eglise Melkite. 10 h Présence protestante. 10 h 30 Le jour du Seigneur. 11 h Messe célébrée à Maure-le-Jolie (Castal). 11 h 55 Quarante ans déjà. 12 h Série : Doris comédie. 12 h 30 La séquence du spectacle. 13 h Journal. 13 h 25 Série : Agence tous risques. 14 h 25 Sports-vidéo. Automobile : Grand Prix de formule 1 des Pays-Bas à Zandvoort ; Tiercé à Deauville ; et clips vidéo. 17 h 35 Les animaux du monde. La mauvaise réputation (les chèvres). 18 h Série : Des autos et des hommes. La fin d'une époque : 1936-1940. 19 h Série : Les Plouffs. 20 h 35 Cinéma : La Canonnière du Yang-Tsé. Film américain de R. Wise (1966), avec S. Mac Queen, R. Attenborough, R. Craun, C. Bergon, L. Gates. (Rediffusion). 1926. La Chine est déchirée par la guerre civile. Une canonnière patrouille sur le Yang-Tsé pour protéger les ressortissants américains. L'un des matelots fait valoir ses conceptions personnelles de la discipline. Long film d'aventures où le romantisme et l'exotisme l'emportent sur la reconstitution historique et certaines intentions politiques. Présence quasi mythique de Steve McQueen. 23 h 35 Sports dimanche. Magazine de J.-M. Leulliot. 0 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

10 h 50 Journal et météo. 10 h 55 Les chevaux du tiercé. 11 h 25 Gym tonic. 12 h Récré A2. Les Schtroumpfs. 12 h 15 Les voyageurs de l'histoire. La campagne de France (1813). 12 h 45 Journal. 13 h 20 Festival du cirque de Monte-Carlo. 14 h 25 Série : Les mystères de l'Ouest. La nuit de l'homme-oublié. 15 h 5 Dessin animé. 16 h 20 Variétés : Si on chantait. Sur la Moselle luxembourgeoise. 16 h 15 Feuilletton : Les amours des années grises. Joli cœur. 17 h 20 Série : Les dames de la côte. N° 4 : « La grande tournée (1916-1917) », réal. N. Campaner (Redif.), avec E. Feuillère, F. Fabian, F. Ardant... 18 h 50 Stade 2. 18 h 55 Téléchat. 20 h Journal. 20 h 55 Jeu : La chasse aux trésors. A Tazoua, en Tunisie. 21 h 40 Série : Le village sur la colline. de Y. Laumet, n° 2 ; Chavigny 1913-1918. Rediffusion d'une belle fresque campagnarde qui s'échoua sur presque un siècle. Marie a dix-huit ans en 1914 et rencontre au bal Louis qui va la demander en mariage. Louis part au front et revient en 1919, changé, usé, aigri. Intense, tendre, concret. 23 h 10 Journal. 23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

12 h D'un soleil à l'autre. Magazine mensuel agricole. 18 h 30 Emissions pour la jeunesse. Les aiguillages du rêve ; Inspecteur Gadget ; Rock N'rock ; Deux jeux sur la 3 ; Cot-Cot ; Mamémo ; Cuisine sans cuisson ; La minute de spirale ; Pulsatille. 19 h 40 RFO Hebdo. 20 h Wayne and Shuster. Les deux comiques les plus connus au Canada. 20 h 35 La Terre des vivants et le royaume des morts. Série de R. Chazas, textes dits par Jean Fiat. Les hommes du métal transcendant. Le passage de l'âge de la pierre à celui du bronze,

quelque 3 500 ans avant Jésus-Christ. Le bronze apporta une civilisation nouvelle que va bientôt perturber un autre métal, le fer « conquérant ».

21 h 30 Jazz à Juan-les-Pins. Concerto festif. Avec Scott Hamilton, Warren Vache, Jacke Hanna, Col Collins, Michael Moore et Dave McKenna. 22 h 5 Journal. 22 h 30 Cinéma du marmit (cycle cinéma italien) : le Mari de la femme à barbe. Film italien de M. Ferreri (1963), avec A. Girardot, U. Tognazzi, A. Majeroni, F. Pimpa Marcelli, L. de Falice (v.o. sous-titré, N.). Un bonimenteur de foire découvre une jeune femme disgraciée par un système pileux trop abondant. Il l'exhibe comme « femme-singe », et, afin qu'elle ne le quitte pas, il l'épouse. Humour noir et jéréme de Ferreri pour une comédie de mœurs, à l'époque, fort provocante. Grand talent d'André Girardot, sous son maquillage. Tognazzi en profiteur cynique du voyeurisme. Deux fins ont été tournées. Elles seront, ce soir, présentées toutes les deux. 0 h 5 Prélude à la nuit. « La Fiancée du pirate » (extraits de l'Opéra de quatuors), de Kurt Weill, interprété par Renata, mezzo-soprano.

FRANCE-CULTURE

11 h Pastourelles, opus 4 : Séductions. 12 h Radios publiques de langue française : Lettres du Québec. 12 h 30 Lettre ouverte à l'auteur. 12 h 45 Le Pélerinage de la route, ou la Romero del Rocío. 14 h 15 La Comédie-Française présente : « Marie Stuart », de Schiller. Avec G. Casile, C. Ferson, D. Rozan, R. Acquaviva, N. Nerval... 17 h Soeur Juana Inés de la Cruz, par L. Mizon. Avec F. Campy, B. Pellegrin, C. Couffon. 19 h Clarinettes sportives. 19 h 10 Festival de Bayreuth : « Siegfried », de Wagner, par l'Orchestre du Festival, dir. P. Schneider, mise en scène P. Hall. Avec M. Jung, P. Haage, S. Nimmgen, H. Bock, A. Haugland, A. Gjevung, H. Behrens, H. Heichele.

FRANCE-MUSIQUE

11 h Festival de Salzbourg, en direct du Mozarteum. « Mozart matinée », avec l'Orch. du Mozarteum, sol. I. Haebler et E. Connell. 13 h 5 Magazine international. 14 h 4 Disques compacts. Bruno Walter dirige l'Orchestre philharmonique de New-York : œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert. 17 h Concerto Fauré-Debussy ? Ballade au pays de la Passion. Œuvres de Debussy, Monuswerd, Bach, Verdi, Gershwain, Wagner. 19 h 5 Jazz vivant : Le Quintette Wynton Marsalis. 20 h 4 Présentation du concert. 20 h 30 Concert (Festival de Salzbourg 1984, donné le 6 août au Grand Festspielhaus) : « Siegfried Idyll », de Wagner ; « Concerto pour piano et orchestre n° 1 » de Beethoven ; « Symphonie n° 104 Londres », de Haydn, par l'Academy of Saint-Martin in the Fields, dir. N. Marriner, sol. A. Brendel, piano. 23 h Les solistes de France-Musique : l'Œ de Glenn Gould. Œuvres de Sibelius, Schoenberg, Gibbon, Beethoven, Grusin, Strauss, Bach, Humperdinck.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 26 AOUT

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, député de Haute-Loire, est l'invité de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

LES SOIRÉES DU LUNDI 27 AOUT

TF 1 20 h 35, Cinéma : la Bête humaine, de Jean Renoir ; 22 h 15, Portrait ; Jean Renoir ; 23 h 20, Journal. A 2 20 h 35, Opéra : la Damnation de Faust, de Berlioz ; 22 h 35, Magazine : Plaisir du théâtre ; 23 h 15, Journal ; 23 h 35, Bonsoir les clips. FR 3 20 h 35, Cinéma : Angélique et le Roy, de Bernard Borderie ; 22 h 20, Journal ; 22 h 40, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 25 ; Prélude à la nuit ; Lutskiowski.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-08-84 A 0 h GMT.



Evolution probable du temps en France entre le samedi 25 août à 0 heure et le dimanche 26 août à 24 heures.

Après le décalage vers l'Europe centrale du minimum situé samedi matin sur le Massif Central, le développement d'une dorsale protégera la plus grande partie de notre pays du flux perturbé océanique.

Dimanche, en début de matinée, le temps sera le plus souvent nuageux et très brumant. Quelques averses persisteront sur les Alpes et la Corse. Les nuages deviendront rapidement moins abondants et feront place à un temps très ensoleillé en toutes régions. Dans l'après-midi, le beau temps se maintiendra, sauf sur les régions côtières de l'Atlantique où de fréquents passages nuageux donneront à nouveau des traverses orageuses.

Les températures, de l'ordre de 14 degrés au lever du jour, atteindront un maximum dans l'après-midi voisin de 22 degrés sur la Bretagne, compris entre 26 et 28 degrés sur les autres régions. Les vents seront faibles, sauf en matinée près de la Méditerranée où ils souffleront du secteur nord-ouest assez fort.

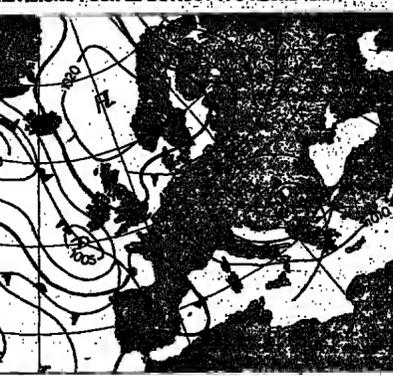
La pression atmosphérique redescendra au niveau de la mer (à Paris, le 25 août à 3 heures, de 1012,8 millibars, soit 759,7 mm de mercure).

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 août ; le second le minimum de la nuit du 24 au 25 août) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 21 et 18 ; Bordeaux, 22 et 15 ; Bourges, 21 et 16 ; Brest, 22 et 16 ; Caen, 23 et 17 ; Cherbourg, 20 et 14 ; Clermont-Ferrand, 21 et 16 ; Dijon, 22 et 12 ; Grenoble, 21 et 14 ; Lille, 21 et 17 ; Lyon, 23 et 16 ;

PRÉVISIONS POUR LE 26-08-84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 26 AOUT A 0 HEURE (GMT)



Marseille-Marignane, 24 et 17 ; Nancy, 23 et 13 ; Nantes, 21 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 16 ; Paris-Montsouris, 24 et 16 ; Paris-Orly, 23 et 13 ; Pau, 23 et 17 ; Perpignan, 25 et 18 ; Rennes, 23 et 17 ; Strasbourg, 23 et 14 ; Tours, 20 et 16 ; Toulouse, 23 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 24 (min.). Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 15 degrés ; Amsterdam, 28 et 15 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 28 et 17 ; Bonn, 28 et 18 ; Bruxelles, 23 et 17 ; Le Caire, 31 et 19 ; Las Canaries, 28 et 22.

MOTS-CROISÉS

PROBLÈME N° 3783

HORIZONTALLEMENT

I. Met tout le monde au pas ou fait partir d'un mauvais pied. Base de « salades » provençales. - II. Est bon à mettre à la décharge. Nous fait un brin de conduite. - III. On y accède souvent par une ruelle. Cuve qui se vide quand le bûche se remplit. - IV. Faut plus par besoin que par plaisir. Sort de balne ou sert aux balneuses. - V. Affranchit donc avec un timbre. Fait revenir le « pèlerin ». Préposition. - VI. Régime sec. Titre. Pronom. - VII. A Londres, c'est une curiosité qui efface toutes les autres. Place de melon. - VIII. Un verbe avec lequel le nom et le sujet s'accordent. Ne reste pas sans échos. - IX. Sont donc pris dans l'engrenage. En visant. - X. Participe à certains projets. Synonyme. Pour la pêche ou pour le pêché. - XI. Entraîne un certain relâchement. Eau douce. - XII. Les derniers de la classe y sont les premiers. Ne manque pas de corps. - XIII. Se laisse à la mort ou se prend à la naissance. Il lui arrive souvent de passer des chevaliers en revue. - XIV. Contrôle dans un trafic de neige. Pas fâches mais pas glorieuses

Grid for crossword puzzle with letters I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV.

non pins. - XV. Ne se montrent donc pas très polis. Isolée. VERTICALEMENT 1. Est aussi bien pour l'unité que pour la division. Change les tantes. 2. Grand dieu. Comme un pied qui n'est pas perdu. 3. Pour lui, l'important c'est d'avoir bon pied ou bon lit. Exposer ses motifs. 4. Personnel. Fait donc prendre de la graine. En mots. 5. Se montre très poli avec le roi et très courtouais

PARIS EN VISITES

LUNDI 27 AOUT

• Musée de l'Orangerie », 15 heures, entrée (Paris et son histoire). • Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Réambrion du passé). • Crypte du Notre-Dame », 15 heures, parvis odé préfecture. M^{me} Senant (Caisse nationale des monuments historiques). • Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, porche de l'église (Arts et curiosités de Paris). • Saint-Séverin », 15 heures, 21, rue Saint-Jacques (B. Czorny). • Notre-Dame », 15 heures, métro Cité (Commissaire d'Art et d'histoire). • Le Marais », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Filles). • Saint-Louis en son temps », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie). • Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris antérieurs).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du samedi 25 août :

DES DÉCRETS • Portant modification d'une ordonnance relative aux étrangers, séjourant en France et aux titres, uniques de séjour et de travail. • Modifiant un décret relatif aux conseils d'administration et à l'organisation administrative des caisses d'assurance maladie, d'allocation familiales et d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

Logo for 'Lisez LE MONDE diplomatique'.

GRANDE-BRETAGNE

la deuxième grande renforce le front

notre correspondant

Il est évident que l'intensité des combats se poursuit à l'ouest de la Grande-Bretagne...

Le front britannique est resté stable...

Les pertes des deux camps sont élevées...

La hausse des prix s'accroît...

Le gouvernement britannique...

Économie

EN GRANDE-BRETAGNE

La deuxième grève des dockers renforce le front des mineurs

De notre correspondant

Londres. — Tandis que l'interminable conflit des bouillères n'offre toujours aucune perspective de solution, la Grande-Bretagne doit faire face à une nouvelle grève nationale des dockers, la deuxième depuis le début de l'été. Le trafic des passagers ne devrait pas être affecté.

Une forte majorité de délégués des 35 000 dockers représentés au sein du Syndicat des transports (TGWU) ont en effet voté, le 24 août, en faveur d'un mot d'ordre de grève visant à étendre à l'ensemble du pays l'arrêt de travail observé le jour même par les employés des ports écossais. Ceux-ci entendaient protester contre la décision de la compagnie sidérurgique nationalisée British Steel Corporation (BSC) de recourir à la main-d'œuvre étrangère pour amarrer un navire chargé de houille destinée à l'acierie de Ravenscraig (Ecosse) et boycottée par les dockers du terminal maritime de Hunterston par solidarité avec les mineurs ou grève.

La BSC a, estime le TGWU, violé la convention collective régissant l'emploi dans 78 ports de Grande-Bretagne y compris le terminal de Hunterston. Cependant, M. John Connolly, le dirigeant des dockers, a clairement fait savoir, vendredi, que la grève déclenchée par son syndicat, est avant tout une action de solidarité avec les mineurs, lesquels ne peuvent être que soulagés par l'ouverture tant attendue d'un « deuxième front » contre le gouvernement au moment où leur grève commençait à donner des signes d'essoufflement.

M. Connolly a ajouté que le conflit qui oppose son syndicat à la BSC ne pourrait être résolu que si la compagnie sidérurgique acceptait une réduction de l'approvisionnement en charbon de l'acierie de Ravenscraig, conformément au souhait des mineurs. La BSC ne semble pas prête à céder à ce qu'elle considère comme une ingérence inacceptable dans ses affaires.

Le mot d'ordre de grève du TGWU a été immédiatement appliqué, entre autres par les dockers de Hull, Londres et Liverpool. Leur exemple devrait être suivi durant les jours à venir par les employés des autres ports couverts par la convention sur l'emploi. En revanche, deux des plus grands ports, non soumis au code national d'embauche : Douvres et Felixstowe, pourraient rester à l'écart du mouvement.

Leur personnel, dont les délégués ont voté hier contre la grève, continuera de travailler au moins jusqu'au moment où il se prononcera, la semaine prochaine, sur le mot d'ordre du TGWU. Douvres, où

les relations industrielles ont la réputation d'être bonnes et les salaires élevés, fut le premier port à voter pour la reprise du travail lors de la grève de juillet dernier (la menace des routiers de saccager les installations portuaires ne fut pas étrangère à cette décision).

Calme à la City

Toutefois, même si la grève se limite aux ports couverts par la convention, 70 % du commerce maritime britannique sera affecté. Sir James Clesmeson, président de la principale confédération patronale (CBI) a déclaré que la grève pourrait paralyser les trois quarts de l'industrie en quelques semaines et compromettre la reprise économique en cours. D'autant que les syndicats des marins et des cheminots ont demandé à leurs adhérents de ne pas franchir les piquets de grève du TGWU.

La City, qui ne semble pas croire à un conflit durable, a réagi beaucoup plus calmement qu'à l'occasion de la dernière grève des dockers : la Bourse est restée stable et le livre n'a pas chuté comme en juillet. Néanmoins, la réaction du CBI et d'autres organismes patronaux confirme que l'ébauche d'une grève nationale des dockers inquiète inégalement plus les responsables de l'industrie et du commerce que près de six mois d'arrêt de travail dans les mines.

Dès lors la solidarité manifestée par les dockers à l'égard des mineurs pourrait se révéler efficace. Si le blocage des ports prenait une ampleur réelle, le gouvernement pourrait se voir contraint, sous la pression des industriels, à céder du terrain face aux « guênes noires » de façon à convaincre les employés des ports de reprendre le travail. La position de M. Arthur Scargill, le dirigeant des mineurs, apparaît d'ores et déjà renforcée, à une semaine de l'ouverture du congrès annuel des syndicats.

En dépit de l'extrême efficacité d'un blocage des ports du point de vue syndical, la grève qui démarre dans les docks devra durer plus longtemps que celle du mois dernier pour avoir l'impact recherché sur l'économie. Il apparaît que les efforts du débrayage des dockers, entre le 10 et le 21 juillet dernier, sur les échanges commerciaux de la Grande-Bretagne, ont été moins sévères que prévu. La question est donc de savoir si les responsables du syndicat des transports sauront persuader un nombre suffisant de leurs mandataires du bien-fondé de la grève du point de vue de la défense de la convention sur l'emploi ou de la solidarité ouvrière ou bien des deux.

(Indurim.)

EN ITALIE

La hausse des prix s'est nettement ralentie

Rome (AFP). — Une bonne surprise attend les Italiens à leur retour de vacances : les prix sont restés sages pendant l'été et l'inflation a diminué de six points en dix-huit mois. Les résultats d'août le confirment : 0,4 % de hausse du coût de la vie, soit à peine plus qu'en juillet (0,3 %), ce qui correspond à un taux annuel d'inflation de 10,5 %.

Ce ne sont pas encore les 10 % — seuil que les prix italiens avaient franchi en sens inverse en 1973 — prévus par le gouvernement pour 1984 ; mais on s'en approche, disent les experts. Par rapport aux années précédentes, le progrès est indubitable : plus de 20 % dans les années 80 ; 16,4 % au début 1983, 15,3 % pour l'ensemble de l'année dernière.

Le ministre de l'Industrie, M. Renato Altissimo, est optimiste : « Avec un peu de chance, nous devrions descendre à 7 % en 1985 », dit-il. Le différentiel d'inflation avec les autres pays industrialisés (dont les prix devraient augmenter en moyenne de 5,4 % l'an prochain) serait alors presque comblé, alors qu'il avait atteint jusqu'à dix points au cours des dernières années. Ce différentiel est un élément important, pour la compétitivité des exportations : la persistance d'une inflation élevée en Italie a gravé les coûts de production et provoqué un

LE DIFFÉREND FRANCO-SUISSE REBONDIT

La convention fiscale en question

Le rejet par une commission parlementaire suisse du projet d'événement à la convention fiscale liant la France à sa voisine helvétique le 24 août renforce le mouvement en faveur des relations entre les deux pays. M. François Borot, président de la commission, a déclaré que « ce sont surtout les pratiques des douanes françaises à l'égard des contribuables frontaliers qui ont pesé lourd dans la décision ».

La convention fiscale franco-suisse de 1983, qui en principe vise à éviter les doubles impositions, doit être modifiée pour prendre en compte l'assistance de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF). Les Suisses résidents en France, au sens du Code général des impôts, sont taxables sur l'ensemble de leur fortune, avec cette restriction que les sommes déjà versées en Suisse au titre du même impôt donnent lieu à déduction de l'IGF (la déduction se fait impôt sur impôt).

Pas de problème particulier sur ce point. Mais nos voisins s'inquiètent beaucoup de certaines dispositions spécifiques prévues dans la convention visant à combattre les fausses domiciliations, celles de contribuables, appartenant installés en Suisse, mais résidant de fait en France.

Aux termes de ces mesures particulières, des personnes, qui, d'après la convention, sont considérées comme résidentes en Suisse, pourraient être soumises à l'impôt en France, comme si elles y étaient domiciliées, à cette réserve près que le fisc français déduirait les impôts déjà payés en Suisse sur le revenu et la fortune, pour éviter une double imposition.

ALAIN VERNOLES.

● **Mécontentement des cantons suisses.** — Les neuf cantons suisses limitrophes avec la France s'inquiètent de la position négative de la commission parlementaire à propos du réexamen de la convention de double imposition. Il s'agit des cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura, Berne, Bâle-ville, Bâle-

campagne, Soleure et Genève, qui possèdent un statut spécial. L'absence de signature de la nouvelle convention « priverait les cantons et leurs communes de ressources nouvelles légitimes d'un moment où ils en ont particulièrement besoin », a récemment indiqué, dans un communiqué, le « groupe des neuf ». — (AFP.)

ACCORD DÉFINITIF POUR LA REPRISE DE FENWICK PAR LINDE

L'usine de Troyes (Aube) de la société Fenwick Manutention sera finalement fermée, comme l'avaient annoncé les nouveaux actionnaires de la société, le groupe allemand Linde (le Monde des 2 juillet et 4 août). Les pouvoirs publics viennent de donner leur accord définitif au plan de reprise présenté par Linde, mettant ainsi un point final à trois ans d'incertitude.

Le plan prévoit la reprise de sept cent cinquante salariés sur un total de mille cinq cent cinquante et la fermeture de l'usine de Troyes qui emploie cinq cent quinze personnes. Les sites industriels repris par Linde (dix mille personnes) sont l'usine de Cenon, près de Châtelleraut (Vienne), le centre de pièces détachées et de service après-vente du Chesnay (Yvelines), et l'unité de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) où se trouvent la direction et la distribution.

Fenwick-Linde distribuera en France sous la marque Fenwick les appareils fabriqués à Cenon et certains charjots de Linde, tout en assurant le service après-vente pour l'ancienne gamme Fenwick. Les anciennes organisations de distribution et de service de Fenwick Manutention et de Linde en France seront regroupées.

Dans une première phase, Fenwick-Linde sera doté d'un capital propre de 50 millions de francs, et d'importants investissements sont prévus pour la modernisation de la production à Cenon et l'extension de l'organisation de distribution et de service après-vente.

Fenwick Manutention, qui a réalisé un chiffre d'affaires de près de 750 millions de francs en 1983, avait accumulé un passif de 400 à 500 millions de francs. Depuis trois ans, plusieurs sociétés — le groupe bulgare Balkancar, l'américain Otis et l'anglais Lancer-Boesl — s'étaient portées candidates, sans toutefois être retenues par les pouvoirs publics.

SELON LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉNERGIE

Le contrat de plan d'EDF sera présenté prochainement

M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat à l'énergie, a indiqué, le 24 août, en présentant son cabinet à la presse, que le contrat de plan avec EDF serait remis « prochainement » au conseil d'administration de l'établissement. M. Malvy, qui a reconstruit cette semaine M. Boiteux, président d'EDF, a également souligné, après avoir rappelé les principales orientations de la politique énergétique du gouvernement, qu'il fallait « inviter EDF à mieux pénétrer le tissu industriel » afin d'utiliser l'énergie nucléaire française « économiquement ».

Selon le bulletin spécialisé *Enerpresse*, le gouvernement aurait décidé de réviser, le 7 septembre prochain, en session extraordinaire, le conseil d'administration d'EDF afin d'examiner officiellement le projet de contrat de plan, qui, selon la même source, pourrait être définitivement signé avant la mi-septembre. Cette information n'a toutefois pas été confirmée par le secrétaire d'Etat, où l'on pense que le projet n'est pas encore tout à fait terminé, ni chez EDF, dont les administrateurs n'ont pas encore reçu de convocation.

Selon *Enerpresse*, le projet, en l'état actuel des discussions, aurait pour objectif central la restauration de l'équilibre financier de l'établissement — qui a perdu, en 1983, 5,7 milliards de francs et dont l'endettement frôle 200 milliards de francs. Le retour à l'équilibre passerait par l'augmentation, pris par la direction d'EDF, d'abaisser ses prix

de revient, en francs constants, de 3 % par an en moyenne au cours des quatre années (1984-1988) d'application du contrat de plan, ce qui suppose un effort.

La réalisation de cet objectif dépendrait d'un certain nombre de facteurs, explicitement précisés : cours du dollar, taux d'intérêt, évolution de la production — et taux d'utilisation du parc nucléaire, — et progression de la consommation. Le contrat serait basé sur une prévision de consommation de 370 milliards de kilowatts-heures en 1990 (contre 267,9 milliards en 1983), et des exportations de 30 milliards de kilowatts-heure (contre 25 milliards prévus en 1984), dont 10 milliards pour les participations étrangères dans les centrales installées (grosso modo le même niveau qu'actuellement).

En revanche, le projet ne comporterait aucune modification des tarifs, contrairement au projet initial qui avait été élaboré l'été dernier (le Monde du 13 août 1983). Le premier projet prévoyait que les tarifs d'EDF ne seraient plus arrêtés par les pouvoirs publics, mais seraient déterminés par référence à une formule mathématique qui, tous les quatre mois, cotraitnerait des ajustements de prix en fonction d'un certain nombre d'indices. Selon le nouveau projet, aucun engagement chiffré ne serait pris sur les tarifs par l'une ou l'autre partie, sauf une « promesse vague de baisser quelques jours les tarifs en francs constants ».

Les exportations françaises de vins et spiritueux ont progressé de 22 % au premier semestre

Les exportateurs français de vins et de spiritueux sont optimistes : les ventes à l'étranger enregistrées au cours du premier semestre ont progressé de 22 % par rapport au premier semestre de 1983, atteignant 9,5 milliards de francs et dont l'endettement frôle 200 milliards de francs. Le retour à l'équilibre passerait par l'augmentation, pris par la direction d'EDF, d'abaisser ses prix

de champagne (+ 34 % en volume) pour 354 millions de francs (+ 64 % en valeur). La hausse du dollar par rapport au franc est en large partie responsable de la progression en valeur de ces exportations, sans oublier la remontée des prix des vins de haut de gamme.

Les autres rebeuteurs des vins de France, après les Etats-Unis, sont la Grande-Bretagne (13,7 % des exportations), l'Allemagne (13,4 %), l'Union belge-luxembourgeoise (8,3 %), la Suisse (6 %), le Canada (5,2 %), les Pays-Bas (5,1 %), le Japon (3,3 %), Hongkong (3,1 %), le Danemark (2,4 %), qui absorbent en tout 83,5 % des exportations.

Dans les exportations viticoles françaises, les vins ont, en 1983, représenté près des deux tiers (11,6 milliards de F sur 18 milliards), le reste étant dû aux alcools et spiritueux, le cognac ayant assuré à lui seul 4,2 milliards de francs des ventes (23 %). Quant aux vins de table, les ventes du premier semestre de 1984 ont atteint 2,2 millions d'hectolitres (+ 12 % sur le premier semestre 1983) pour 850 millions de francs (+ 20 %).

Moissons records en 1984 : 23,3 millions de tonnes de blé

Les moissons 1984, qui s'achèvent en ce moment dans toute la France, sont supérieures, tant en qualité qu'en quantité. Pourtant, la morosité règne chez les céréaliers, qui dénoncent à la fois la politique commerciale « stricte » de la CEE, la hausse de leurs charges et la baisse du prix du blé en France, alors que celui du pain augmente. Selon l'ONIC (Office national interprofessionnel des céréales), la collecte de blé devrait s'élever à 23,3 millions de tonnes, soit 8,3 % de plus qu'en 1982, autre record absolu. La France ne consomme pas plus de 9 millions de tonnes de blé par an.

Les autres Etats de la CEE connaissent également une excellente année céréalière (+ 8,1 % prévus), tandis que la production mondiale doit augmenter de 1,8 % (505 millions de tonnes) par rapport à 1983, année déjà exceptionnelle.

Pour leur part, les Etats-Unis prévoient une hausse de leur production de 1,5 % (69 millions de tonnes, dont 36 millions pour l'exportation). Selon le Conseil international du blé, les échanges mondiaux entre juillet 1984 et juin 1985 devraient se maintenir à 99 millions de tonnes.

Les organisations syndicales agricoles affirment que le prix du blé ou qu'il a baissé de 5 % à 8 % par rapport à l'an dernier et reprochent à la Commission européenne de leur imposer diverses restrictions financières tout en « surinflant » les exportations des Dix à 14 % du marché mondial.

● **Canada : Invasions de sauterelles dans l'Alberta.** — L'ouest canadien, particulièrement le sud de la province de l'Alberta, connaît la pire invasion de sauterelles des dix dernières années, a indiqué, le 24 août, à Edmonton (Alberta), un porte-parole du ministère canadien de l'agriculture. Au cours des dernières semaines, plusieurs fermiers

Économie

LES LICENCIEMENTS CHEZ CITROËN

Poker menteur

Une comparaison n'est pas une analyse. Cependant, quand on tente de recoustruire après coup l'enchaînement des discussions entre le gouvernement, les syndicats (et tout particulièrement la CGT) et la direction de Citroën, qui ont abouti à la décision d'accepter 1 950 licenciements dans les usines parisiennes de la firme, c'est, après tant d'autres, l'image d'une partie de poker menteur qui vient à l'esprit.

D'un côté, M. Delebarre s'est efforcé d'obtenir de substantielles améliorations au plan social redressé par Citroën en mars, puis en mai. M. Calver, le président de la firme, avait déjà esquissé un geste de bonne volonté, en recevant les fédérations de la métallurgie (alors qu'il n'avait consenti jusque-là à discuter qu'avec les syndicats de l'entreprise) et en acceptant de donner à la formation une place importante dans son plan. Une ouverture résultant sans doute des pressions déjà exercées par M. Bérégovoy lorsqu'il était ministre des affaires sociales.

Le désir de la direction d'obtenir enfin les suppressions d'emplois a rencontré la volonté des pouvoirs publics de régler le dossier avant la rentrée. Parallèlement, le nouveau ministre du travail a reçu les organisations syndicales les unes après les autres, aux alentours du 15 août : il a su profiter de sa situation de nouveau venu dans l'affaire pour donner à ses interlocuteurs le sentiment que leurs points de vue étaient pris en compte.

De fait, des éléments d'un nouveau plan social ont été présentés aux syndicats au cours de nouvelles rencontres avec la direction de Citroën : cela a permis à la CGT de discerner des « progrès », « allant dans le sens » de celle présentée, et de voir s'ouvrir des négociations. La CGT demandait même la réunion d'un comité central d'entreprise pour faire le point.

En fait, ce ne fut pas le cas : la réunion de ce comité, le 22 août, a seulement servi à appuyer de nouvelles demandes de licenciements déposées le 25 juillet, et sur lesquelles la direction de Citroën

comme le gouvernement ont gardé rigoureusement le silence. Il n'en fut pas de même question, semble-t-il, au cours du comité central d'entreprise (CCE) et des comités d'établissement réunis le 22 août.

Coincidence troublante

Autre coincidence troublante, outre la date choisie pour ces réunions, trois jours avant l'expiration du délai légal pour la réponse à la demande de licenciements, le fait que la direction ait décidé, à ce moment, de repousser la rentrée dans les usines de la région parisienne.

LE DÉTAIL

DANS LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Les suppressions d'emploi chez Citroën à la suite de l'approbation de licenciements par les pouvoirs publics se décomposent ainsi par usine : Aulnay (6 900 salariés en février 1984) : 1 531 suppressions dont 866 licenciements ; Levallois (2 465 salariés) : 787 suppressions dont 416 licenciements ; Cléhy (1 972 salariés) : 528 suppressions dont 195 licenciements ; Asnières (1 350 salariés) : 357 suppressions dont 127 licenciements ; Nanterre (1 572 salariés) : 492 suppressions dont 259 licenciements ; Saint-Ouen (1 280 salariés) : 291 suppressions dont 87 licenciements. Il faut y ajouter des pré-retraites en province, notamment 616 à Rennes (14 500 salariés), et 126 à Caen (6 200 salariés). Au total, il y aura 5 795 suppressions d'emploi sur 43 000 personnes : 3 248 pré-retraites, 1 950 licenciements et 590 retours volontaires d'ouvriers immigrés incluant 190 dossiers en instance, mais dont l'approbation par l'ONI (Office national d'immigration) ne fait pas de doute.

Plusieurs éléments expliquent cette attitude. D'abord, les acquis réels du nouveau plan social : le maintien d'une grande partie du salaire pendant douze mois, et surtout l'assurance de la formation, éventuellement prolongée après la rupture du lien avec l'entreprise. S'y ajoute le fait que la décision soit intervenue à froid, après des discussions et non après un conflit violent, comme à Talbot-Poisy.

Enfin, les syndicalistes ont conscience, compte tenu de leur faible représentativité dans les usines Citroën de la région parisienne, de ne pouvoir que faiblement peser sur les décisions : c'est entre la CGT, la direction et le gouvernement que s'établissent les rapports de forces. Sous une forme cynique, on pourrait dire que ce n'est pas leur clientèle qui est en cause...

GUY HERZLICH.

venant plan social, avant de finir, après coup, jeudi 23 août, par lui donner toute valeur. En effet, la CGT, de son côté, voulait garder une carte dans sa manche : la possibilité de faire jouer la pression des travailleurs de Citroën face aux menaces de licenciement, qui pressaient sur eux.

C'est cette carte qui vient de lui être retirée, puisque ne se retrouveront dans les usines, à partir du 30 août, que ceux qui conservent leur emploi (les lettres destinées aux autres sont déjà parties). La CGT n'est pas très sûre de leurs réactions. Peut-elle prendre le risque d'entraîner Citroën dans la situation de déclin où la grève et les violences de l'hiver dernier, après les erreurs de PSA, ont mené Talbot ?

Au total, quarante-huit heures après l'annonce de la décision, sa tactique ne semble pas avoir mal réussi au gouvernement : contrairement à ce que l'on pouvait attendre, la CGT se retrouve isolée. Les autres syndicats n'ont pas protesté (FO a même approuvé). Bien qu'ils restent en fait en fait la décision gouvernementale, agissant comme un coquet, n'ait pas permis d'obtenir davantage de la direction de Citroën.

Plusieurs éléments expliquent cette attitude. D'abord, les acquis réels du nouveau plan social : le maintien d'une grande partie du salaire pendant douze mois, et surtout l'assurance de la formation, éventuellement prolongée après la rupture du lien avec l'entreprise. S'y ajoute le fait que la décision soit intervenue à froid, après des discussions et non après un conflit violent, comme à Talbot-Poisy.

Enfin, les syndicalistes ont conscience, compte tenu de leur faible représentativité dans les usines Citroën de la région parisienne, de ne pouvoir que faiblement peser sur les décisions : c'est entre la CGT, la direction et le gouvernement que s'établissent les rapports de forces. Sous une forme cynique, on pourrait dire que ce n'est pas leur clientèle qui est en cause...

GUY HERZLICH.

Les réactions

● La CSL : décision raisonnable. — La CSL se félicite de la « décision raisonnable » du ministre du travail, mais estime que « le gouvernement n'est pas allé assez loin » et qu'il a donné « une connotation politique » à sa décision en refusant quelque deux cents suppressions d'emploi pour « apaiser la CGT ». Elle en appelle « au bon sens » des travailleurs, car, selon elle, « la CGT menace de répercuter son scénario dans la mesure où les travailleurs imprudent la suivraient ».

● FO : approbation. — La fédération FO de la métallurgie « approuve la décision des pouvoirs publics ». Les « licenciements secs » ayant été évités, il était « important de préserver l'avenir de l'entreprise Citroën ». Pour la fédération, tous les constructeurs français « doivent trouver une solution sociale acceptable permettant de résoudre les problèmes de sureffectif importants, accentués par les mutations technologiques ».

● La CGC : jouer le jeu. — M. Paul Marchelli, président de la CGC, a estimé sur TF1 que la CGT « devait jouer le jeu à Citroën, contrairement à ce qu'elle fait actuellement, sinon un risque d'aboutir à des résultats identiques à ceux de Talbot, c'est-à-dire 50 % de perte de marché ». Soulignant qu'« aucun syndicaliste ne peut être satisfait de licenciements », il a ajouté : « Il faudra remettre en cause l'organisation du travail et l'aménagement du temps de travail ».

● Dossiers en attente aux prud'hommes de Créteil. — Mille dossiers sont actuellement en instance au conseil des prud'hommes de Créteil (Val-de-Marne), indique la CGT, qui dénonce l'insuffisance du personnel de cette instance créée le 1^{er} octobre 1980 : à ce jour, sur les vingt-deux postes prévus initialement, dix-sept seulement seraient pourvus. « Les délais d'attente sont de onze à douze mois », souligne la centrale syndicale. La décision de surseoir à la tenue des bureaux de conciliation du 20 juillet au 15 septembre au raison du manque de personnel « laisse les salariés dans l'impossibilité de recouvrer les sommes auxquelles ils ont droit (salaires, préavis, congés payés) ou les documents indispensables pour faire valoir les droits à leurs allocations ». La CGT réclame la tenue immédiate des audiences de conciliation.

M. SAINJON : rien ne pourra se faire sans les travailleurs

M. André Sainjon, le secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, s'est montré très circospect au cours d'une conférence de presse, le 24 août. La CGT donnera aux travailleurs « tous les éléments d'appréciation afin qu'ils se déterminent en toute conscience et en toute responsabilité ».

Ce ton mesuré, contrastait avec les termes employés pour qualifier la décision elle-même qui, selon M. Sainjon, « crée une situation grave (et) dépose des milliers de salariés de Citroën ». « Nous considérons la décision gouvernementale injustifiée », a poursuivi le secrétaire général de la FIM-CGT.

« Rien ne se réglera d'automatique chez Citroën, comme ailleurs, par une politique de l'arbitraire et du fait accompli », ajouta-t-il, en réaffirmant que « les salariés doivent être partie prenante de toutes les décisions qui les concernent ». « Profiter de l'absence des salariés, ne serait-ce que sur ce chapitre, ne peut que créer de l'amertume, grande déception et un profond mécontentement ».

Pour l'avenir, M. André Sainjon maintient la position de son organisation, telle qu'elle se définit surtout depuis son entrevue avec le ministre du travail, le 13 août. La CGT réclame « la mise à plat de tous les dossiers industriels, commerciaux et sociaux de la firme aux chevrons afin d'en débattre loyalement et de trouver des solutions aux problèmes posés ».

A propos du plan social, elle met en cause la durée de la formation (dix mois), insuffisante à ses yeux — et qu'elle voudrait voir allonger, — ainsi que les perspectives d'emploi à terme. « S'il y a des problèmes d'effectifs », a continué M. Sainjon, « il faut que les salariés licenciés aient une véritable formation et retrouvent un emploi... Il ne faut pas former des chômeurs », a-t-il ajouté, en assurant que des « reclassements sont possibles dans l'industrie automobile ».

Reste à savoir comment la CGT se mobilisera le jour de la reprise du travail, le 30 août, et particulièrement à Aulnay-sous-Bois. Selon que les travailleurs, licenciés ou non, seront invités à se rassembler à l'intérieur ou sur le parking de l'usine, on saura quelle sera la vigueur de « la riposte » CGT et ce que les travailleurs, immigrés pour beaucoup, entendent faire.

DANS LA PRESSE

La décision gouvernementale sur Citroën est, pour le Figaro, « le premier acte de la modernisation », compte tenu des nombreux dossiers en instance, qu'impliquent des suppressions d'emplois (Creusot-Loire, Technip, notamment), les syndicats préférant évidemment la solution retenue à des licenciements purs et simples.

L'Humanité, elle, dénonce « une décision arbitraire et qui ne règle rien ». Mais si l'organe du PC fait une large place à la réaction de la CGT, il s'intéresse surtout à « Citroën, l'entreprise totalitaire », retraçant l'évolution de la marque et l'attitude de ses dirigeants. Seul point positif retenu : la formation où « il faut mettre les bouchées doubles ».

Le Matin analyse en détail l'attitude prudente de la CGT qui « attend ses immigrés (...) prend la température de la base », avant de lancer une consigne d'action. Même observation sur les incertitudes de cette centrale syndicale à Libération, qui s'interroge aussi sur « la trame » que constituerait le plan social de Citroën pour d'autres entreprises de l'automobile. C'est aussi sur la « double conduite » de la CGT que l'interroge le Quotidien de Paris, seul à ne pas évoquer l'affaire en première page. Soulignant la « prudence cagotique » à côté des critiques vigoureuses, il conclut « l'attitude de la CGT demeure une incertitude » avec la même photo d'André Sainjon et d'Alka Ghazi perplexes.

France-Solr n'a pas de ces hésitations, puisqu'il n'hésite pas à surtituler : « Risques d'affrontements des feuds aux portes des usines ». La CGT organisant une « riposte massive ».

● ATT licencie 11 000 personnes. — La société American Telephone and Telegraph (ATT) a annoncé le 24 août son intention de supprimer 11 000 emplois d'ici à la fin de 1984. Le porte-parole d'ATT a déclaré que les réductions s'effectueraient par licenciement, reclassement et mise à la retraite. Ces mesures reflètent les difficultés de la campagne, qui emploie 373 300 personnes, depuis la décision des autorités et de la justice américaines de dégrèver le secteur des télécommunications et de démanteler ATT.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 20 au 24 août

Une fameuse semaine

CETTE semaine, la Bourse s'est réveillée. Oh ! pas brutalement. Elle a ouvert un œil, lundi 20 août (+ 0,26 %). L'autre le lendemain (+ 0,7 %) et, mercredi 22 août, elle s'est franchement redressée (+ 1,5 %). Mieux que les prévisions faites avant la séance (+ 1 %). L'épreuve de la liquidation générale, jeudi 23 août, s'annonçait délicate. Repli avec la mention « films » (+ 0,96 %). Difficile de soutenir mieux avec les indisciplinés ventes hebdomadaires. Et le bilan des totaux d'un mois à l'autre, les valeurs françaises avaient monté de 5,7 %.

C'est la plus belle liquidation gagnante depuis celle, exceptionnelle il est vrai, du mois de janvier (+ 13,76 %). La première, en plus, à être positive depuis la fin mai. La reprise d'été, dites-vous ? En bien, elle s'est produite sans crier gare avec une telle représentation au dernier acte. Et personne ne l'a vu venir. L'on objectera, bien sûr, que, sur ces 5,7 % de hausse, 2,5 % ont été acquis ces derniers jours. Mais faites la soustraction : il reste 3,2 %. Pour un mois sans affaires et une Bourse prétendant en proie au dilemme, ce n'est pas mal du tout.

Cette dernière affaire, du reste, pas s'arrêter en si bon chemin. L'annonce ne se terminait pas sur la liquidation générale. Vendredi, nouvelle représentation : 1,5 % de hausse encore. Premier constat : aucune baisse ne s'est produite durant ces cinq séances. Il faut remonter très loin pour retrouver une telle performance. Dernière constat : d'un vendredi à l'autre, les cours ont, en moyenne, monté de 4,2 % si l'on se réfère à l'indice CAC. Instantané, de 4,5 % si l'on retient l'indice CAC. Et c'est sur ce dernier que l'histoire jugera, car c'est le plus fiable.

Une bonne semaine ? Une fameuse semaine, voulez-vous dire, puisque ce fut la meilleure de l'année. Même en janvier, quand le Palais Brongniart était en pleine euphorie, pas une fois la barre des 4 % ne fut franchie. Sous les hauteurs, tout le monde était naturellement ravi.

La cause de cette petite fête ? Wall Street, naturellement, qui, mardi 21 août, avait fait une brillante démonstration de son talent. Et, les jours suivants, de son étonnante résistance. Et, s'il est vrai que l'appétit vient en mangeant, la Bourse de Paris n'est de ce camp que s'écartere fait au creux de l'estomac, d'autant que les résultats du commerce extérieur (presque équilibrés en juillet), à défaut d'être probants à cause de la baisse des importations, étaient intéressants.

Ce qui n'empêchait pas les professionnels de s'interroger. « Il n'y a pas assez de volume d'affaires ici pour permettre à un mouvement de hausse de se développer », disait, incrédule, un gérant de portefeuille. Pas assez d'affaires ? Cela a été vrai les deux premiers jours, beaucoup moins les trois suivants. Certes 230 millions de francs au RM, ce n'est pas fabuleux, mais c'est presque trois fois plus que les 80 millions américains faits à la veille du 15 août. Comme on dit en Bourse, « il y a eu du chiffre ». D'accord, rétorquera un spécialiste, mais les achats étrangers sont assez occasionnels ».

Cependant, la clientèle traditionnelle est tout de même venue relayer en partie, ces gérants de SICAV qui, ces derniers semaines, s'étaient employés à entretenir l'activité.

En fait, les boursiers avaient de bonnes raisons de se montrer perplexes, voire méfiants. Une période délicate va s'ouvrir : la rentrée. Sera-t-elle chassée sur le front social ou simplement tiède ? C'est aussi la traditionnelle époque du projet de budget pour l'année suivante. Toutefois, si le plus grand nombre était dubitatif, quelques-uns affichaient un optimisme raisonnable, « travaillant » pour reprendre un mot à la mode.

Pour un agent de change, ou Boursier, la soirée de septembre sera un creu moyen. Ses raisons ? Il croit aux vertus de Wall Street. Certes, le marché américain ne montre pas jusqu'à quel point il est porté à croire, selon lui, que la reprise, à-bas, n'est pas terminée. Bien des titres de bonne qualité mais de second rang sont encore à bon marché. C'est un facteur haussier central l'économie américaine, donne en plus des signes de toucher bien réel. Et ces titres, malgré ces derniers temps, commencent à être ramassés. Dernière élément d'optimisme : le décaissement, toujours à New-York, vient d'atteindre un niveau sans précédent. Cela aussi, c'est bon signe.

Côté Paris, « la collecte des fonds pour le CEA, disait le même agent de change, devrait recommencer doucement le mois prochain ». L'appoint n'est pas négligeable. Mais le 30 septembre est aussi une échéance importante. Les SICAV devront à cette date s'être mises en conformité avec la réglementation sur les quotas. Or ces quotas ont été quelque peu dérangés avec la hausse récente des valeurs américaines, qui se sont appréciées dans les portefeuilles. Ils se seront sans doute encore si, d'aventure, de l'autre côté de l'océan, le spectacle continue. C'est pourquoi : les organismes de placement collectif devront ajuster le tir. En principe dans, leurs interventions devraient être plutôt profitables.

Alors, dans quel camp faut-il se ranger ? Faut-il rejoindre les incrédules et s'attendre plutôt à une baisse ou les optimistes et tabler sur une nouvelle progression des cours ? Avec les incertitudes de la rentrée, la prudence impose de choisir une voie médiane. Si déjà l'équilibre en septembre est rétabli, la Bourse pourra s'estimer satisfait. Après, il sera toujours temps d'ajuster.

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	20 août	21 août	22 août	23 août	24 août
RM	149 010	171 274	325 023	287 652	224 227
Com. et obl.	1 610 153	1 632 597	1 774 718	1 403 770	1 601 379
Actions	17 163	53 699	16 963	23 283	25 628
Total	1 776 296	1 857 570	2 116 704	1 714 705	1 851 234

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)

	20 août	21 août	22 août	23 août	24 août
Franc.	108,2	108,7	110,5	110,7	111,7
Etrang.	92,0	92,2	93,8	92,7	92,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)

	20 août	21 août	22 août	23 août	24 août
Tendance	105,0	105,8	107,6	107,7	109,5

Indice gén. (base 100, 31 décembre 1981)

	20 août	21 août	22 août	23 août	24 août
Indice gén.	162,6	163,4	165,7	166,7	169,6

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 17 août	Cours 24 août
Or fin (livre au baril)	88 200	88 100
— livre au kilogramme	39 400	39 000
Pièces françaises (20 fr.)	618	610
Pièces françaises (10 fr.)	438	430
Pièces suisses (20 fr.)	990	988
Pièces suisses (10 fr.)	522	520
Pièces suisses (5 fr.)	260	258
Souverains	738	729
Souverains Elizabeth II	738	741
Demi-souverains	370	368
Pièces de 20 dollars	4 288	4 180
— 10 dollars	2 100	2 110
— 5 dollars	1 325	1 325
— 50 pesos	3 940	3 860
— 20 marcs	705	710
— 10 florins	388	388
— 6 roubles	412	412

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES À TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en esp. (F)
4 1/2 % 1973	14 513	24 988 815
Schulmberger (1)	48 311	23 592 848
L'Air liquide	32 227	30 588 083
Moët	12 515	21 493 640
IBM (1)	25 716	32 866 125
EIF (1)	292 183	63 621 488
BSN	150 011	38 571 142
Carrefour (1)	73 264	34 996 347
Club Méditerranée (1)	34 578	32 612 064
Cie base	30 813	26 828 745
L'Oréal	10 632	24 602 108
CFP	100 132	23 481 390
Sanitol (1)	7 450	19 639 320

* Du 15 au 23 août inclus. (1) Séance du vendredi incluse.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Net raffermissement

Stoppe une semaine, la campagne d'été et repartira ces prochains jours à Wall Street. Mais pour l'essentiel les 2 % de hausse enregistrés par l'indice des industrielles ont été acquis au cours de la seule séance de mardi. Ce jour-là, le marché, stimulé par l'annonce d'un ralentissement de l'inflation (+ 0,3 % seulement en juillet) s'envolait. Ralentiement (+ 22 points). Par la suite, il restait une sourdine à ses ambitions, ne sachant trop comment interpréter les dernières statistiques sur l'évolution de l'économie, surtout la légère tension enregistrée sur le front monétaire. Ce qui ne l'empêchait pas de très bien consolider ses positions. Mais après avoir passé ces statistiques à la loupe, l'investisseur se rendait compte que la contraction de la masse monétaire, beaucoup plus importante que prévu, les investisseurs ont repris leur souffle. Vendredi, le « Dow » s'inscrivait à 1 236,52 (+ 24,62 points), mais ce sont surtout les institutions, convaincu que l'expansion se poursuivait sans effort sur l'inflation, qui ont monté au créneau. Plus incertaine, la clientèle des particuliers s'est mise en retrait. L'indice de participation a perdu 47,41 (contre 474,41 millions de titres contre 416,42 millions).

	Cours 17 août	Cours 24 août
Alcoa	36 3/4	38 1/8
ATT	18 5/8	19 1/8
Boeing	51 7/8	53 5/8
Chase Man. Bank	41 3/8	42 1/2
Du Pont de Nemours	47 3/8	50
Eastman Kodak	74 7/8	76 1/4
Exxon	41 3/8	42 3/4
Ford	44 1/4	45 1/2
General Electric	57 3/8	58 1/8
General Foods	38 1/4	38 3/4
General Motors	74 7/8	74 7/8
Goodyear	28 1/2	27 1/2
IBM	122 7/8	125 1/2
ITT	26 5/8	27 1/4
ITT	26 3/4	28 3/8
Mobil Oil	36 1/4	36 5/8
Monsanto	45 7/8	46 3/4
Trayco	35 3/4	35 5/8
UAL Inc.	37 3/4	38 3/8
Walt Disney	55 1/8	56
US Steel	24	24 5/8
Westinghouse	25 5/8	26 3/8
Xerox Corp	38 7/8	39 1/2

LONDRES

La grève des mineurs et ses violences d'une part, la menace d'un conflit social sur les docks d'autre part, ont rendu le Stock Exchange très mal à l'aise. Le marché s'est d'abord alourdi puis redressé sous la conduite des professionnels pour se repérer de nouveau, se raffermir enfin sur l'assurance que la grève des dockers se limiterait à l'Écosse. Les pétroles ont été stimulés à la suite de l'annonce faite par le chèque Yaman qui la surproduction de l'OPEP pourrait prendre fin à l'automne.

Indice « FT » du 24 août : industrielles, 839,2 (contre 836,8) ; mines d'or, 570,9 (contre 578,8) ; Fonds d'Est, 79,76 (contre 79,55).

FRANCFORT

La détente des taux d'intérêt et les excellents résultats constatés dans les grands échanges, Hoechst, BASF, Bayer, ont constitué des facteurs de soutien sur un marché plutôt morose. Indéce de la Commerzbank du 24 août : 987,40 contre 984,20.

	Cours 17 août	Cours 24 août
Bocchini	335	345
Bowater	172	167
Brit. Petroleum	476	488
Charter	255	246
Commerzbank	121	119
D. De Beers	68	68
Dunlop	42	40
Frue Stat. God. (1)	34 1/2	33 3/8
Glen	930	925
Commerzbank	149,59	147
Imp. Chemical	594	610
Shell	615	641
Unilever	910	933
Wickes	174	183
Wur Low	35	35 1/8

(*) En dollars.

TOKYO

Le Kabuto-Cho s'est montré assez indécis. Ferme un jour, plus lourd le lendemain, le marché s'est finalement un peu redressé samedi matin, mais sans réelle conviction. Réapparait la semaine précédente, les investisseurs étrangers ont été plus réticents.

Indice du 25 août : Nikkei Dow Jones : 10 565,66 (contre 10 449,48) ; indice général, 814,74 (contre 808,86).

	Cours 17 août	Cours 24 août
AEG	52	50,80
BASF	154,80	153,90
Bayer	166,50	165,80
Commerzbank	149,59	147
Deutschebank	334	327,50
Hoechst	167,50	167,20
Karstadt	238	234
Mitsubishi	141,98	138,70
Siemens	398,60	398,30
Volkswagen	177,70	178

سكنا من الأصل

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euro-marché Sophistication

La saison estivale touchant à sa fin, les emprunteurs français ont fait cette semaine leur répartition sur le marché international des capitaux. Deux d'entre eux sont, sous la garantie de la République française, venus le solliciter à vingt-quatre heures d'intervalle, mais pour des motivations différentes et dans des secteurs bien distincts.

D'une part, EDF a offert, sur une durée de dix ans, la valeur nominale de 500 millions de dollars d'euro-obligations à coupon « 0 » qui seront le jour à un prix de 32,25 (le Monde du 24 août). D'autre part, la Banque française du commerce extérieur (BFCE) a lancé un euro-emprunt à taux variable de 600 millions de dollars sur quinze ans, qui portera un intérêt trimestriel composé de l'addition de 0,125 % au taux du Libor à six mois.

Les deux opérations s'adressent donc à des secteurs du marché euro-obligataire et à des investisseurs qui ne sont pas les mêmes. De plus, EDF emploiera les 155 millions de dollars qui représenteront le produit de sa transaction à refinancer à meilleur coût des dettes existantes, tandis que la BFCE entend, après avoir devenu sa grande opération prioritaire, lever des capitaux destinés à soutenir son activité.

L'euro-emission BFCE, qui est dirigée conjointement par le Crédit suisse - First Boston et la BNP, est classée dans sa forme. Elle a été très bien accueillie et se traitait, à 24 août, sur le marché gris, avec une décade de seulement 0,60. En revanche, l'euro-emprunt EDF, qui est dirigé par l'American Morgan Guaranty, la BNP et Nomura, est plus original dans la mesure où il s'articule sur des contrats de swap successifs portant sur les taux d'intérêt.

Aux termes du premier, EDF versera à la BNP un intérêt sur les 155 millions de dollars répartis qui sera le Libor minoré par un pourcentage important. En échange, la BNP versera sur le même montant à EDF un intérêt à taux fixe qui ne lui sera réglé qu'à la fin de la dixième année, c'est-à-dire à l'échéance de l'émission à coupon « 0 ». Composés, ces intérêts représenteront 345 millions de dollars, c'est-à-dire la différence entre le produit de l'emprunt et sa valeur nominale de remboursement de 500 millions de dollars.

Aux termes d'un deuxième contrat d'intérêt portant également sur 155 millions de dollars, la BNP versera à Morgan Guaranty un taux qui sera le Libor minoré du même pourcentage que dans le contrat précédent. En échange, Morgan servira à la BNP un intérêt fixe qui sera le même que dans le premier contrat, mais qui, lui, sera réglé annuellement. Composés, il représentera aussi au bout de dix ans 345 millions de dollars, mais comme la BNP recevra plus - par suite du paiement annuel, qu'elle encaissera, alors qu'elle n'aura à servir l'intérêt à EDF qu'au bout de dix ans, elle versera à Morgan, sur l'excédent déposé, un intérêt qui sera celui du Libor « sec ».

En fin de compte, Morgan Guaranty se refinancera à son tour auprès de contreparties diverses dans le cadre d'un échéancier correspondant à ses engagements avec la BNP.

Même si ce mécanisme peut paraître un peu compliqué, il offre en fin de compte deux avantages majeurs pour EDF. D'une part, il lui permet d'obtenir des capitaux à un coût avantageux puisque substantiellement inférieur au Libor. D'autre part, il élimine l'énorme risque de change encouru par la nécessité de rembourser à l'échéance 345 millions de dollars de plus que ce qui a été initialement encaissé par l'emprunteur. De son côté, la catégorie de prêteurs friands de coupon « 0 » a apprécié le rapport qu'elle obtient après dix ans. Très vite placé, l'emprunt EDF était recherché vendredi à partir d'une modeste décote de 0,95.

La direction des impôts des Etats-Unis (IRS) a envoyé cette semaine aux banques américaines un document qui teste, après l'abolition de la retenue à la source sur les coupons des emprunts émis outre-Atlantique, de définir la forme sous laquelle les obligations américaines pourront dorénavant être offertes. Ce document, qui n'est pas exhaustif, mais qui a pour but de susciter les commentaires de toutes les parties intéressées, essaie de dégager les règles d'un jeu où deux tendances s'opposent.

D'un côté, le gouvernement américain voudrait couvrir son déficit budgétaire en vendant des bons et des obligations aux Européens. Pour ce faire, le meilleur moyen serait d'émettre des titres au porteur qui préserveraient l'anonymat des portefeuilles suisses et autres. De l'autre, les autorités américaines, qui jusqu'à ce jour ont toujours émis du papier nominatif, ne veulent pas, en proposant des obligations au porteur, être accusées de favoriser l'évasion fiscale. Au beau milieu d'une élection présidentielle, ce serait un argument politique peu favorable à l'administration sortante.

La difficulté de résoudre un dilemme qui s'apparente à la quadrature du cercle a donné naissance à un document où, à la volonté de trouver une solution rationnelle, se mêle beaucoup d'ambiguïté. L'IRS stipule en effet qu'une obligation américaine n'est pas obligatoirement nominative, si elle répond aux trois critères suivants : qu'elle soit vendue ou revendue sans des conditions garantissant qu'elle n'est pas cédée à une personne résidant aux Etats-Unis ; que l'intérêt en soit servi hors du territoire américain ; que soit inscrite sur chaque titre une mention soulignant les limites d'exception fiscale américaine.

Tout cela est finalement très vague, surtout si l'on considère que pour satisfaire le premier critère l'émetteur devra, entre autres, avant que son emprunt soit lancé, assurer en toute bonne foi que ses obligations n'ont pas besoin d'être enregistrées nominativement ainsi que lui en fait obligation la loi sur les valeurs mobilières de 1933 - sur ce qu'elles sont destinées à être placées

Les devises et l'or Les gourous sont en vacances

Le mouvement pendulaire suivi par le dollar depuis le début de l'été s'est presque arrêté cette semaine sur les marchés des changes internationaux. Après être assez sensiblement remontée, la devise américaine s'est repliée. Mais, cette fois, sa baisse n'a pas été suivie d'une reprise. A la veille du week-end, le dollar s'est maintenu à peu près partout aux niveaux atteints le jeudi 23 août, niveaux assez nettement supérieurs tout de même à celui du vendredi précédent, cela étant encore plus vrai à Paris (8,8170 F contre 8,7750 F le 17 août).

Seul le deutschemark s'est raffermi par rapport au billet vert, la Bundesbank étant discrètement intervenue.

Reprenons le film des événements. Lundi 20, le dollar, qui avait assez sensiblement décollé à la fin de la semaine précédente, reprit de la vigueur. Pour expliquer le phénomène, les cambistes évoquaient le facteur technique, bien sûr, mais surtout le facteur psychologique. « Les acheteurs observés le 17 août n'ont pas convaincu les spéculateurs », disaient-ils et « par conséquent, beaucoup ont procédé à des achats de couverture ». Autre explication donnée : la hausse des revenus personnels aux Etats-Unis (+ 0,8 % en juillet) plus forte que prévu.

Mardi 21 août, nouvelle progression du dollar. Cette fois, le « couple » était le PNB pour le deuxième trimestre. Après une dernière retouche, les statisticiens de l'administration américaine l'avaient présenté dans sa forme définitive : + 7,6 % en rythme annuel. Ce taux était légèrement supérieur au chiffre provisoire (+ 7,5 %).

Il témoignait du fait que l'expansion aux Etats-Unis, certes ralentie, se poursuivait à bonne cadence. La nouvelle a été accueillie avec embarras. Comment fallait-il l'interpréter ? Finalement, elle a contribué à favoriser des achats de dollars.

Le lendemain, le billet vert poursuivait son ascension et frôlait les 8,89 F à Paris, et les 2,90 DM à Francfort.

Le lendemain, le billet vert poursuivait son ascension et frôlait les 8,89 F à Paris, et les 2,90 DM à Francfort.

L'UEF est un établissement suffisamment au fait des réalités américaines pour savoir que son offre avait pu de chance d'être retenue. Elle a cependant une certaine certitude que l'opération se situe dans le cadre d'une transaction entièrement acquiescée d'avance par la banque zurichoise : que le papier soit émis au porteur ; que sa place soit exclusivement limitée à l'Europe ; que le Trésor des Etats-Unis ne procède à aucune autre émission de ce type durant les soixante jours suivant l'exercice concerné.

L'UEF est un établissement suffisamment au fait des réalités américaines pour savoir que son offre avait pu de chance d'être retenue. Elle a cependant une certaine certitude que l'opération se situe dans le cadre d'une transaction entièrement acquiescée d'avance par la banque zurichoise : que le papier soit émis au porteur ; que sa place soit exclusivement limitée à l'Europe ; que le Trésor des Etats-Unis ne procède à aucune autre émission de ce type durant les soixante jours suivant l'exercice concerné.

Recapitulatif. - Dans notre précédente rubrique (le Monde du 19-20 août) intitulée « Soulagement », il convenait de lire, dans la troisième colonne : « L'ampleur du déficit fédéral aux Etats-Unis et, au Japon, le recours presque obligatoire à l'épargne qui, plus que l'impôt, a toujours été traditionnellement la manière japonaise de couvrir le budget du pays, expliquent la prépondérance de ces deux marchés des capitaux ».

avec un montant de 6,5 milliards de dollars.

En dépit de ce programme chargé, les spécialistes ne paraissent pas particulièrement inquiets et, selon eux, la réunion du comité directeur de la Réserve fédérale (Fed), qui s'est tenue cette semaine (les résultats ne seront connus que bien plus tard), n'a pas dû déboucher sur une modification sensible de l'attitude de la Fed à l'égard des liquidités en circulation sur le sol américain. Les dernières statistiques hebdomadaires relatives à la masse monétaire sont plutôt rassurantes.

Un cours de la semaine bancaire s'élevait le 13 août, la masse M-1 s'est réduite de 1,2 milliard de dollars pour s'établir à 546,1 milliards, ce qui maintient la croissance monétaire dans la « fourchette » de 4 % à 8 % tirée par la Réserve fédérale.

De ce côté-ci de l'Atlantique, par contre, on a relevé la progression de la masse monétaire ouest-allemande (plus de 3,5 milliards de marks au mois de juillet). Ce n'est pas le seul élément déterminant quant à l'attitude à adopter par les autorités monétaires locales ; mais, à l'évidence, leur religion n'est pas encore faite sur le point de savoir s'il convient ou non de suivre, dès à présent l'exemple de la Banque d'Angleterre et de la Banque de France, qui ont récemment pesé sur leurs taux de base bancaires.

A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour est tombé à 10 15/16 %,

Dans l'énosé des motifs, revenait le sempiternel refrain : l'économie américaine se porte bien et les capitaux affluent vers Wall Street, en excellente forme, et sur le marché obligataire, lui aussi en bonne condition. A cela, il fallait ajouter la légère tension observée sur les taux d'intérêt outre-Atlantique. Jeudi, toutefois, la tendance se renversait avec la détente enregistrée sur le front monétaire (baisse du taux de rendement des Bons du Trésor à deux ans). Autre raison : l'inflation (+ 0,3 % en juillet) se montrait modérée. Il y avait bien l'augmentation des commandes de biens durables le même mois (+ 2,20 %), mais elle ne résistait pas à l'analyse. En réalité, ce gonflement provenait des commandes passées par la défense (celles d'origine strictement civile avaient, au contraire, diminué de 3,3 %).

Dans la soirée, à New-York, le dollar allait tout de même manifester quelques velléités à la hausse. Mais, avec assez peu d'affaires et l'annonce d'une contraction de la masse monétaire (- 1,2 milliard de dollars), plus du double de celle attendue (500 millions), la devise américaine restait dans le rang.

A la veille du week-end, le calme régnait sur toutes les places et le dollar ne variait guère. Seule information de la journée : l'annonce d'une grave limitation des dockers britanniques. La livre en a été un peu secouée, mais s'est ressaisie assez vite, le conflit se limitant à l'Ecosse. Les professionnels attendaient la publication des minutes de l'avant-dernière réunion tenue en juillet par la commission de l'open market - de la Réserve fédérale, mais n'espéraient pas de surprises désagréables. De toute façon, il s'agissait du passé et le sentiment dominant était que le FED, lors de la dernière réunion de ce type en début de semaine, n'avait pas renversé les conditions de crédit. « Les derniers statistiques monétaires, disait-on, en témoignent ».

Amag, le dollar ? Assez curieusement, aucun gourou n'a pris la

parole cette semaine pour faire connaître son point de vue sur la question. Sans doute étaient-ils tous en vacances. Comme à l'habitude, les cambistes se gardaient bien de formuler des pronostics. Tins avouaient s'étonner de la modération de l'inflation malgré la vigueur persistante de l'activité économique. Assurément, le phénomène est nouveau. Nul ne sait combien de temps il durera. Le sort du dollar est en partie lié à la hausse des prix génératrice de taux élevés.

Les milieux financiers faisaient pourtant remarquer que, même si l'inflation était contenue, l'afflux de capitaux vers les Etats-Unis ne cessait pas, du moins aussi longtemps que les investissements apparaissent rentables. Mais quand ceux-ci le seront-ils ? Un goussu serait donc inspiré d'éclaircir les lanternes des cambistes. « Les marchés se cherchent », déclarait-on vendredi soir dans la filiale parisienne d'une grande banque étrangère. Les autorités suédoises ont démenté l'existence d'un plan de réévaluation de la couronne suédoise.

D'après le FMI, le dollar canadien, le deutschemark et le dollar ont été, en termes réels, les monnaies les plus stables en 1983. Le dollar canadien est numéro un. En tenant compte du taux de l'inflation au Canada et de la part de ce pays dans le commerce mondial, sa variation trimestrielle a été de 0,85 %. Sur les mêmes bases, la variation trimestrielle du deutschemark a été de 0,94 % et celle du dollar de 1,73 %.

Ensuite, les écarts se creusent : 1,97 % pour la lire italienne, 2,42 % pour le franc français, 3,34 % pour le yen, 4,95 % pour la livre sterling.

De 353 dollars l'once le 17 août, le prix de l'or est progressivement redescendu à 346 dollars pour remonter à 350 dollars à la veille du week-end.

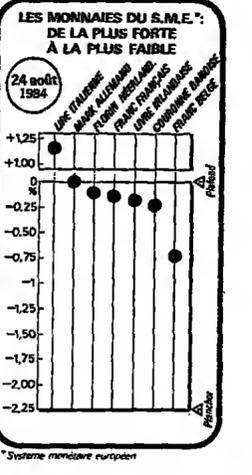
A. D.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 AOUT AU 24 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Libor	8 E.U.	France	France	D. mark	France	France	Libor
			simple	simple		simple	simple	
Londres	11,985	11,985	11,917	11,917	34,119	1,724	30,928	8,800
New-York	11,775	11,775	11,908	11,908	34,956	1,722	31,075	8,800
Paris	11,878	11,878	11,907	11,907	34,956	1,722	31,075	8,800
Zurich	11,917	11,917	11,907	11,907	34,956	1,722	31,075	8,800
Frankfurt	11,917	11,917	11,907	11,907	34,956	1,722	31,075	8,800
Buenos Aires	11,917	11,917	11,907	11,907	34,956	1,722	31,075	8,800
Australie	11,917	11,917	11,907	11,907	34,956	1,722	31,075	8,800
Mexico	11,917	11,917	11,907	11,907	34,956	1,722	31,075	8,800
Tokyo	11,917	11,917	11,907	11,907	34,956	1,722	31,075	8,800

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 24 août, 3,6600 F contre 3,6441 F le vendredi 17 août.



Les matières premières Hausse du cuivre et du cacao

Les prix des matières premières ont fléchi en moyenne de près de 7 % par rapport à leur niveau le plus élevé de mars dernier, selon les statistiques établies par le FMI.

Une reprise s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres.

Vive hausse des cours de cacao, qui retrouvent sur les différents marchés leurs niveaux les plus élevés depuis deux ans. Les négociations redoutent une aggravation de la pénurie de fèves de bonne qualité à court terme.

LES COURS DU 24 AOUT 1984
(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTALLS. - Londres (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1044 (1009) ; à trois mois, 1057 (1027) ; étain comptant, 9 255 (9 215) ; à trois mois, 9 210 (9 152) ; plomb, 357,50 (353) ; zinc, 631 (627,50) ; aluminium, 855,50 (858) ; nickel, 3 625 (3 580) ; argent (en once par once troy), 580 (596,5) ; New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,90 (59,50) ; argent (en dollars par once), 7,62 (7,86) ; platine (en dollars par once), 344,80 (345,8) ; Palladium (en dollars par once), 139,40 (143).

TEXTILES. - New-York (en cents par livre) : coton, oct., 66,15 (65,85) ; déc., 66,90 (66,22) ; Laines (en nouveaux pence par kilo), oct., 488 (492) ; Roanoke (en francs par kilo), oct., 51,60.

CACAO. - Londres (en livre par tonne) : B.S.S. (comptant), 620 (630-650).

DÉRIVÉS. - New-York (en cents par lb) : café (en dollars par tonne) : cacao, sept., 2 394 (2 215) ;

Marché monétaire et obligataire Pas d'inquiétude

Accaparé par les retombées à attendre de la vaste offensive lancée par les Américains sur les marchés internationaux des capitaux (à la fois pour tenter de réduire le coût de leur dette publique et pour dévier les sommes importantes qui transitent notamment par la City), l'intérêt des observateurs s'est émus à l'égard des marchés domestiques, dominés cette semaine encore par un mouvement général - mais graduel - de baisse des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, le ton était à la détente, ainsi que l'attestent les taux de rendement pratiqués à l'occasion des deux adjudications. La première, qui portait sur des Bons du Trésor à trois mois, a débouché sur un rendement de 10,40 % contre 10,49 % la semaine précédente, celui des taux à six mois s'établissant à 10,59 % contre 10,63 % précédemment, ce qui constitue le plus bas niveau depuis le 23 juillet et le 9 juillet respectivement. Lors de la vente aux enchères d'effets à deux ans qui a suivi, le constat était identique : un taux de rendement moyen de 12,43 % contre 12,69 % à la précédente adjudication, soit un plus bas niveau depuis le 30 avril.

Les besoins de financement du Trésor restent cependant importants. On prévoit déjà pour la semaine prochaine une adjudication d'effets à trois et six mois portant sur un total de 13 milliards de dollars, une autre vente aux enchères de bons à cinq ans et deux mois étant programmée pour le 29 août

Marché obligataire, avec un minimum de 7 % pendant la durée de l'emprunt, les titres étant émis à 98 %, soit 4 900 F, la moitié de l'émission (1 milliard de francs) étant réservée aux banques.

Au calendrier des émissions figurent également un prochain emprunt de 1,4 milliard de francs, à TMO, de la RATP, trois emprunts de moindre montant (SDR, C&F-Chimie, BHE) et, à partir de la mi-septembre, de nouveaux des émissions de volume plus important avec l'arrivée de la CNT et du Crédit national. Emises « à de bonnes conditions » selon les familiers du marché (un taux nominal de 11,85 %, en baisse de 30 centimes sur la précédente émission de cette nature), les obligations renouvelables du Trésor (ORT) sont remboursables au pair.

Assorties d'une option d'échange après la troisième année, ces ORT peuvent alors être reconduites pour une durée de six ans. A mi-chemin entre les bons du Trésor et les obligations, la formule des obligations renouvelables du Trésor a été lancée pour la première fois, avec un résultat mitigé (1 milliard de francs seulement), en juin 1983. Depuis, deux autres émissions ont eu lieu : en février 1984 (7 milliards de francs) et en juillet dernier (8 milliards). Lancée avec un minimum de 1 milliard de francs, cette nouvelle émission devrait recueillir une somme supérieure à ces deux derniers montants.

De la même manière, les liquidités restent abondantes et ne demandent qu'à être placées. Témoin le succès, le mardi 21 août, de l'émission de l'emprunt de 2 milliards de francs lancé par la SAPAR (Société anonyme de gestion et de contrôle de participations), organisme financier d'EDF, parallèlement à une émission euro-obligataire. D'une durée de dix ans, cet emprunt est assorti d'un taux égal à 95 % du taux du

SERGE MARTL

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. POLOGNE : les autorités multiplient les avertissements aux prisonniers politiques arrêtés.
6. ÉTATS-UNIS : Tass dénonce les « éducatrices coloniales » de M. Reagan.

POLITIQUE

7. Les nouveaux venus.
8. Les musées aux hormones.

CULTURE

10. Don Giovanni à la Maison des cultures du monde.
- La saison théâtrale hors Paris.

ÉCONOMIE

13. En Grande-Bretagne, la deuxième grève des dockers renforce le front des mineurs.
14. Les musées aux hormones.
15. Crédits, changes et grands marchés.

RADIO-TÉLÉVISION (12)

Carnet (9) : Programmes des spectacles (11) ; Météorologie (12) ; Mots croisés (12) ; Journal officiel (12).

M. MITTERRAND DEVANT LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SAVOIE ?

Quand un élu RPR invite aussi le président...

M. Michel Barnier, député RPR de Savoie et président du conseil général de ce département s'est adressé par lettre le 3 août au président de la République pour lui demander de bien vouloir assister, à l'occasion de sa visite du 6 septembre à Montmélan (Savoie), à une séance extraordinaire du conseil général.

« Je souhaiterais que nous puissions à cette occasion esquiver un bilan de la décentralisation et poser les vrais problèmes des Savoisyards : l'emploi, l'agriculture de montagne... », sous a déclaré M. Barnier qui attache la plus grande importance à ce « geste symbolique ». Le président du conseil général, qui compte, quoi qu'il arrive, « être présent de toute façon » et dire « sans complaisance ni agressivité » au chef de l'Etat ce qu'il a à lui dire, préférerait voir se développer sous la forme qu'il a proposée un « dialogue constructif ».

Pour M. Barnier, la réponse apportée à sa proposition décline le degré de vérité des ouvertures et des offres de dialogues formulées par le premier ministre lors de son entrée

LES DEMANDES D'EXTRADITION DE BASQUES ESPAGNOLS

Une manifestation de protestation est autorisée à Hasparren

Le comité de soutien aux réfugiés basques, des organisations autonomistes, la Ligne des droits de l'homme, la section du Parti communiste marxiste-léniniste et la Ligne communiste révolutionnaire appellent à manifester, samedi 25 août, à Hasparren (Pyrénées-Atlantiques) pour le

droit d'asile et contre les extraditions. Les organisateurs du rassemblement ont préféré ce petit village de l'intérieur du Pays basque aux grandes villes de la côte où l'hostilité à l'encontre des réfugiés basques espagnols va grandissant. La manifestation n'a pas été interdite.

Le rôle du président de la cour d'appel de Pau

Bayonne. — On en a marre que les Basques viennent nous embêter avec leurs manifestations. Vivement la création d'un département basque avec une cour d'appel à Bayonne.

Depuis trois semaines, les Palos vivent à l'heure des extraditions. Chaque procès, chaque publication d'office de la chambre d'accusation sont l'occasion d'un bouillonnement de la capitale béarnaise par les forces de l'ordre chargées de prévenir un éventuel débordement des manifestations. A cette occasion, sur la route Bayonne-Pau, des patrouilles de gendarmes interpellent systématiquement toute voiture immatriculée en Pays basque espagnol. Tout autour du palais de justice, des CRS veillent, armés à la bretelle. Au fur et à mesure que l'on s'approche de la salle d'audience, les contrôles sont plus stricts. Une vigi-

lance qui n'est pas exempte d'erreurs puisque, à l'occasion du second des trois procès d'extradition, la police a présenté à l'audience deux réfugiés basques dont la comparution n'était prévue qu'une semaine plus tard.

Premiers à taper la semelle devant la porte close du prétoire, les parents des « extraditables ». Ils ont éprouvé, bien avant eux, le combat politique de leurs fils, mais ce sont plus des sentiments parentaux que des passions fanatiques qui les animent. Une mère nous avouera vivre plus sereinement depuis que son fils a été arrêté début juillet : « En prison, je sais qu'il est à l'abri des balles du GAL ». Neuf mois en huit mois, vingt-cinq explosions vers l'Amérique latine, une trentaine de demandes d'extradition et, de l'autre côté des Pyrénées, une série d'attentats contre tout ce qui est français. Un printemps chaud, un été brûlant qui ont attiré sur la « question basque » les feux de l'actualité. A chaque audience de la chambre d'accusation, plusieurs dizaines de journalistes de la presse écrite et audiovisuelle envahissent la salle. Avant l'ouverture de la séance et sous les projecteurs de télévision, les prévenus accordent des interviews ; les magistrats se font photographier sur leur estrade.

Le président, M. Michel Svaha, se plaint de toute cette publicité : « L'Espagne et la France sont suspendues à notre décision : c'est vraiment nous faire trop d'honneur puisque, en fait, c'est le gouvernement qui décide. Et regrette que l'Etat n'ait pas veillé à plus de discrétion par respect pour les parents des victimes ».

En quelques mois, M. Svaha, membre de l'Association professionnelle des magistrats, classés à droite, est devenu la « bête noire »

des Basques. C'est lui qui a ordonné la mise en liberté de quatre policiers espagnols arrêtés, en décembre 1983, à Hendaye alors qu'ils étaient en train d'enlever un réfugié basque ; c'est lui qui a annulé toute la procédure ayant conduit à l'arrestation, au mois d'avril, des dix membres présumés du GAL ; c'est encore lui qui a critiqué la décision de juge d'instruction de Bayonne de laisser en liberté trois réfugiés basques interpellés en train de peindre des graffiti sur les murs d'une école d'Hendaye, et suggéré qu'ils soient ramenés à la frontière espagnole.

Autant de « raccourcis juridiques » dénoncés par l'avocat de la défense, M^e Christiane Fando, qui reproche notamment aux magistrats de sortir des limites que leur fixe la loi sur l'extradition : ils doivent, en effet, se prononcer sur l'identité de la personne réclamée par son pays, la qualité des faits qui lui sont reprochés et s'assurer de la régularité de la procédure. Or, que ce soit pour les motifs présentés ou pour le bénéfice de la qualité de réfugié politique, puisque étant de ceux « qui tentent par force et violence de renverser les institutions légales de leur pays ». Or cette qualité a été accordée, récemment, par le Conseil d'Etat à des dirigeants présumés d'ETA.

C'est à la cour de cassation, devant laquelle la défense a introduit des pourvois, de se déterminer maintenant sur les avis rendus à Pau. En dernier ressort, ce sera au gouvernement français de trancher.

PHILIPPE ETCHÉVERRY.

Satisfaction à Madrid après la décision de la justice française

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Bilbao, dans la soirée du vendredi 24 août, pour protester contre les quatre avis favorables donnés ce même jour par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau à l'extradition de quatre nouveaux militants séparatistes basques arrêtés en juillet dans la région de Bayonne. Il n'y a pas eu d'incidents.

Le gouvernement de Madrid a accueilli avec satisfaction cette décision judiciaire, survenue à l'après-midi, comparable, dit-il, à la décision de la cour d'appel de Pau. M. Moliner, estimant ce jugement « positif », a déclaré que la cour de Pau avait ainsi repris à son compte une thèse « maintenue systématiquement » par son pays, selon laquelle la qualité de « réfugié » ne peut être reconnue à ceux qui tentent de renverser par la violence les institutions légales.

On commence à envisager sérieusement, à Madrid, la possibilité d'une cessation des activités de l'ETA. La nouvelle coopération avec Paris a déjà entraîné, ces derniers mois, l'expulsion de 25 militants de l'organisation séparatiste vers quatre pays latino-américains. Parallèlement, le Groupe antiterroriste de libération (GAL), sans doute financé par les services spéciaux espagnols, a assassiné huit « Euzkars » en France. L'ETA, qui vient de célébrer le 25^e anniversaire de sa création, se trouve ainsi en position très difficile — même s'il peut encore frapper durement. Mais le comité exécutif d'Euzkadi Ekzerra (gauche nationaliste basque)

Le numéro de « Monde » daté 25 août 1984 a été tiré à 428 251 exemplaires

L'ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PARIS

Le cortège glorieux

Il y avait comme un semblant de sourire sur le visage de bronze du maréchal Philippe-Marie Leclerc de Hauteclocque et comme une lueur de fierté dans le regard de l'homme à la canne et au légendaire képi qui, voici quarante ans jour pour jour, approchait le premier terme d'une épopée commencée au fond du désert, allait pouvoir enfin donner à ses soldats dévorés d'impétuosité l'ordre d'investir la capitale où flottaient encore des drapeaux à croix gammée. Un jour d'angoisse et d'espérance où Paris aurait pu s'embraser comme une seule torche de la Chapelle à Montreuil et de Passy à Vincennes. Sa voue, vivement applaudie par la foule, avait tenu à s'associer, vendredi 24 août à 15 h 30, au premier des hommages solennels que Paris rendait à son libérateur.

Le char Sherman Romilly, brisé comme un sou neuf, qui fut le premier, le 24 août 1944, à faire grincer ses chenilles sur le pavé de Paris, dans la rue de la porte d'Orléans. Derrière venait l'Unité-traité Leclerc, qui fut lui aussi de la grande aventure, et puis des jeeps, mitrailleuses de 50 en batterie, remorque bichée et jerrycans en sautoir, un scout-car, une automobile de commandement, un GAC tractant sa citernes et même deux motos Harley Davidson de la Military Police à qui ne manquaient ni l'écusson ni un porte-bidon.

Mémo par des hommes tout vêtus de pied en casque à la mode des G.I., la colonne historique, dont sous les véhicules appartenait à une association privée, avait conçu un immense succès avant de reprendre le chemin de Paris, c'est-à-dire à qui trait de son commandement, de ses souvenirs, de ses questions à tous les vieux brisards, décorations au revers de la veste et bonnet

de police en tête, qui passaient une main émue sur le blindage des engins, comme des cavaliers fièrent leur monture après l'épreuve. Des photographes du dimanche étaient à la fête, comme les enfants quelques-uns engins défilant de près ou de loin.

« Au avant 16 heures, le cortège automobile a glissé en route. Par les boulevards Jourdan et Kleber, en passant la porte d'Orléans, puis le boulevard de l'Hôpital, et l'on franchit le Seine par le pont d'Austerlitz. Convoy du souvenir à travers Paris tout essouffé, comme il l'était déjà il y a quarante ans. Un Paris où de petites plaques de marbre vit et se souviennent des innombrables et les grilles des squares, que chaque mois d'août voit fidèlement se refléter rappelant la fébrile détermination des uns et les derniers sursauts meurtriers des autres.

Il était 18 h 30 lorsque le Romilly, dans une impressionnante pétaarde, atteignit l'Hôtel de Ville sous les acclamations. Le colonel Dréaux, ancien capitaine, de la 2^e DB qui commandait ce détachement de reconnaissance, était à ses côtés de la maréchal Leclerc et de MM. Jacques Chirac et Jacques Chaban-Delmas. Aujourd'hui, ni discours ni sonnerie militaire. Rien que le souvenir silencieux et l'émotion pour ceux qui avaient vécu ces heures-là, rien que le respect pour les autres, ceux qui n'auraient jamais entendu les borbore de la Wehrmacht résonner dans leurs rues pendant quatre interminables années.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.
(Lire notre dossier sur la libération de Paris dans le Monde aujourd'hui, pages XI à XIV.)

Mgr Lustiger : « Le combat n'est pas achevé »

Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a célébré samedi 25 août à Notre-Dame de Paris, à 10 heures, une messe pour le quarantième anniversaire de la Libération de Paris. Cet office, auquel assistaient notamment M. Laurent Fabius, premier ministre, représentant le président de la République et M. Jacques Chirac, maire de Paris, s'est ouvert par le Magnificat, comme en 1944, lorsque le général de Gaulle avait pénétré dans la cathédrale.

An cours de son homélie, le cardinal Lustiger a cité un éditorial anonyme du Courrier français du témoignage chrétien où l'on pouvait lire, à quelques mois de la Libération : « Nous n'aurions pas véritablement vaincu si nous n'avions opéré qu'un retournement de forces, sans vaincre en nous-mêmes l'esprit de haine, l'esprit de vengeance et tout ce qui lui ressemble ».

« Avons-nous véritablement vaincu ? Avons-nous surmonté ces tentations ? » s'est interrogé Mgr Lustiger pour qui « le combat n'est pas achevé ». Il a poursuivi : « Je n'accuse donc pas la génération présente quarante ans après l'avisévement que je viens de lire. Je n'accuse pas notre pays et notre civilisation, quand à moi tout je vous invite, vous mes concitoyens et vous mes frères dans la foi, à vous demander où en est notre combat avec les tentations de ce siècle. Nous

n'avons pas cessé d'être affrontés aux mêmes démons : le racisme, la réduction de l'homme à n'être qu'un peu de chair manipulable au gré des ambitions, des intérêts et des recherches (fussent-elles scientifiques) à la mesure de la misère des autres peuples, la fascination de l'Etat totalitaire au mépris des libertés, le « Führerprinzip », le « principe du chef » qui allègue à pris la figure détestable du culte de la personnalité (...)

« Une victoire peut être acquise et scellée, commémorée ou oubliée. La libération d'un peuple est une exigence qui doit être transmise de génération en génération ; toutes ont à prendre la mesure des servitudes, dont elles ont sans cesse à être délivrées pour avoir part à leur libération.

« Notre génération a donc fait un rude et sévère apprentissage de la vraie nature de la vie politique. Notre génération a été affrontée à un message généralisé qui cachait la vérité, insaisissable. Nous avons compris, au prix de la vie et de la mort, que la politique n'était pas un jeu, mais marquée à la destinée des hommes ; et que ce titre, elle relevait des libertés et dans des consciences. Le prétexte réalisme politique, qui pense triompher des consciences et du jugement moral, est en fait lui-même plus immoral que politique. »

Polémique autour d'une émission d'Antenne 2

M. Alain Peyrefitte, député (RPR) de Seine-et-Marne, et M. Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine, protestent contre le « partialité » d'une émission de télévision, « Liberté, liberté ou rien », produite par l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) et diffusée par Antenne 2 le 20 août.

Dans une question écrite au premier ministre, M. Peyrefitte affirme : « Le montage effectué tend à faire croire que les communistes avaient été les principaux, pour ne pas dire les seuls, libérateurs de la capitale ». Il ajoute : « Les vingt-cinq témoignages recueillis émanent pour la plupart de communistes ou de crypto-communistes ».

« La Haute Autorité s'est fait connaître par une cassette de l'émission et donnera son avis le 27 août. Le montage documentaire a été préparé par Jean A. Chaban-Delmas et réalisé par Gilles Naudin et Théo Babin. Les témoignages recueillis étaient ceux de Maurice Kriegel-Valrimont, Albert Onassis, Jacques Chaban-Delmas, Henri Rol-Tanguy, Roger Oswald, Pierre Bouchet, Michel Dubois, Léon Trévis, M^e Emmanuel Bégin, André Carrel, Robert Hénin, Georges Frémont, Edgard Pisani, Serge LeFranc, René de Chambrun, Madeleine Riffès, Léon Ruffin, Robert Doisneau, Jean Pronoux, Daniel Mayer, Manuel Lizana, Pierre Akiane, Jacques Dubé-Bridel et le docteur Rogot. »

LE DÉTOURNEMENT D'UN BOEING INDIEN A DUBAI

Les pirates accepteraient de libérer les passagers

Dubai (AFP, Reuter). — Le Boeing-737 des lignes intérieures indiennes Indian Airlines, détourné vendredi 24 août sur Lahore, Karachi puis Dubai, par des militants Sikhs, était toujours immobilisé en fin de matinée sur l'aéroport de Dubai, sur la côte est de la péninsule arabique, avec soixante-dix-neuf passagers et six membres d'équipage à bord.

Le directeur de la compagnie internationale indienne Air India à Dubai a indiqué que l'avion n'avait pas fait le plein de carburant. En dernière minute, on apprenait de source diplomatique indienne que les pirates avaient proposé de libérer les passagers se trouvant encore à bord si l'appareil était approvisionné en kérosène et était autorisé à décoller.

Le pilote de l'appareil avait réussi à atterrir à 0 h 40 GMT à Dubai — où l'autorisation de se poser lui avait

d'abord été refusé — après avoir prévenu la tour de contrôle qu'il était à court de carburant.

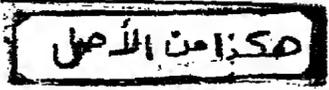
Le détournement a été revendiqué, vendredi soir, par un correspondant anonyme, dans un appel téléphonique à l'agence indienne PTL. L'homme se réclamait des commandos khalistanais, du nom de l'Etat indépendant, le Khalistan, dont les Sikhs demandent la création. Selon ce correspondant, les pirates exigent notamment la libération des militants sikhs arrêtés après l'intervention de l'armée indienne en juin dernier dans le sanctuaire sikh du Pendjab (nord-ouest de l'Inde), le temple d'or d'Amritsar. Des documents officiels publiés en juillet en Inde, indiquaient que quatre mille avaient été arrêtés après la prise du temple d'or.

Les membres du commando, qui étaient « nerveux » à l'escadre de Karachi, voudraient, selon un passager libéré, « faire le tour du monde » à bord du moyen-courrier indien pour dénoncer les « atrocités » commises selon eux par le gouvernement de M^e Indira Gandhi contre les Sikhs emprisonnés en Inde.

Durant l'immobilisation de l'appareil, vendredi à Lahore, les pirates avaient consenti à libérer cinq passagers. Deux autres ont pu quitter l'avion à Karachi. Selon les témoignages de plusieurs des passagers libérés, un membre d'équipage aurait été blessé à coup de couteau par l'un des pirates — au nombre de six et non de douze comme annoncé précédemment —, lesquels seraient également armés de deux pistolets et d'explosifs.

(Publicité)
VOLEZ EN CONCORDE A PRIX CHARTER
Le 6 octobre prochain aura lieu un voyage en Concorde à destination de l'Irlande. Occasion exceptionnelle de vivre la grande aventure supersonique à moindre frais.
Retour possible sur lignes régulières le jour de votre choix.
L'avez-vous déjà ? Le programme proposé par AIRCOM (Bo. 1.75.001)
93, rue de Valenciennes, 75008 Paris
Tél. : 322.86.46

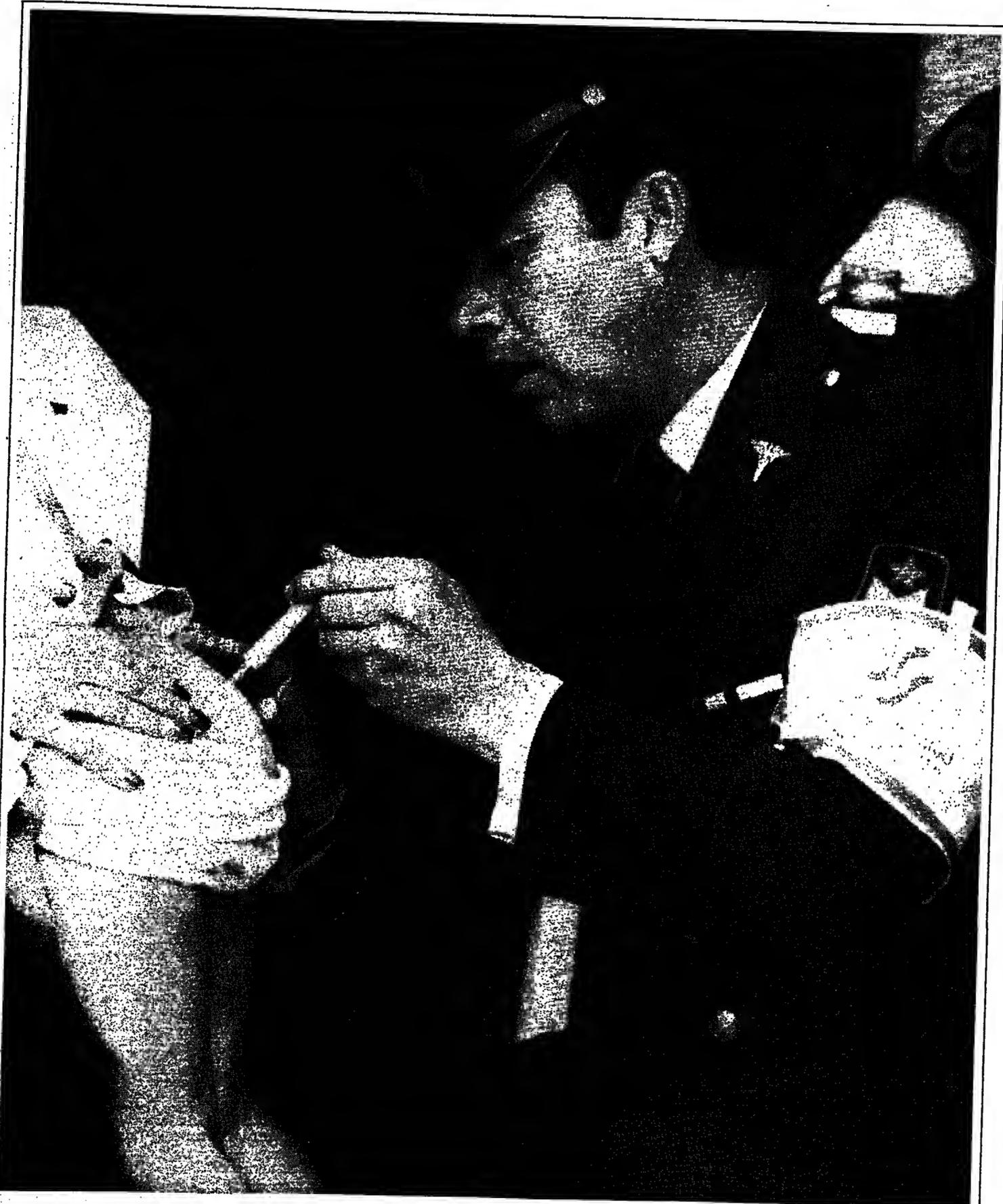
CEPES
sciences-po
depuis 1967, chaque année, plus de 1.000 étudiants...
57, r. Ch.-Lafitte, 92 Neuilly, 722.94.94 - 745.08.19



Le Monde

Aujourd'hui

cortège glorieux



TONY CARVALHO/UNICEF

La Colombie vaccine ses enfants, page II

Chercheurs du dimanche et patrimoine archéologique, page IV

En Aquitaine, l'université d'été de la communication, page VII

Témoignages sur la libération de la capitale, page XI

Supplément au numéro 12312. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 26 - Lundi 27 août 1984.

La Colombie lance une campagne nationale de vaccination. Opération sans précédent dans le tiers-monde.

Tous les enfants immunisés en trois jours

Poliomyélite, diphtérie, tétanos, rougeole, coqueluche.

Bilans...

Il y aura bientôt cent ans que Pasteur inoculait à un jeune Alsacien, Joseph Meister, mordu par un chien enragé, de la moelle épinière desséchée prélevée sur des lapins rabiques.

Avant lui et depuis 1796, la vaccination contre le varicelle s'était répandue, grâce à Jenner, dans le monde entier.

Le début du vingtième siècle vit une véritable efflorescence des vaccinations humaines et animales et la confirmation des travaux de Pasteur, qui avait affirmé, non sans polémique des milieux de l'époque, que l'on pouvait retirer à des bactéries, à des virus, ou à des toxines, leurs pouvoirs agressifs tout en leur conservant la capacité de provoquer l'immunité dans les organismes auxquels on les injectait.

Les vaccins contre la typhoïde, la tuberculose, la peste, le choléra, la coqueluche, la rage, la fièvre jaune, le typhus exanthématique, le diphtérie, la poliomyélite, la grippe, la rougeole, la rubéole, puis, plus récemment, contre l'hépatite B, les oreillons, la varicelle, certaines méningites et certaines pneumonies virent ainsi le jour les uns après les autres, pour se répandre dans le monde entier.

Si l'on excepte de remarquables perfectionnements techniques durant un siècle, rien, ou presque, n'avait changé dans les concepts qui président à la médecine préventive vaccinale.

Or voici qu'une série de travaux fondamentaux, menés en France au Centre national de la recherche scientifique et à l'Institut Pasteur et, en Israël, à l'Institut Weizmann, ouvrent une voie radicalement nouvelle à la discipline préventive et à l'immunologie, ou science des défenses naturelles, par la découverte de stimulants spécifiques de l'immunité et par la mise au point de vaccins révolutionnaires, préparés entièrement par synthèse et qui concernent tant les virus ou les bactéries que, ce qui paraissait inaccessible, les parasites ou les hormones.

Le prix international de l'Institut de la Vie vient de récompenser MM. Edgar Lederer, Louis Chedid et Michèle Sela, pour un accomplissement qui trace vraisemblablement l'usage entièrement nouvelle que revêtira en l'an 2000 le monde des vaccins et celui de la prévention.

D'autre part, les stratégies vaccinales mises en œuvre dans le tiers-monde sont en pleine évolution. Il y a huit ans, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) demandait à l'ensemble des pays en voie de développement d'adopter des programmes élargis de vaccination qui devaient permettre à tous les enfants d'être immunisés contre les six maladies les plus meurtrières de la petite enfance (tuberculose, rougeole, coqueluche, poliomyélite, diphtérie, tétanos) et ce d'ici à 1990.

Nous sommes aujourd'hui loin du compte, puisque, selon les experts, à peine 10 % des enfants du tiers-monde sont aujourd'hui, à six ans, à l'échelle, protégés contre ces maladies. Aussi certains pays tels que la Colombie ou le Brésil ont-ils décidé de donner une impulsion décisive à ces programmes par des actions massives et spectaculaires.

De telles expériences sont-elles extrapolables ailleurs, dans des pays où les structures administratives et économiques sont, de loin, moins développées et les moyens cruellement insuffisants, par exemple en Afrique noire ? Ce n'est pas certain. Il est possible qu'il faille, dans les pays les plus démunis, poursuivre avec patience et obstination des stratégies moins ambitieuses et plus patientes.

C'EST dans une atmosphère de liesse populaire, de fête, de musique andine, de danses ondiablées, que la Colombie s'est engagée, depuis le mois de juin, dans une aventure sans précédent dans un pays du tiers-monde. « Vacciner, c'est aimer » : ce slogan, depuis trois mois, a été reproduit sans trêve par les plus grands journaux du pays, relayé par la radio et la télévision nationale, repris dans les sermons dominicaux, solennisés par les déclarations du président de la République et du cardinal-primat de Colombie... L'objectif, apparemment, est simple : il s'agit, en trois « Journées nationales de la vaccination », d'immuniser toute la classe d'âge de zéro à quatre ans, contre les cinq maladies les plus dévastatrices de la petite enfance : poliomyélite, diphtérie, tétanos, rougeole et coqueluche (1). Un objectif simple mais une réalisation complexe : la Colombie est une mosaïque de plaines et de montagnes parfois inaccessibles, de populations hétérogènes - Indiens, Noirs, Blancs, métis, - de niveaux socioculturels très contrastés, où de paisibles villes d'allure coloniale voisinent avec des bidonvilles inhumains, comme celui de Bogota, où la criminalité et la délinquance atteignent des sommets.

Vacciner tous les enfants, en trois jours (le 23 juin, le 28 juillet et ce samedi 25 août) pouvait sembler, dans de telles conditions, relever de la gageure. Et pourtant, d'après les résultats des deux premières journées nationales, qui ont toutes chances d'être parachevés ce samedi, le pari aura été tenu.

Il y aura fallu ce que les Colombiens appellent eux-mêmes une « mobilisation générale » : le terme n'est pas excessif si l'on en juge par l'activité effrénée qui régnait

dans le pays le 28 juillet lors de la deuxième « Journée nationale ». Le dimanche précédent, dans les deux mille deux cents paroisses du pays, chaque prêtre avait porté sur les nécessaires et bienfaits de la vaccination. Quelques jours plus tard, la presse écrite, parlée et télévisée avait fait de même, diffusant le portrait d'un enfant-mascotte imaginaire dénommé « pitin », un petit garçon aux joues rebondies qui, l'air joyeux, réclamait impérieusement ses doses de vaccin.

Le jour venu, la fièvre était à son comble dans les rues de Bogota, dans les venelles du bidonville, dans les montagnes andines, comme dans les étouffantes plaines côtières où vivent les minorités noires et indiennes les plus défavorisées. A 8 heures du matin, le président Betancur lui-même vaccinait symboliquement le premier enfant de la journée au palais présidentiel ; deux heures plus tard, le cardinal-archevêque de Bogota, Mgr Munoz Duque, faisait de même sur la vaste place Bolivar, au cœur de la capitale. La présidente Rosa Helena Betancur, à la tête d'une délégation officielle forte notamment du ministre de la santé et du directeur général du Fonds de Nations unies pour l'enfance (UNICEF), M. Jim Grant, entreprenait, dans l'avion présidentiel, une tournée dans le nord du pays, pour inspecter quelques-uns des dix mille postes de vaccination ouverts pour la circonstance et vacciner elle-même, au son de fanfares assourdissantes, quelques joyeux élus.

Au total, plus de cent mille volontaires, au nombre desquels les bénévoles de la puissante Croix-Rouge colombienne, mais aussi de multiples policiers, militaires, prêtres et, bien entendu, l'ensemble des

personnels de santé du pays, ont vacciné sans trêve tout au long de la journée. La radio colombienne, toutes les deux heures, diffusait les résultats ville par ville, dans la fièvre que seules provoquent habituellement les journées électro-rales ou les compétitions sportives... Au soir du 28 juillet, près d'un million d'enfants avaient été vaccinés dans les vingt-quatre heures, soit la quasi-totalité de la population visée. Les autorités attendent un résultat au moins équivalent de la journée du 25 août.

Pourquoi les Colombiens se sont-ils lancés dans une aventure d'une telle ampleur ? Depuis quelques années, le pays, suivant en cela les recommandations de l'UNICEF et de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), avait entrepris de vacciner l'ensemble des jeunes enfants contre les principales maladies. Quadrillant la totalité du territoire, province par province, quartier par quartier, à l'aide d'un efficace programme dit de « canalisation », les autorités sanitaires étaient parvenues à améliorer notablement la couverture vaccinale, qui atteignait en 1983 plus de 40 % des enfants (contre moins de 20 % trois ans auparavant).

Mais ce résultat restait à leurs yeux insuffisant : ne pourrait-on pas, à l'aide du soutien massif des bénévoles, du clergé, de la Croix-Rouge, de l'armée, de l'OMS, de l'UNICEF et du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), doubler la mise et parvenir, en trois jours, à atteindre les 80 %, objectif jugé optimal par l'ensemble des experts ? Tel est le pari dans lequel s'est engagé le pays, pari qui, si les résultats de ce 25 août confirment ceux de deux journées précédentes, aura été tenu. Si l'on considère l'enthousiasme populaire qu'a provoqué cette initiative, il

semble d'ores et déjà acquis que cette dernière et troisième journée n'aura pas démenti le succès des deux premières. Les Colombiens auront fourni eux-mêmes l'essentiel de l'effort. Mais l'aide internationale n'a pas manqué à l'appel : l'UNICEF a fourni pour ces trois journées nationales 200 000 dollars, l'OMS 150 000 et le PNUD 150 000.

La Colombie aura ainsi fait œuvre de pionnier. Mais les autorités, le président Betancur en tête, ne dissimulent pas que nombre de problèmes continuent d'entraver les progrès sanitaires, au premier rang desquels l'inégalité socio-économique qui règne dans le pays, comme dans la quasi-totalité de l'Amérique latine. Les chiffres de la mortalité infantile sont éclairants à cet égard : alors que le taux est tombé à 60 pour mille dans l'ensemble du pays, il approche le 200 pour mille dans certaines zones, en particulier dans la région du Choco, sur la côte du Pacifique, où vit une population noire restée à l'écart, depuis des siècles, de tout progrès sanitaire et économique ; 200 pour mille, tel est précisément le taux que déplorent les plus défavorisés des pays du Sahel africain.

Au nombre des problèmes qu'affronte le gouvernement figure le rythme effréné de l'urbanisation dans un pays resté à dominante rurale jusqu'à la fin des années 50, mais où, à présent la population, pour 70 %, est concentrée dans les villes. Bogota à elle seule compte aujourd'hui près de 6 millions d'habitants ; elle en dénombrerait, en 1936, 330 000. De cette extraordinaire explosion urbaine, de l'inégalité, est née une criminalité qu'aggrave la culture et le commerce florissants de la cocaïne. Les tentatives de contrôle du trafic de la

drogue, trafic qui assure l'une des principales ressources du pays, ont coûté, tout récemment, la vie au ministre de la justice. Les dollars qui, grâce à la cocaïne, entrent dans le pays y subissent un rapide « recyclage », et, après leur transit par d'autres activités, deviennent ce que l'on appelle pudiquement à Bogota des « dollars délavés ». S'ajoutent à ces problèmes l'insécurité due à une guérilla qui, depuis vingt ans, n'a pas désarmé et à la crise financière qui touche la Colombie comme l'ensemble du continent.

Il n'en demeure pas moins que, grâce à des efforts patients, accompagnés d'actions spectaculaires telles que celle qui s'achève ce 25 août, la Colombie est parvenue à améliorer considérablement les principaux indicateurs sanitaires et sociaux. Ainsi l'espérance de vie a-t-elle augmenté de quelque dix ans, entre 1960 et 1980, pour dépasser les soixante ans aujourd'hui. Le taux d'alphabetisation des adultes dépasse à présent les 80 % (contre 60 % en 1960). Enfin le rythme d'accroissement de la population décline régulièrement depuis une dizaine d'années, grâce aux efforts conjoints de nombreux bénévoles, et même d'une partie du clergé.

Dans sa spectaculaire lutte contre les maladies infectieuses de l'enfance, le cas de la Colombie n'est pas entièrement isolé en Amérique latine : le Brésil s'engage sur la même voie, mais à une tout autre échelle. Nul doute que les stratégies vaccinales mises en œuvre dans le tiers-monde trouveront chez eux des pionniers maîtres à vaincre le scepticisme.

CLAIRE BRISSET.

(1) La vaccination contre la tuberculose, entreprise dans le pays depuis de longues années, a atteint aujourd'hui un niveau satisfaisant.

Les révolutions du vaccin synthétique

Aux portes de la médecine préventive de l'an 2000.

La médecine préventive se trouve-t-elle à la veille d'une révolution ? Les vaccins entièrement synthétiques sont-ils pour demain, ou pour après-demain ? Tel est l'espoir - motivé - que nourrit en France un groupe unique en son genre, le « GIRPI » (1), composé des entreprises pharmaceutiques SANOFI et CHOAY et d'équipes universitaires du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Institut Pasteur.

Depuis 1970, époque à laquelle les travaux de deux équipes françaises et d'une équipe israélienne se sont conjugués, soixante-quinze millions de francs ont été dépensés par le GIRPI pour l'exploitation clinique des résultats remarquables obtenus par les professeurs Edgar Lederer (CNRS Orsay), Louis Chedid (Institut Pasteur) et Michèle Sela (Institut Weizmann, Israël).

Tout a commencé il y a plus de quarante ans lorsque Freund réussit à extraire de façon très fruste un composé (ou adjuvant de Freund) présent dans les parois des mycobactéries, celles de la tuberculose par exemple, et qui avait pour propriété de stimuler les défenses naturelles.

Ce composé, disponible uniquement en solution huileuse, n'était malheureusement ni purifié ni utilisable chez l'homme. C'est alors que Lederer entreprit, à l'Institut

de chimie des substances naturelles du CNRS, à Gif-sur-Yvette, un travail de foumi pour obtenir, en fin de compte de plusieurs années, par dégradations successives et synthèses totales, une substance : le muramyl-dipeptide (MDP) qui révèle chaque jour de nouveaux aspects de ses propriétés.

Il s'agit certes du plus pur et du plus actif des stimulants de l'immunité mais aussi d'un puissant somnifère, propriété étrange tout récemment découverte et dont le mécanisme comme la finalité gardent pour l'instant leur mystère.

En collaboration avec l'Institut Choay, de très nombreux dérivés du MDP, plusieurs centaines, ont été préparés, qui ouvrent de grands espoirs en médecine humaine, tant pour la fabrication de vaccins plus actifs et plus spécifiques que comme stimulants des défenses contre les tumeurs malignes ou les infections.

Il appartenait au professeur Louis Chedid et à son groupe d'explorer à l'Institut Pasteur toutes les applications possibles de ces composés qui sont aussi nécessaires que les vitamines à l'équilibre de l'organisme.

Se servant à cette fin des préparations du groupe israélien de Michèle Sela, lequel avait dès 1958 réussi à fabriquer par synthèse, de façon purement artifi-

cielle, les éléments actifs, toxiques, des bactéries ou des virus, c'est-à-dire les « antigènes » qu'ils portaient à la surface de leurs membranes.

La conjugaison des découvertes accomplies par les trois équipes devait conduire, en 1981, à la fabrication du premier vaccin entièrement synthétique contre la diphtérie.

Un petit peptide de synthèse - facile à préparer - représente la fraction « agressive » de la toxine diphtérique. Lié à un porteur, lui aussi synthétique, et à un adjuvant (le MDP) qui en renforce l'activité, il provoque une excellente immunité chez l'animal, et donne beaucoup moins de réactions secondaires - en raison de sa pureté - que le vaccin à base d'antitoxine mie ou point par Ramon à l'Institut Pasteur en 1922 et que l'on utilise toujours.

La préparation d'un tel vaccin ne nécessitera plus ni culture bactérienne ni dégradation formolée de toxine, et il présente donc, outre son intérêt clinique, de grands avantages industriels.

La même conjugaison du MDP et d'un peptide synthétique contenant cette fois non le séquence toxique d'une bactérie mais le principe actif d'une hormone cérébrale support de l'activité fécondante chez l'homme et l'animal (le LH-RH) a permis de fabriquer, en 1982, le premier vaccin anti-

fortilité, utilisable pour la castration hormonale des animaux en médecine vétérinaire, et en médecine humaine pour le traitement des cancers de la prostate.

Toujours selon les mêmes principes, une équipe américaine a réussi à préparer tout récemment un vaccin contre la malaria dont l'efficacité est démontrée sur les singes.

Des travaux se poursuivent dans divers laboratoires mondiaux pour la préparation de vaccins synthétiques contre les parasites (malaria dans ses divers aspects), les hormones, les bactéries (streptocoque et colibacille), et les virus (fièvre aphteuse, grippe, hépatite B, poliomyélite).

Il est vraisemblable qu'ils conduiront à la mise au point de vaccins synthétiques multiples, ou polyvalents par l'adjonction à un porteur de synthèse et à l'adjuvant de plusieurs antigènes peptidiques de synthèse, porteurs chacun de capacités immunisantes pour une maladie donnée.

D'autres recherches pharmacologiques concernent les effets extraordinairement divers de nombreux analogues des muramyl-peptides dont, sur les quelques mille dérivés qui ont été préparés, certains induisent une résistance spécifique aux tumeurs cancéreuses ou aux infections, ou encore stimulent la production d'interféron.

Ces travaux en sont aux essais cliniques, actuellement menés de façon intensive avec, pour objectif, non seulement la préparation des vaccins de l'an 2000 mais la lutte contre les maladies à virus, contre lesquelles il n'existe à l'heure actuelle aucun traitement, la lutte contre les tumeurs cancéreuses et, selon des voies ouvertes tout récemment, le traitement des insomnies et de l'hypertension. En effet, un groupe japonais vient de préparer une nouvelle famille de muramyl-peptides qui inhibent l'une des hormones principales régulant le tonus sanguin : l'angiotensine.

Toutes ces perspectives justifient à la fois, souligne M. René Sautier, président de la SANOFI, les efforts déployés depuis quatorze ans par deux groupes industriels, la fondation privée qu'est Pasteur, les deux équipes du CNRS de MM. Lederer et Chedid, et la somme considérable de 150 millions investie par l'ensemble de ces organismes dans une recherche dont les perspectives préfigurent une médecine préventive révolutionnaire : celle de l'an 2000.

D'ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Groupement industriel pour la recherche et la production d'immunostimulants.

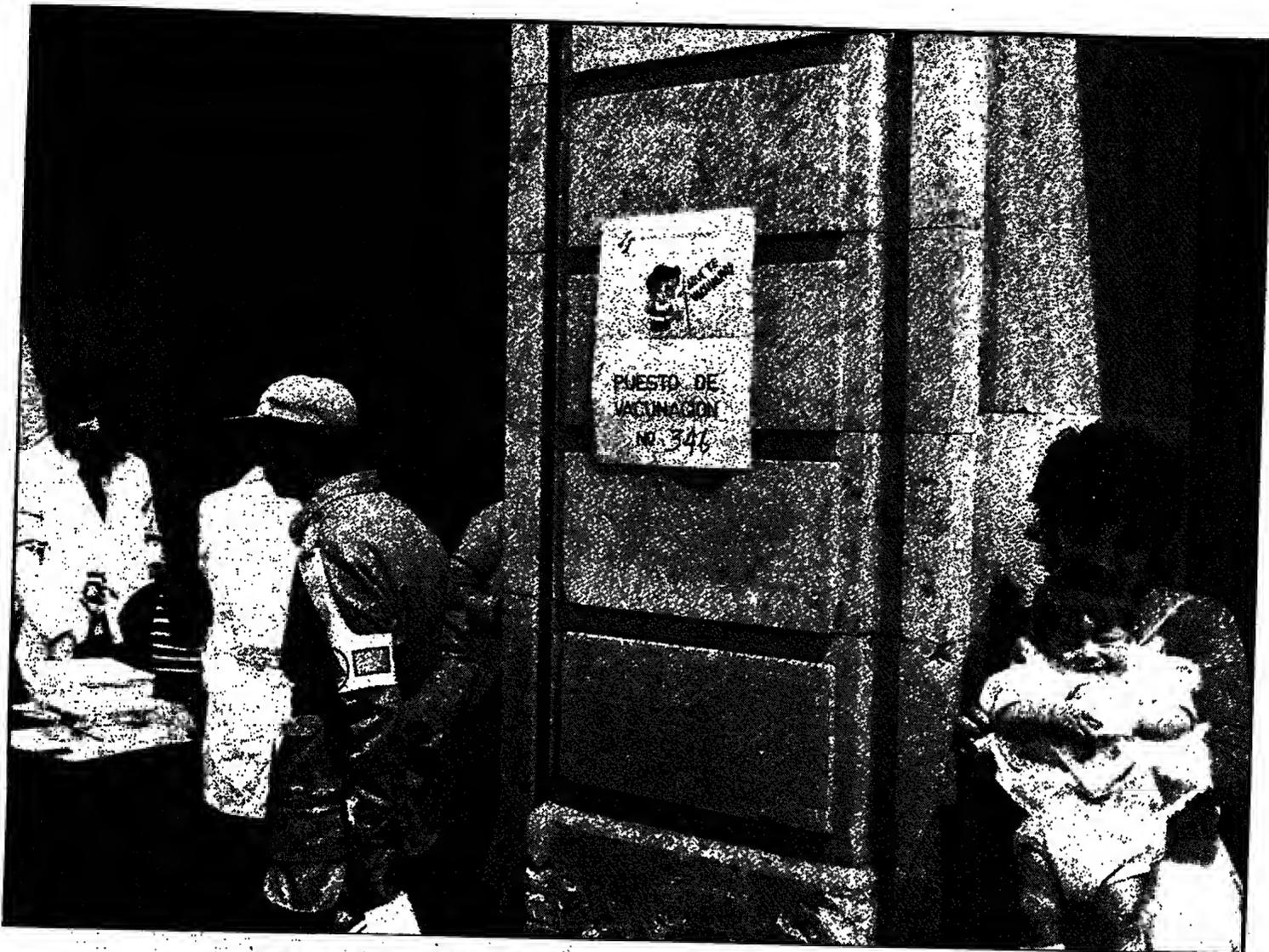
صحة من الأصل

صحة من الأهل

MÉDECINE

LE MONDE AUJOURD'HUI
DIMANCHE 26 - LUNDI 27 AOÛT 1984 III

trois jours



« Mobilisation générale » en Colombie, où tous les moyens ont été déployés pour convaincre la population : 25 août, dernière journée.

PHOTOS TONY CARVALLO/UMH

nétiq



Les aventures de la raison dans la pensée et la science contemporaines.

Des questions troublantes

par Jacques Mehler

NOUS continuons la publication des réponses à notre questionnaire sur l'usage de la raison dans la pensée et la science contemporaines.

La critique des grands systèmes d'explication (scientifiques, philosophiques, politiques...), les crises internes traversées par de nombreuses disciplines, l'apparition de nouvelles problématiques et de nouveaux champs du savoir, les références souvent explicites à la subjectivité ou à la métaphysique, les interrogations autour des notions de vérité, de progrès, de preuve, d'expérience, de méthodologie, d'argumentation, de quantification, ont conduit de nombreux chercheurs à remettre en question l'usage classique de la raison dans les recherches contemporaines.

● En quel sens les formes de la rationalité traditionnelle vous semblent-elles remises en cause par les découvertes de notre époque ?

● Pouvez-vous en donner quelques exemples ?

● Comment situeriez-vous votre discipline et vos propres travaux dans ce débat ?

● Parmi les nouvelles approches de la rationalité contemporaine, quelles sont celles qui vous semblent particulièrement fécondes ?

Nous publierons la semaine prochaine d'autres réponses.

CHRISTIAN DESCAMPS
et FRÉDÉRIC GAUGSEN

Le Monde a déjà publié les réponses de Jean-François Lyotard, René Thom, Tzvetan Todorov, Michel Tournier (*Le Monde Aujourd'hui* daté 1-2 juillet); Alain Touraine, Fernand Braudel, Gérard Genette, Ilya Prigogine, Serge Labaut, Vincent Descombes (*Le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 juillet); François Châtelet, Lucien Sève (*Le Monde Aujourd'hui* daté 15-16 juillet); Jean-Claude Pecker, Gilbert Durand (*Le Monde Aujourd'hui* daté 22-23 juillet); Henri Laborit, Lucien Sève (*Le Monde Aujourd'hui* daté 29-30 juillet); Jürgen Habermas (*Le Monde Aujourd'hui* daté 5-6 août); Albert Jacquart, Abraham Moles (*Le Monde Aujourd'hui* daté 12-13 août); Roger Garaudy, Marc Guillaume, Dan Sperber, André Green (*Le Monde* daté 19-20 août).

Les titres sont de la rédaction.

JE réponds aux questions posées par *Le Monde*, car je pense que les chercheurs en sciences cognitives peuvent contribuer au débat sur la rationalité. Lorsqu'on étudie les capacités cognitives de l'être humain, on s'aperçoit que le fonctionnement du cerveau doit être étudié d'une façon identique à celle que l'on emploie pour observer n'importe quel dispositif. Peu de ses propriétés fonctionnelles sont accessibles au détecteur du cerveau en question. Certes, nous pouvons être conscients de certains processus psychologiques, mais des recherches récentes montrent qu'on n'est pas toujours en mesure de garantir la véracité des intuitions conscientes. Si la façon de composer une phrase, de comprendre un énoncé, de vérifier une déduction ou d'évaluer une inférence logique reste inconnue, on peut démontrer l'existence d'une logique sous-jacente à toutes ces procédures de traitement. Peu importe que l'on soit conscient ou non du fonctionnement du cerveau, l'important est que ce fonctionnement peut être l'objet d'études systématiques qui parviennent, généralement, à mettre en lumière la structure logique des mécanismes et des structures psychiques. Evitons donc une première simplification qui consiste à dire que les lois des processus opaques au système conscient n'ont ni structure ni logique. Disons plutôt que si nos activités peuvent être difficilement justifiées, elles ne peuvent être comprises que par des moyens rationnels, logiques et méthodiques.

Une deuxième simplification est à éviter. Les partisans des méthodes alternatives à la rationalité dans l'étude des sciences ne nient pas que la rationalité fonctionne à l'intérieur des sciences telles que nous les connaissons aujourd'hui. Mais généralement, ils soutiennent en même temps, que seuls les systèmes d'explication alternatifs seront en mesure de nous éclairer sur ce que les sciences n'ont pas encore pu expliquer avec leur méthodes traditionnelles.



Mais les conquêtes de la science ne constituent qu'un tout petit pas vers la découverte du monde qui restera probablement toujours aussi large et aussi étranger qu'il l'est aujourd'hui... Dans une telle situation, une certaine modestie semblerait devoir s'imposer. Soyons agnostiques, puisque nous sommes sûrs de l'étendue gigantesque de tout ce qui reste à connaître. Nous savons que, jusqu'à présent, nous avons fait des découvertes en utilisant des méthodes qui sont propres à l'élaboration scientifique. Si les systèmes alternatifs ont un intérêt, c'est de s'être montrés incapables de rendre compte ou d'éclairer les lois de la nature. Mais l'optimisme étant un des grands fleaux de notre temps, ne préjugeons pas du futur. Si nous nous refusons à accepter ou à rejeter sans plus ces systèmes alternatifs, c'est par crainte de retrouver derrière ces propositions le panégyrique de l'irrationnel.

Etant donnée la démagogie ambiante, certains avancent de façon spéculative qu'il y a pas

de véritable quête de connaissance, si ce n'est ce ayant recours à des méthodes non généralisables. Ces arguments visent à faire croire qu'on ne peut acquérir une expertise sans travail et sans effort. Mais sans le travail soutenu peut rendre expert, quoi que l'on puisse penser des cérémonies initiatiques tibétaines ou lacaniennes.

L'avenir nous apportera des données et des conceptions qui seront vraisemblablement difficiles à comprendre. Par exemple, le jour où des greffes de tissu nerveux deviendront possibles, la notion même d'individu devra être repensée. De même, dans quelques années, nous devrons nous demander si la notion d'intelligence est attachée à certains types de substances ou plutôt à certaines structures mettant en jeu ces substances indépendamment de leur nature. Par exemple, si l'univers n'était plus compatible avec des substances organiques, l'intelligence devrait être sous-tendue par des substances qui ne sont pas, dans nos conceptions d'aujourd'hui, compatibles avec cette aptitude. Ces questions ne sont

qu'un échantillon très faible de celles que nous allons devoir soulever dans un avenir proche. Elles peuvent sembler troublantes et difficiles. Mais si difficiles et troublantes soient-elles, nous ne trouverons pas de refuge dans des systèmes qui cachent dans leurs réponses précisément les questions que nous nous sommes posées en premier lieu.

C'est à l'intérieur de la psychologie et de la philosophie analytiques qu'un grand nombre de questions posées dans cette enquête du *Monde* pourront trouver une solution. Nous avons bien des raisons de penser que l'appareil cognitif a une structure qui lui est propre. Et que cet appareil ne pourra pas devenir plus puissant grâce uniquement aux influences de l'environnement comme l'avaient envisagé les empiristes. Nous savons que si nous allons au-delà des capacités cognitives de base que nous possédons aujourd'hui, cela sera la conséquence de changements biologiques liés à des mutations ou à des changements évolutifs de l'espace.

L'appareil cognitif est enfermé dans les limitations conceptuelles qui lui sont propres. Nous ne pourrions pas comprendre ce que notre appareil cognitif ne peut pas calculer. C'est peut-être pour aborder ce genre de pseudo-problème que les systèmes alternatifs pourront paraître satisfaisants à ceux pour qui la rigueur et le souci de la preuve sont secondaires. La raison est le « produit » de nos capacités de calcul, et les limitations de celles-ci sont celles de la raison humaine.

Lorsqu'on discute sur la portée de la rationalité dans les activités exploratoires de l'être, nous devons nous interroger d'abord sur le statut même de ce terme. Toutefois, sans définir d'une manière précise la rationalité, nous pouvons concevoir que les conceptions de cette notion sont tout aussi relatives que notre compréhension de l'univers qui nous entoure. Ainsi, notre conception de la rationalité peut être très différente de celle que pouvait avoir l'homme à l'âge de bronze. Mais nous avons peut-être également une conception de la rationalité qui, tout en changeant au cours des temps, reste fidèle à une notion irréductible.

Ma discussion dépend en grande partie des notions de rationalité que l'être humain acceptera dans l'avenir. Churchland soutient que tous les termes de la psychologie quotidienne pourront être abandonnés sans même être remplacés par des termes équivalents. Cela s'est déjà vu en physique, en chimie et en bien d'autres domaines, et si nous acceptons que la psychologie est une branche des sciences de la nature, nous ne devons pas lui accorder un statut spécial. Il est possible que des termes aujourd'hui évidents changeront demain. Nous en avons déjà un exemple avec la notion de conscience, dont la signification évolue grâce aux découvertes de la science cognitive.

● Psychologue, Directeur du Centre d'études des processus cognitifs de la langue (CNRS).

Découvrir l'universel

par Jean-René Vernes

LA pensée occidentale connaît depuis deux siècles une crise de rationalisme, que symbolise la théorie kantienne des antinomies de la raison. On ne semble pas depuis cette époque être parvenu à formuler une théorie de la raison entièrement satisfaisante. Si bien que l'on a pu parler de l'irrationnelisme contemporain.

Ces difficultés affectent assez profondément la philosophie dans ses rapports avec la physique et la conception générale de l'univers. Elles ont contribué à jeter sur la raison un certain discrédit, qui rejette malheureusement hors du domaine spécifique où il peut actuellement se justifier. Les sciences sociales — et d'une façon générale tout ce qui concerne la vie concrète des hommes — font un usage de la raison qui n'est nullement menacé par l'incertitude relative à ses valeurs métaphysiques. Ou plutôt le même mot recouvre ici deux concepts suffisamment différents

pour que ce qui perturbe l'un ne trouble pas l'autre.

Il est donc à la fois juste et faux d'opposer rationalité traditionnelle et rationalité contemporaine. Juste, si l'on parle de physique et de philosophie du cosmos. Car ici les difficultés de la conception classique ouvrent la voie à une révision fondamentale, dont la physique moderne nous donne une remarquable illustration. Faux, si l'on pense aux sciences de l'homme. Car la raison se traduit alors dans l'usage d'une méthode de travail dont les principes sont aujourd'hui bien maîtrisés, même si leur application à tel domaine particulier exige un génie créateur. Quand Ilya Prigogine écrit : « Cette évolution, que personne n'avait prévue ni voulue, nous impose de concevoir une nouvelle rationalité », et quand Vincent Descombes s'élève contre une conception selon laquelle « il y a des époques de la rationalité, comme il y a des époques du costume ou du meuble »,

ils ne se contredisent nullement. L'un se réfère à la physique et l'autre aux sciences humaines, leurs jugements concernant deux compartiments distincts de la science et, ce qui est beaucoup plus fondamental encore, deux aspects profondément différents de la raison.

Comment la philosophie peut-elle se situer par rapport à ces deux domaines ? On ne peut aller beaucoup plus loin sans prendre une position personnelle sur ce que devrait être son cheminement futur. Mon opinion est que la philosophie de la physique est actuellement bloquée par une conception trop étroite de la rationalité, dont le modèle est fourni par la déduction et notamment la déduction mathématique. Les notions fondamentales dans ce domaine, l'espace, le temps, la causalité, ont été remises en question par les progrès des mathématiques et plus encore de la physique, non par ceux d'une pure réflexion, qui constituerait pourtant pour la philosophie de

l'époque classique la méthode par excellence de la philosophie. La philosophie de la connaissance évolue aujourd'hui à la suite de la science, plus que parallèlement à la science, par des motivations qui lui seraient personnelles. Il semble toutefois légitime de penser qu'il existe dans la théorie contemporaine de la connaissance une lacune que la philosophie seule peut combler et qui concerne très précisément la définition de la rationalité : qu'est-ce qui doit être tenu exactement pour rationnel ou pour irrationnel ? La science ne peut par elle-même répondre à cette question. Seule peut y répondre une théorie générale de la raison, caractérisée simultanément par sa cohérence interne et par son accord avec l'expérience.

Lorsqu'on passe de la physique aux sciences de l'homme, le problème change du tout au tout. Il ne concerne plus la nature de la raison mais son usage. Et le problème porte alors beaucoup

moins sur l'usage que les spécialistes font de la raison, en appliquant telle ou telle méthode de travail dans l'élaboration de la science, que dans celui qu'en font les individus dans leur vie active, indépendamment de toute recherche scientifique. Car, si la physique élabore tout un système de connaissances directement utilisables par les techniciens, les sciences de l'homme ne peuvent qu'aider les hommes dans le choix de leurs décisions, mais non se substituer à eux.

Dès lors, le dialogue essentiel de la philosophie ne s'établit plus avec des savants mais avec des hommes, considérés comme des acteurs, directement responsables de leur propre destinée comme de celle des autres. C'est évidemment ici que l'usage de la raison laisse le plus à désirer. Tel est le problème de tous les moralistes.

Malheureusement, il ne suffit pas de préciser le problème pour le résoudre. De même que l'intelli-

gence du cosmos conduit à demander quelles sont les exigences légitimes de la raison théorique, la recherche de la sagesse oblige à rechercher l'usage qu'il convient de faire de la raison pratique. La réponse est loin d'être évidente. Chaque société, chaque groupe social, à la limite chaque individu, a une conception propre de ce qui est raisonnable ou non et pose à titre d'évidence ce qui n'est souvent que l'expression d'une affectivité personnelle ou d'une expérience contingente. C'est ainsi que l'humanité a pu enseigner au nom de la raison un nombre incalculable de sottises. Ici les sciences humaines et la réflexion philosophique doivent travailler parallèlement. Il n'existe qu'une rationalité, rationalité universelle, qui est de découvrir l'universel sous la diversité des passions et des préjugés.

● Philosophe, Auteur de *Critique de la raison aléatoire*.

Illustres sauvages : les peuples qui ont nourri l'imaginaire de l'Occident.

Hommes d'avant les hommes

Les Urus, le peuple du lac des hauts plateaux andins.

Après les abarigènes d'Australie, présentés dans le Monde Aujourd'hui daté 8-9 juillet, les Esquimaux (15-16 juillet), les Hurons (22-23 juillet), les Polynésiens (29-30 juillet), les Tarahumaras (5-6 août), les Zaulous (12-13 août), les Tziganes (19-20 août), voici les Urus.

C'EST d'abord une image de carte postale : dans les eaux intenses bleues du lac Titicaca, le plus élevé du monde (à près de 4 000 mètres d'altitude), entre la Bolivie et le Pérou, se reflètent les cimes enneigées de la Cordillère royale, étincelantes sur fond de ciel violacé. Une embarcation de joncs jaunes (*totora*) profile ses lignes effilées, conduite à la perche par un Indien aux traits de bronze. Au premier plan, les rousseurs humides des champs de *tatara*. Nous sommes au pays des hommes d'eau, les Urus, sauvages illustres par le mystère qu'ils incarnent. Ils vivent au milieu du lac.

A Puno, des bateaux embarquent régulièrement les touristes pour les déverser, en grappes bruyantes et curieuses, sur les îles flottantes, où leurs pas lourds défontent le plancher mauve. Ce qu'ils visitent, selon les plaquettes publicitaires, c'est « la Venise primitive du sommet de l'Amérique ». Tout, ici, est fait de *totora*, ce jonc dont la racine sert de nourriture aux Urus : avec ses tiges, ils tressent les îles elles-mêmes, les huttes où ils s'abritent, divers ustensiles, et même (autrefois) leurs vêtements. En voyant arriver les visiteurs, les Urus jouent leur rôle d'un air un peu lassé, mais ne manquent pas de leur demander quelques pièces de monnaie pour être photographiés.

Que des indigènes soient réduits en objets de curiosité pour touristes : triste banalité. Mais le pittoresque des Urus comporte un piment supplémentaire : ce ne sont pas des hommes ! Réputation apparemment bizarre, voire incompréhensible, qui constitue pourtant un très vieux cliché. Leurs voisins Aymaras les considèrent comme des barbares, des « primitifs » d'une autre nature, et les meilleurs auteurs du seizième siècle nous ont transmis cette image méprisante, quasi raciste, qui les rejette aux marges de la bestialité : « Ces Urus sont de telles brutes, qu'eux-mêmes ne se considéraient pas comme des hommes. On raconte que, alors qu'on leur demandait qui ils étaient, ils répondirent qu'ils n'étaient pas des hommes mais des Urus, comme s'il s'agissait de quelque espèce d'animaux... ». Près de quatre siècles plus tard, c'est le même thème que relève l'ethnologue Jehan Vellard au cours de ses enquêtes, dans les années 1940-1950, chez les Urus : « Nous autres, le peuple du Lac, les Kot-Suns, nous ne sommes pas des hommes. Quels sont donc ces êtres étranges et monstrueux ? »

Un mythe d'origine, répandu dans l'ensemble du monde andin, confirme la primitivité des Urus, dans le sens chronologique du terme. Autrefois, en effet, la terre était peuplée de *Chullpas*, ancêtres d'une autre ère, qui vivaient de chasse, de pêche et de cueillette, sous la clarté diffuse de la lune. Ils s'abritaient dans les grottes, s'habillaient de feuillage ou de peaux d'animaux, et n'avaient pas de noms. Des devins prédisaient l'apparition du soleil ; sans pouvoir préciser où il surgirait : au nord, au sud, à l'ouest ? Pour se protéger, les *Chullpas*

construisirent des maisons dont la porte ouvrait à l'est. Et quand le soleil parut, ils moururent brûlés. Seuls survécurent quelques groupes de *Chullpas* réfugiés dans les lacs : leurs descendants sont les Urus.

Plus tard arrivèrent les hommes que nous connaissons aujourd'hui, les Aymaras, les Incas, les Espagnols. Les Aymaras imposèrent leur domination sur les Urus, leur enseignèrent l'ordre social, les noms propres, et même (selon certaines variantes) la religion chrétienne. Autrement dit, dans les représentations admises aussi bien par les Urus que par les autres Indiens, les descendants de *Chullpas* appartiennent sinon à une autre espèce, du moins à une autre humanité, antérieure à l'humanité actuelle. Et quand, de nos jours encore, les Aymaras veulent exprimer leur mépris pour leurs voisins Urus, l'injure la plus fréquente, la plus évidente, n'est autre que « *chullpa-puchu* » : « rebut des *Chullpas* » !

L'histoire des différentes vagues de peuplement de l'Amérique du Sud reste à élucider, mais l'on s'accorde à reconnaître dans les Urus, effectivement, le reliquat d'une population très ancienne, antérieure aux Aymaras. Selon les chroniqueurs du seizième siècle, ils se distinguaient des autres Indiens par la langue, le vêtement, et surtout le mode de vie, puisqu'ils subsistaient essentiellement, comme leurs ancêtres mythiques, de pêche, de chasse (plus particulièrement d'oiseaux aquatiques), et de cueillette. Ils occupaient alors une aire exceptionnellement vaste, le long de l'axe aquatique qui traverse le haut plateau andin (rio Azangaro, lac Titicaca, Desaguadero, lac Poopo, rio Lacajahuira, lac Coipasa) : certains documents signalent même leur présence jusque dans les lointaines montagnes de Lipas. Dans ce cadre, ils formaient le quart de la population indigène (seize mille neuf cent cinquante tributaires Urus pour cinquante-deux mille Aymaras, suivant le recensement effectué en 1574-1575 sous le vice-roi Francisco de Toledo).

Un examen plus attentif des sources les plus anciennes conduit, cependant, à corriger l'image traditionnelle des Urus, et révèle un tableau beaucoup plus complexe. Ces Indiens constituaient en réalité un groupe hétérogène, auquel le terme d'« Urus », rive de connotations multiples (ethniques, sociales, économiques), confère une fausse unité : si la majorité d'entre eux étaient bien de purs pêcheurs, d'autres paraissent « très semblables » aux Aymaras, et possédaient aussi bien des terres que des troupeaux. Comment comprendre, dès lors, le stéréotype appliqué aux « hommes d'eau » ?

L'installation des Urus en terre ferme avait commencé bien avant l'arrivée des Européens, favorisée par les Incas qui tentaient de les intégrer dans leur système étatique. Lorsque Huayna Capac réorganisa l'exploitation de la vallée de Cochabamba, grande productrice de maïs, il en expulsa tous les autochtones par les *Chullpas*, entre autres, par les Urus de Paria. C'est ce mouvement de sédentarisation qui se prolonge, et même s'accroît, sous la domination espagnole. Le recensement réalisé en 1683-1685, sur l'ordre du vice-roi de La Palata, permet un rapprochement avec celui de Francisco de Toledo. Les chiffres

surprennent : en un siècle, les Urus se sont comme évaporés ! Ils ont diminué, dans la région de l'axe aquatique, de seize mille neuf cent cinquante à mille deux cent cinquante tributaires, soit un effondrement de 92 %, si bien qu'ils ne représentent plus que 4 % de la population indigène.

Mais cette chute ne résulte pas du seul déclin démographique (les épidémies ne les frappent pas davantage que les autres Indiens). Que s'est-il donc passé ? Certains documents précisent que les Urus, en fait, « se sont confondus » avec le reste de la population : ils ont adopté, outre la pratique de l'élevage et de l'agriculture, la langue et les coutumes des Indiens dominants ; autrement dit, ils se sont « aymarisés », suivant un mouvement d'accul-

l'achèvement avec leur casse-tête. Enfin, ils se protègent, dans leurs repaires de joncs, par un appareil de digues et de canaux qui forment des labyrinthes inexpugnables.

Les Urus du Desaguadero et du lac Poopo résistent ainsi, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, à la domination espagnole (et aymara). A mesure cependant que les expéditions punitives conduisent à leur pacification, ils sont contraints de quitter le refuge des lacs pour s'intégrer dans le système colonial. Soit un double mouvement : le groupe uru subit une déperdition par le haut (avec l'« aymarisation ») et bénéficie d'un apport, numériquement limité, par le bas (grâce à la sortie des eaux). Mais ceux qui restent des « hommes d'eau », soit tributaires, soit en-

teurs, qui conservent le plus intensément le sentiment de leur identité et restent les derniers aymarisés, en tant que groupe organisé, de la vieille ethnie uru. Cortes, ils ont adopté, eux aussi, bien des traits de la culture aymara (au point de nous les transmettre, comme la lumière des étoiles mortes, alors que leurs voisins les ont perdus), mais ils ont échappé en même temps au processus de « fossilisation » qui frappe les autres Urus.

Encore un mystère ? L'originalité des *Chullpas* résulte du fait qu'ils réussissent, dans le courant du dix-huitième siècle, à se libérer de l'état de soumission, et même de quasi-servitude, dans lequel les tenaient leurs voisins aymaras, à la suite d'interminables procé-



La population interne au monde indigène.

de mouvement se développe cependant, au cours du dix-septième siècle, sur fond de troubles et de révoltes : d'autres Urus (les *Ochoomas* et les *Iru-Itus* du Desaguadero), réfugiés dans les marécages, inaccessibles au milieu des champs de *totora*, restent insoumis. Ils poussent même l'audace jusqu'à attaquer les villages aymaras, entretenant sur la grande route de Cuzco à Potosí un état constant d'insécurité.

Un épisode relaté par Antoni de Calancha est resté fameux : lors de la révolte de 1632, cinq *Ochoomas* furent capturés, décapités, et leurs têtes exposées à l'entrée du pont du Desaguadero. Les Urus attaquent aussitôt le pont et reprirent les têtes coupées. Puis, horrible détail, selon le chroniqueur, témoigneraient de leur bestialité : « Ils léchèrent avec tant de passion les pieux sur lesquels étaient exposées les têtes, qu'ils laissèrent le bois blanc et poli, lavé de toute trace de sang. »

A plusieurs reprises, les Urus rebelles parvinrent à mettre en déroute les Espagnols eux-mêmes. Leurs méthodes de combat ? Ils utilisent des pierres fabriquées à l'aide d'épées et de dagues capturées ; grâce à leur *livi*, ou *boleadora*, faite de trois cordes au bout desquelles sont attachés des pierres ou des morceaux de bois, ils renversent les chevaux en emmêlant leurs pattes ; une fois le cavalier à terre, ils

core insoumis, se trouvent finalement marginalisés, d'autant plus que la masse s'est confondue avec les autres Indiens : les Urus résiduels, opposés au reste de la population, apparaissent désormais comme des fossiles.

A partir du dix-huitième siècle, les voyageurs et les ethnologues rencontraient des Urus qui correspondaient bien aux descriptions des chroniqueurs, mais ils ignoraient leur diversité initiale, depuis longtemps effacée, et ne soupçonnaient pas que les transformations historiques qui avaient engendré les hommes qu'ils observaient. Toutes les conditions se voyaient réunies, dès lors, pour aboutir au mythe ethnographique dont les Urus sont, en quelque sorte, les victimes : leur « primitivité » résulte, comme dans bien d'autres cas, d'un long processus de domination et de refoulement.

Les Urus sont presque éteints de nos jours : il n'en reste guère plus de deux mille, répartis en quatre ou cinq groupes isolés les uns des autres. Ceux du lac Titicaca, les *Iru-Itus* du Desaguadero, les *Moratos* du lac Poopo, largement mélangés avec les Aymaras, ont perdu la plupart de leurs traditions culturelles (en particulier la langue et le vêtement), même s'ils continuent à pratiquer la chasse et la pêche. Paradoxalement, ce sont les *Chullpas* (environ mille deux cents personnes), au bord du lac Coipasa, devenus essentiellement pasteurs et agricul-

teurs, qui conservent le plus intensément le sentiment de leur identité et restent les derniers aymarisés, en tant que groupe organisé, de la vieille ethnie uru. Cortes, ils ont adopté, eux aussi, bien des traits de la culture aymara (au point de nous les transmettre, comme la lumière des étoiles mortes, alors que leurs voisins les ont perdus), mais ils ont échappé en même temps au processus de « fossilisation » qui frappe les autres Urus.

Encore un mystère ? L'originalité des *Chullpas* résulte du fait qu'ils réussissent, dans le courant du dix-huitième siècle, à se libérer de l'état de soumission, et même de quasi-servitude, dans lequel les tenaient leurs voisins aymaras, à la suite d'interminables procé-

Les Urus de Chipaya réalisent ainsi, à leur échelle, une véritable révolution agricole qui permet une augmentation considérable de la production de quinoa, suivie à son tour d'une explosion démographique : entre 1930 et 1970, leur population fait plus que doubler. Corrélativement, le centre de gravité de leurs activités économiques bascule du côté de l'agriculture : l'élevage s'intègre dans le nouveau système, tandis que la chasse, la pêche et la collecte ne représentent plus que des éléments mineurs du régime alimentaire. Cependant, si les *Chullpas* illustrent dans la longue durée une succession de systèmes économiques différents, ces derniers sont cependant reliés par un élément fondamental de continuité : l'eau. Leur révolution agricole, apparemment tardive, suppose une expérience immémoriale des lacs, des digues et des canaux. Les *Chullpas* restent bien des « hommes d'eau », qui, grâce à leur génie créateur, ont su s'adapter aux exigences du monde moderne tout en conservant la mémoire de leurs origines et leur identité.

que les *Chullpas* introduisent l'agriculture dans leur territoire proprement dit. Celui-ci présente, aujourd'hui, l'aspect d'un semi-désert où le froid, le vent, l'aridité et la salinité du sol, semblent siffler l'homme aux limites des possibilités de survie. Le système agricole qu'inventent les *Chullpas* est d'une extraordinaire ingéniosité : ils s'efforcent de régulariser les bras mouvants du Rio Lanza (qui débouche dans le lac Coipasa) par de continents travaux de drainage et d'endiguement, si bien que l'ensemble du réseau hydrographique paraît mi-artificiel, mi-naturel.

Les dignes sont de deux types : les unes, transversales, ferment les canaux ou en règlent simplement le débit ; les autres, longitudinales et incurvées, retiennent des lacs temporaires. La culture de la quinoa n'est possible, en effet, que grâce à l'inondation d'une partie du territoire pendant un ou deux ans : l'eau lave la terre de son sel, puis elle est évacuée. L'ancien lac devient alors champ cultivé, dans lequel chaque chef de famille reçoit un certain nombre de lots (ou *ayris*), disposés en bandes régulières allongées. Mais, au terme de l'année agricole, le sol s'appauvrit, tandis que le sel remonte : la culture est donc transférée l'année suivante sur un autre terrain, également réparé par une autre phase d'inondation. Il s'agit d'un savant système de rotation, à la fois des champs et des eaux, puisque les lacs artificiels doivent se succéder de telle façon qu'un terrain soit prêt chaque année.

Le monde moderne introduit, il est vrai, jusque dans leur lointain désert de sel, des bouleversements de plus en plus rapides. Lors de mon premier séjour chez eux, en 1982, j'ai pu constater que les *Chullpas*, massivement convertis aux sectes religieuses (pentecôtiste, évangéliste, baptiste...) qui se répandent actuellement sur le Haut Plateau andin, venaient d'abandonner tous leurs rites traditionnels, à l'instar de leurs voisins aymaras. Finiront-ils par se confondre, eux aussi, dans la nation bolivienne ou sauront-ils rester ce qu'ils sont encore, les derniers Urus ?

NATHAN WACHTEL
• Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. A publié *La Vision des raines* (Gallimard) et, en espagnol, *Sociedad y Ideología* (TEP Lima). Prépare un ouvrage sur l'histoire et l'ethnologie historiques des Urus.

صكنا من الأصل

L'Aquitaine et ses médias

Un public en attente

La population de la région commence à s'intéresser au pari des nouveaux médias, mais sans plus de passion que le reste des Français. Seuls les jeunes sont vraiment « branchés ».

LES opérations menées par la direction générale des télécommunications pour valoriser l'expérience-vitrine du réseau en fibres optiques de Biarritz, pas plus que l'éclaircissement des équipes de FR 3 et de Radio-France...

Les résultats du sondage réalisés en juin dernier par l'IRFOP dans les cinq départements de la région sont très proches de ceux fournis par l'enquête nationale de 1981-1982 sur les pratiques culturelles des Français...

Et notamment, les radios locales privées et les radios décentralisées de service public - qui, ici, ont fait une belle percée aux dépens des grands périphériques - ne sont pas considérées comme des moyens d'information locale...

d'un journal régional le lisent). Parmi les quotidiens nationaux, dont les lecteurs sont plus jeunes mais peu nombreux, Le Monde arrive largement en tête.

Mais, pour l'avenir, les Aquitains - qui se déclarent en majorité intéressés par la télévision par câble - espèrent qu'elle leur apportera surtout des films (71 % des demandes), mais aussi une information « sur la vie de la commune » (63 % des demandes, bien avant le sport, les variétés ou les jeux vidéo).

Paradoxalement, les Aquitains manifestent un certain scepticisme à l'égard de l'usage professionnel des nouveaux moyens de communication. Bien que les 4 000 Minitel actuellement installés dans la région le soient dans les entreprises, 40 % seulement des 325 répondants qui déclarent connaître Télétel (soit 15 % de l'échantillon global) jugent qu'il peut être professionnellement utile...

En revanche, l'intérêt pour les services « grand public », qui pourtant ne fonctionnent pas encore dans la région, est très marqué, la priorité étant donnée à ce qui facilite la vie quotidienne : la tenue d'un compte bancaire ou postal qui arrive en tête des souhaits avec 61 % (pourcentage identique au sondage national du CEO), la réservation de places de train, d'avion ou de spectacles, etc.

Le développement des moyens de communication n'est plus l'affaire des savants, des utopistes et des prophètes. Concrètement, sur le terrain de la vie régionale, les cartes se redistribuent au fur et à mesure des initiatives, qu'il s'agisse des médias nouveaux ou traditionnels.

La cinquième université d'été de la communication, qu'organise à Carcassonne-Mauboussin (Gironde), du 26 août au 1^{er} septembre, le CREPAC d'Aquitaine, sous l'égide du conseil régional, arrive à un moment-clé pour faire le point sur une double question que se posent bien des responsables publics ou privés : les techniques de la communication

vont-elles favoriser l'économie régionale et amorcer de nouvelles formes dans les rapports sociaux ?

Un secrétaire d'Etat, plusieurs directeurs d'administration centrale, des présidents de sociétés de l'audiovisuel, le président de la mission TV câble... seront à Carcassonne-Mauboussin pour dialoguer avec les acteurs régionaux de la presse et de l'audiovisuel. Au-delà du bilan aquitain, c'est aussi la rentrée du monde des médias.

Pour aider à faire ce bilan, Le Monde, avec d'autres, a fait réaliser une étude-sondage sur l'attitude du public. Les principaux résultats sont présentés dans ces pages spéciales, qui mettent l'accent sur divers aspects de la communication en Aquitaine.

M. Philippe Madrelle (président du conseil régional) : « Faire de la région une terre d'innovation »

« L'université d'été de Carcassonne-Mauboussin va vous donner l'occasion d'exposer votre plan régional pour la communication. Mais dès qu'un pouvoir politique s'intéresse à ce secteur, on le soupçonne souvent de vouloir exercer son contrôle sur les médias... »

« Si j'avais l'intention de contrôler quoi que ce soit, on pourrait m'objecter à juste titre que le conseil régional n'a, dans ce domaine, aucun pouvoir législatif ou réglementaire. Mon souci est tout autre : faire des techniques nouvelles un vecteur de développement économique de cette région. L'Aquitaine a raté les deux premières révolutions industrielles, elle ne doit pas laisser passer celle de l'image électronique et de l'informatique. La communication représente une chance de donner un nouveau visage à cette région. »

« Le conseil régional va donc consacrer des sommes importantes pour stimuler le développement des nouveaux médias. Il veillera également à ce que ces

nous allons demander que l'antenne régionale soit plus largement ouverte aux productions extérieures. C'est une condition indispensable pour créer un marché, pour développer des entreprises de communication. Mais ce n'est pas la seule : il faut encore que ces productions soient d'un bon niveau professionnel. L'Aquitaine doit faire un effort de formation tant technique qu'artistique pour répondre aux défis des nouveaux médias. C'est un domaine dans lequel le conseil régional va prendre des initiatives. »

« Nous allons aussi créer une ZIRST (zone d'innovation et de recherche scientifique et technique) pour que des entreprises spécialisées dans l'image puissent venir s'installer en Aquitaine, en bénéficiant d'une infrastructure et de facilités administratives. »

« Le marché régional de l'image sera-t-il suffisant pour les faire vivre ? »

« N'oubliez pas les réseaux câblés qui vont multiplier le dif-

d'éditeur et d'imprimeur et jouisse ainsi d'un monopole de fait sur un nouveau média, alors qu'il a déjà le même monopole sur la presse quotidienne régionale. Nous avons pensé pendant un moment doter la région de son propre centre serveur pour garantir le pluralisme. Nos négociations avec Sud-Ouest nous ont amené à renoncer à ce projet, qui n'est pas la vocation première du conseil régional. Nous souhaitons en revanche regrouper les éditeurs en télématique dans une structure qui assure la diffusion des services et garantisse un accès dans les meilleures conditions au serveur Télétel. On préservera ainsi une concurrence effective entre les serveurs, pour obtenir, par exemple, les aménagements tarifaires nécessaires à l'essor de ce nouveau média. »

Il importe aussi, et nous en avons discuté avec les PTT, que l'équipement en terminaux Minitel ne soit pas exclusivement réservé aux zones urbaines, pour permettre le développement d'expériences originales en mi-



essor se fasse dans un cadre pluraliste, auquel je suis personnellement très attaché.

« Vous intervenez directement dans le financement du service public décentralisé. »

« La Région dépense 1 million de francs par an pour le studio de télévision régional et pour alimenter FR 3 à mieux couvrir l'actualité de la région. Les conseils généraux de la Gironde, des Landes et de la Dordogne ont largement contribué au financement des stations décentralisées de Radio-France. Ce n'est pas pour cela que je passe plus souvent sur les antennes, bien au contraire ! »

« Je pense que le service public reste le meilleur garant du pluralisme et de la qualité face à la multiplication d'initiatives plus commerciales et j'estime - comme le président de Radio France l'a écrit récemment dans vos colonnes (1) - que l'effort de décentralisation doit être poursuivi. »

« Un grand nombre d'entreprises de communication en Aquitaine estiment pourtant que FR 3 ne fait pas un effort suffisant pour dynamiser la production régionale. »

« Dans les conventions qui nous lient à FR 3-Aquitaine,

fusion de programmes et de services. En Aquitaine, Bordeaux, sa banlieue, Mont-de-Marsan, Marmande et Pau ont déjà posé leur candidature auprès des PTT. Nous avons déjà le réseau de Biarritz, dont l'évolution technologique doit attirer les entreprises et qui, dans le cadre d'URBA-2000, va s'étendre à Bayonne et à Anglet. Le conseil régional a financé l'étude de faisabilité en cours, de même qu'il a contribué à faire du casino Bellevue de Biarritz une tête de réseau équipée du matériel le plus moderne et qu'il va aider au démarrage d'un canal réservé aux productions régionales. »

« Voilà pour le marché régional. Mais si l'Aquitaine mise sur la communication, c'est aussi pour s'intéresser aux marchés des autres régions et, pourquoi pas, fournir des équipements et des programmes aux médias nationaux. »

« Votre région va connaître aussi, avec l'installation de l'annuaire électronique, le développement de la télématique. Lors de la dernière université d'été d'Aquitaine, vous vous inquiétiez de la position dominante du groupe Sud-Ouest dans ce domaine. »

« Il n'est pas bon qu'un seul groupe cumule les fonctions

lieu rural ou scolaire. L'aide de la Région est déjà allée à de nombreuses initiatives télématiques, notamment dans le domaine touristique. Elle servira aussi à créer à Bayonne en liaison avec la chambre de commerce, un Institut du logiciel, pour que l'on puisse faire aussi des programmes informatiques en Aquitaine. »

« La communication n'est pas un thème électoral très rentable. Quelle est la réaction des élus et de l'opinion à votre politique ? »

« J'ai sûrement plus de succès quand je lance l'idée d'un nouveau stade de football à Bordeaux ! Mais investir dans la communication ne se mesure pas à court terme. Le conseil régional se doit de prendre ses responsabilités, d'anticiper sur le redéploiement industriel, comme il l'a fait avec l'Institut des matériaux composites ou le plein productique. Il faut que l'Aquitaine soit perçue - à la fois par les élus et par l'opinion - comme une terre d'innovation, et plus seulement comme le pays du bordelais et du foie gras. »

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Le Monde du 14 août.

La prééminence de la télévision

1. - Pour chacun de ces domaines, voulez-vous dire tous les moyens que vous utilisez pour vous informer ?

Table with 4 columns: Vie nationale, Vie régionale, Vie locale, Vie internationale. Rows: Télévision, Journal, Radio, Magazine.

Il s'agit de pourcentages de personnes interrogées ; plusieurs réponses étant simultanément possibles, ces chiffres ne s'additionnent pas.

2. - Parmi les sources d'informations suivantes : radio, télévision, journaux, magazines, laquelle vous a le mieux informé depuis deux ans ? Et ensuite ? Et ensuite ?

Table with 5 columns: 1°, 2°, 3°, Total. Rows: Télévision, Journaux, Radio, Magazines.

Il s'agit de pourcentages des personnes interrogées ayant classé en 1°, 2° ou 3° position chacune des médias selon la valeur qu'elles attribuent à son information.

Les données du sondage

Le sondage « Les médias traditionnels et les nouveaux médias en Aquitaine » a été commandité par le conseil régional d'Aquitaine, la direction régionale des télécommunications d'Aquitaine, le Monde Sud-Ouest, FR 3-Aquitaine, Télévision, Radio-France, la direction du développement culturel, la mission « TV-câble », l'Agence de l'informatique et le CREPAC d'Aquitaine. L'étude a été préparée par le Centre d'études sur les systèmes et les technologies avancées (CESTA), et le sondage lui-même a été réalisé par l'IRFOP, du 22 juin au 2 juillet 1984, auprès d'un échantillon de mille sept personnes des deux sexes, âgées de quinze ans et plus, représentatif de la population des cinq départements de la région Aquitaine (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques). Après vérification et redressement informatique de l'échantillon, huit cent quarante-neuf réponses ont été prises en compte.

L'université d'été, c'est...

• Cinq journées de débat, centrées sur un thème : lundi 27 août, radio ; mardi 28, cinéma ; mercredi 29, formation et culture ; jeudi 30, câble et télévision ; vendredi 31, micro-informatique et télématique.

• Cinq « cartes sur table » : - Lundi : Comment les Aquitains vivent les nouvelles technologies, conclusions du sondage réalisé pour l'université d'été, par Hélène Monnet (CESTA).

- Mardi : Communication et développement régional, le plan aquitain présenté par Philippe Madrelle, président du conseil régional.

- Mercredi : L'économie sociale, partenariat des nouvelles technologies et aspects culturels, avec Dominique Wallon, directeur du développement culturel, Thierry Jeanzet, adjoint au délégué à l'économie sociale, Jean-Louis Rollet, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement.

- Jeudi : Entreprises privées et service public : l'équilibre, avec Louis-Guy Gayan, directeur du développement du groupe Sud-Ouest, Jean-Noël Jaennaney, PDG de Radio France, Serge Moati, directeur général de FR 3, Claude Neuschwander, directeur de TEN-associés, Jacques Poirion, PDG de l'INA, Alain Rousset, directeur de cabinet du président du conseil régional, Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines, président de la mission « TV-câble », Marc Tessier, directeur général du groupe Havas.

- Vendredi : Informatique, télématique, câble, hors de l'axe du développement régional, avec Charles Garrigues, président de l'ADI, Jacques Dondou, directeur général des télécommunications, Alain Rousset.

• Quatre ateliers (du 26 août au 1^{er} septembre) : cinéma, micro-informatique, télématique, photographie.

• Un dîner-débat : jeudi, à 20 heures, avec notamment Bernard Schreiner et Henri de Lappeport (Caisse des dépôts et consignations), sur le thème « Communication régionale et financement ».

• Des films seront projetés chaque jour (de 9 h 30 à 14 h 30 et de 21 h 30 à 23 heures), extraits de la nouvelle programmation de l'UFOLIS.

L'université d'été sera inaugurée officiellement lundi 27 août par Georges Filloux, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, et Philippe Madrelle, président du conseil régional d'Aquitaine. Une vidéotransmission doit avoir lieu vendredi 31 août, à 17 heures, avec Louis Mezardau, ministre délégué chargé des PTT.

• Village Les Bruyères, 33121 Bombannes-Carcassonne, Tél. : (56) 83-35-39.

CREPAC d'Aquitaine. Formations pour tous publics, au menu ou à la carte. Catalogue et projets sur demande BP 36 - 33036 BORDEAUX CEDEX. Tél. (56) 81-78-40

Le troisième âge de « Sud-Ouest »

Quarante ans après sa fondation, le grand quotidien régional rajeunit. Beaucoup plus qu'un lifting.

29 août 1944 : *Sud-Ouest* remplace la *Petite Gironde*. 17 septembre 1984 : quarante ans plus tard, la nouvelle formule du quotidien frappe les trois coups d'une « année image » destinée à montrer au public que le quotidien de la région n'arrête pas d'épouser son temps (1). C'est le troisième âge de *Sud-Ouest* : après la mort de Jacques Lemaigne, Henri Amoureux avait marqué de son empreinte, dans les années 70, une première cure de rajeunissement ; Jean-François Lemoine, le fils du fondateur (quarante et un ans), dirige aujourd'hui ce qui pourrait bien être dans la région une petite révolution journalistique.

« Les journaux régionaux ont connu de lentes dérives par rapport à leurs lecteurs », constate le directeur général. Le contenu rédactionnel est devenu plus fade, les opinions se sont émoussées, on a tendance à devenir « unanime ». Un assourdissement — la vente stagne autour de 365 000 exemplaires — que la position hégémonique du groupe *Sud-Ouest* dans la région ne peut que renforcer. Puisque le réveil ne peut pas être le résultat d'une concurrence externe, c'est à un journal à se réformer lui-même.

« Ca vient de loin », confirme André Abadie, rédacteur en chef adjoint et responsable du projet de nouveau rédactionnel avec Gérard Fleux. Depuis plusieurs années la ré-

daction s'interroge sur le journal qu'elle fabrique. Il fallait « nous remettre en cause sans remettre en cause notre lectorat ». Que pense-t-il ce lectorat ? Pour en savoir plus, on fait appel à un institut spécialisé, le COFREMCA, qui livre ses conclusions en 1983. Constat global : les lecteurs ont une idée exigeante de leur journal, auquel celui-ci ne répond qu'imparfaitement. Il est trop distant, il manque de chaleur. Le COFREMCA recommande un journalisme plus clair, plus explicatif, mais aussi plus engagé : le lecteur aime à confronter son jugement avec celui des journalistes.

Étape suivante (printemps-été 1983) : quatre commissions de travail, réunissant quelques soixante journalistes, planebent sur les mêmes questions (pages générales, information locale et régionale, sports, culture-loisirs), sans connaître les indications fournies par le COFREMCA. « Les convergences étaient nettes, indique André Abadie, mais exprimées différemment ». Chaque commission fournit un rapport et la synthèse est faite par la rédaction en chef.

En septembre 1983, la direction du journal confie sa groupe « Editorial » (Jean Bayle et Claude Maggiori) la réalisation graphique du projet rédactionnel. « Editorial » n'est pas inconnu des lecteurs du *Monde*, puisqu'il avait réalisé en

1979 la maquette du *Monde Dimanche*. Après *l'Humanité*, *Libération*, *Sud-Ouest* est le premier grand quotidien régional qui portera sa marque. Un numéro zéro sort en juin 1984, et traduit déjà techniquement le « cahier des charges » du nouveau. On procède actuellement aux derniers ajustements avant le jour « J ». Entre-temps, les responsables du projet font le tour des postes. En juin d'abord, avec le numéro zéro (2) : « Les journalistes se sont trouvés éblouis à l'aise dans ce costume », commente André Abadie ; ces jours-ci, avec une véritable « épreuve rédactionnelle » de soixante pages mise au point par Gérard Fleux. La future bible du journaliste de *Sud-Ouest*.

La nouvelle formule introduit de nombreux changements. Le plus visible, le « choc » pour le lecteur, sera une « une » différente avec un « logo » (le titre du journal) noir souligné de rouge, alors que l'ancien était rouge. Textons d'aller à l'essentiel.

« Une autre mise en page, verticale, plus standardisée en long du journal, plus claire. La lisibilité a été recherchée systématiquement. La maquette fait davantage appel à l'icongraphie (photos - dessins - graphiques). Le titre comprend un sur-titre (rubrique) et un sous-titre de type magazine.

« Une hiérarchie plus poussée dans l'information. Chaque page a son article dominant, de longueur variable ; les autres sont obligatoirement beaucoup plus petits (filets, brèves regroupées). Parmi les buts visés : présenter l'information de la même façon dans les pages de politique étrangère ou intérieure, et dans les pages d'information locale, sportive ou culturelle. « C'est la première fois que tout est codifié », remarque Paul Rigoux, secrétaire général du quotidien. Il y a une volonté d'obliger, par la présentation, les journalistes à adopter une unité de langage et à avoir « la religion du choix ».

« Favoriser le journalisme d'explication et de commentaire. La nouvelle maquette prévoit des emplacements pour des « dossiers », des enquêtes, et surtout des petits billets où l'on annonce clairement le couleur : « commentaire » ou « opinion ». On en trouvera aussi bien un politique élargi qu'un page « faits divers » (ils seront regroupés en page 6) ou dans les pages locales et départementales.

« Donner une dimension culturelle plus forte. Un ensemble de pages (tel ou tel « segment ») culture-loisirs-société est créé en fin de journal. Les rédacteurs spécialisés qui les réalisent sont regroupés avec l'équipe de *Sud-Ouest dimanche*, le quotidien du septième

jour relancé en 1979 par Louis-Guy Gayan (directeur du développement du groupe) et Pierre Veilletet. (3)

A travers cette maquette, c'est beaucoup plus qu'un nouveau « look » : c'est un journalisme différencié qui est proposé. Car en rigidifiant la mise en page, en imposant un cadre, les responsables du projet espèrent que les journalistes vont se libérer de servitudes anciennes pour faire jouer leur créativité, aller davantage sur le terrain, écrire sur un autre ton. Et dans ce pays de verbe, la forme importe aussi. Pour Jean-François Lemoine, il doit y avoir « enrichissement de la tâche journalistique » et « travail plus intelligent ». L'objectif : faire un journal plus vivant, en pratiquant « un journalisme de compétence qui nous permettra d'ouvrir le débat ».

Cet agencement rédactionnel — rare dans les grands quotidiens régionaux — couronne en quelque sorte un renouvellement important des structures et des hommes. En quelques années, la vieille génération a fait place à des responsables plus jeunes, et ce dans tous les secteurs : rédaction en chef, imprimerie, vente... La moitié de l'équipe de direction a changé. *Sud-Ouest* a repris la maîtrise de sa publicité locale et régionale (entrevues partagées avec Havas), il intensifie ses actions de vente (portage à domicile) et de promotion, il a modernisé son informatique de photocomposition et fait

l'acquisition en 1984 d'une nouvelle rotative couleur (35 millions de francs).

Venant après la reorganisation des rédactions départementales et la relance de *Sud-Ouest dimanche*, « l'étape suivante est de « préparer », selon le directeur général du groupe, à un véritable projet rédactionnel, dont chacun reconnaît, avec Gérard Fleux, un mois avant de basculer, qu'il s'agit d'une « partie à jouer ». Apparemment, le journal a suffisamment d'atouts dans sa main pour la gagner.

YVES AGNÈS.

(1) Elle sera notamment marquée par un renouvellement de graphisme misé dans tous les secteurs du journal (promotion, publicité...), par une exposition itinérante dans les villes de la région sur le thème « *Sud-Ouest* et le *Sud-Ouest* », et par la construction d'un nouveau bâtiment, qui, accolé à l'hôtel XVIII^e de la rue de Chèvres, sera la nouvelle entrée du journal (coût : 2,5 millions de francs). L'ensemble de ces actions : la modernité et l'efficacité.

(2) La rédaction de *Sud-Ouest* compte 230 journalistes, dont 117 hors Bordeaux et Paris (8 journalistes) ; parmi eux, une vingtaine de photographes.

(3) *Sud-Ouest dimanche* connaît actuellement une bonne progression de ses ventes et a dépassé depuis deux ans son niveau antérieur au changement de format et de prix.

Le mirage ou la terre de cocagne

La communication peut-elle aider au développement d'une région ? L'Aquitaine a des atouts.

Le développement des techniques de communication sera-t-il vraiment l'occasion de relancer l'activité économique dans les régions ? Faut-il, oui ou non, miser sur le câble et la télématique ? Où investir ? Comment éviter de commettre des erreurs dans un domaine encore si flou, où il est si difficile de faire la part entre le possible et l'illusoire, le nécessaire et le superflu ?

Entre le foisonnement des projets nourris par le gouvernement, « *Lébas, à Paris* » — dont on ne comprend pas toujours les subtilités ni la cohérence — et les propositions d'investisseurs nationaux, les intérêts locaux y trouveront-ils leur compte ?

Alléchés par les promesses que portent en elles les nouvelles technologies de communication mais freinés par les difficultés d'y voir clair, les responsables politiques locaux n'ont pas la tâche facile. En Aquitaine pas moins qu'ailleurs, où le conseil régional a commandé une étude pour débroussailler le terrain. Une étude financée aussi par la DATAR et l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), qui a prévu le concours de deux de ses chercheurs.

Leurs conclusions ? L'Aquitaine a de quoi faire, mais... Mais si elle veut saisir les chances d'un nouvel essor, il lui faudra déployer le plus vite possible son effort dans certaines directions très précises.

Le « potentiel de communication » de la région est, en effet, loin d'être négligeable. Du côté des activités de « contenus », ce n'est pas une surprise, deux géants dominent : le groupe *Sud-Ouest*, avec un chiffre d'affaires d'environ 800 millions de francs, 4 000 salariés, 4 000 correspondants « sur le tas », et FR 3, qui emploie 170 personnes et dispose d'un budget de 43,5 millions de francs. Les auteurs de l'enquête relèvent aussi — c'est important — que la station régionale a décidé d'installer cinq « boîtes noires » pour faciliter la « remontée » par voie hertzienne de documents audiovisuels réalisés dans les départements de sa zone de couverture.

La production audiovisuelle locale « témoigne également d'une certaine vitalité » selon l'étude. De nombreuses petites structures amènent des secteurs très divers, comme la formation permanente, le monde rural, les entreprises ou la vie culturelle. Au total, une cinquantaine d'entités privées ou associatives parviendraient même à faire vivre, « difficilement », certes, quelque deux cents personnes.

Loin de boudier les nouvelles possibilités d'expression apparues récemment avec la télématique et les radios libres, l'Aquitaine s'est au contraire engouffrée dans la brèche : 73 stations ont été agréées par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, une quinzaine de serveurs d'informations ou de services se sont constitués.

Si le marché publicitaire n'est pas florissant, il se chifferrait malgré tout à quelque 500 millions de

francs, dont 300 millions transigent par la cinquantaine d'agences présentes sur place.

Les activités de « contenus » dans le domaine de la communication sont également bien présentes avec les établissements de Thomson-CSF, de la GSEB, de la SAT, ou de grandes entreprises étrangères, telles que Siemens, IBM, et Sony. Au bout du compte, les activités de communication — dans un sens large — occupent au total 40 000 personnes dans la région.

L'Aquitaine serait donc plutôt bien lotie pour aborder le virage de la communication, si l'on considère sa présence sur tous ces créneaux. Il demeure que pour 0,5 % de la population active est tournée vers ces activités, un taux assez faible, notent Nathalie Coste et Lionel Levesseur, au regard de la moyenne nationale, estimée à 4 %.

Les deux chercheurs estiment, en outre, que le développement de la communication risque d'être freiné par une série de facteurs défavorables qui s'égrènent au fil de leur rapport : une production audiovisuelle ayant « fonctionné en circuit fermé » avec des conséquences sur la qualité « qui dénotent un manque de maîtrise tout d'abord technique et artistique » ; un secteur de publicité « majoritairement formé de petites entreprises situées dans des secteurs traditionnels ou en déclin » ; celui de l'édition serait surtout consisté de « petites entreprises qui ne se sont pas toujours adaptées aux mutations technologiques » ; un réseau de salles de cinéma, enfin, qui « dissimule des inégalités criantes » entre les zones

côtières, où les salles sont concentrées, et l'arrière-pays.

Si la création en cours d'une agence pour le développement régional du cinéma laisse espérer un réajustement dans ce domaine, l'Aquitaine reste pour l'heure pénalisée par d'autres handicaps. D'une façon générale, la région souffre d'un manque de compétence dans les « métiers plaqués tournantes » de la communication, c'est-à-dire toutes ces activités que l'on peut situer entre celles qui requièrent de gros investissements et un savoir-faire éprouvé (presse quotidienne, télévision grand public) et celles qualifiées « à faibles barrières d'entrée » (radios locales, services télématiques, par exemple), telles que la production de longs métrages, la programmation de chaînes de télévision thématiques ou l'exploitation de spectacles vivants.

Deuxième problème majeur, celui du financement. « Le tissu de la communication régionale est avant tout constitué de petites entreprises et associations dont les moyens financiers ne permettent pas une adaptation rapide aux évolutions », est-il diagnostiqué. D'autre part, « l'action des deux piliers régionaux de la communication (*Sud-Ouest* et FR 3), si elle est offensive, ne contribue pas toujours à stimuler l'activité de ces acteurs ».

La décision du gouvernement de lancer le pays dans une vaste plan-cable va-t-elle donner un nouvel élan décisif aux métiers de la communication et permettre de créer des emplois en région ? La configuration particulière de l'Aquitaine, où de vastes zones rurales prédominent (arrière-pays landais, Lui-en-

Garonne, Dordogne), ne prédispose pas à l'implantation de réseaux de communication. Si on retient le critère de rentabilité d'un réseau câblé énoncé par Télédiffusion de France (TDF) (ville de plus de cent vingt mille habitants), seuls trois pôles semblent être propices : la côte basque et les agglomérations bordelaises et palaises.

Tout en soulignant les effets positifs que pourra avoir le câble, les deux chercheurs estiment que « l'ouverture de ces nouveaux débouchés ne doit pas faire illusion ».

La croissance du secteur est évaluée à l'aide de deux scénarios différenciés, prenant des hypothèses différentes en compte. Le premier table sur la présence de cinq sociétés d'exploitation de réseaux (SLEC), quarante mille prises et douze mille abonnés en 1989. Sur cette base, la production audiovisuelle locale passerait de 20 millions de francs en 1984 à 32 millions en 1989. Le nombre d'emplois nouveaux créés serait d'une soixantaine par an pendant la même période. Une variante, spéculant sur une implantation simultanée de télévisions hertziennes locales — solution, on le sait, rejetée en ce moment par le gouvernement, — qui permettrait de multiplier par deux le nombre de télésecteurs touchés, aboutit à un doublement de chiffre d'affaires audiovisuel et à la création de 80 emplois tous les ans.

Si l'apparition de nouveaux médias et toutes les chances de se révéler comme très positive pour la région, elle ne transformera pas, selon l'étude, l'Aquitaine en une « Californie française ».

La fragilité de ce développement impose, aux yeux des auteurs, la définition d'une politique affaînée de soutien et d'incitation de la part des pouvoirs publics locaux. Une politique devant élargir les débouchés offerts à la production locale et lui permettre d'atteindre un niveau de maturité suffisant. Les deux chercheurs de l'INA insistent sur le caractère décisif que revêt l'obligation de multiplier les structures d'échanges (agences, pools, etc.), qui permettraient d'un maximum d'informations ou de productions et de les amortir. Enfin, ils n'hésitent pas à recommander aux acteurs locaux d'apprendre « à tourner », « à écrire » (des scénarios par exemple) et à « compter ».

Aux responsables politiques d'organiser ces nouvelles pratiques en « faisant faire » plutôt qu'en « faisant » eux-mêmes, afin de donner à la communication cette dimension qu'elle n'a pas encore, celle d'une activité économique mûre. C'est la condition sine qua non énoncée par le rapport pour que la communication devienne cette terre de cocagne tant souhaitée souvent dans les régions, au lieu de n'être qu'un mirage.

ERIC RONDE.

Les yeux d'Alice

Une banque de données expérimentale d'informations culturelles.

ELLE a des yeux verts et des boucles d'oreilles jaunes. C'est ALICE. Elle symbolise le programme expérimental de l'Agence Locale d'Information Culturelle, dont les participants de l'université d'été vont constituer un sous-produit : un programme spécial de trois cent cinquante pages-écrans, mis au point pour les vacanciers de Carcans-Maubuisson, et diffusé dans la station sur quelque vingt-cinq Minitel (dont une douzaine dans des lieux publics) (1). Elle voit tout (ou presque) ce qui se passe en Gironde et le traduit dans ce nouveau langage auquel on s'habitue peu à peu : la télématique.

« Ici, la culture a quinze ans de retard chez les élus locaux et les décideurs divers. Un petit groupe s'approprie les activités culturelles, le grand public n'est pas suffisamment informé », Anne-Marie Simon, la pétillante directrice du Conseil départemental de la culture (CDC, emanation du conseil général de la Gironde, présidé par Philippe Madrelle), appelle un chat un chat, au risque de se voir reprocher son franc-parler. Faire un programme télématique culturel, accessible au grand public et centraliser en même temps l'information — « connecter le maillage des petits et moyens diffuseurs de la culture avec les quelques gros » — voilà le projet. Une demi-douzaine de mordus (dont Gérard Lion, le directeur de l'animation de SIGMA-Aquitaine, Martine Xuereb et Eric Pethomme, un informaticien des Télécom) et une première tranche financière de 1,4 million de francs (2), et l'affaire prend tournure à vue d'œil.

Car ce qu'on aperçoit d'abord, c'est la richesse du graphisme coloré d'ALICE, sa clarté aussi. Ensuite, en appuyant sur les touches du clavier, on découvre la facilité d'accès à l'information. « Nous nous sommes placés du côté du public. Il nous a fallu concevoir une informatique sophistiquée en amont pour simplifier en aval la tâche de l'utilisateur ». En planotant quelques quarts d'heure, on se rend compte aussi de l'objectif visé : l'observateur, l'agenda d'ALICE (les manifestations peuvent être entrées un an à l'avance et l'ordinateur fait des mises à jour automatiques) en porte témoignage. En préparation : un carnet d'adresses complet, avec une fiche détaillée sur chaque association, chaque organisme, chaque salle de spectacle. A usage professionnel.

Première difficulté : le recueil de l'information. Actuellement, cinquante points du département, équipés de Minitel (hélas, pas de couleur sur le matériel loué par les PTT...) envoient à ALICE les renseignements de toute nature, qui sont retravaillés par l'équipe avant d'être injectés

dans le programme (le fait une unité de ton). Ce sont des établissements culturels, des maisons, des associations, des syndicats d'initiative, des comités de quartier, etc., qui reçoivent en retour le programme.

Deuxième difficulté : la quincaillerie. ALICE fonctionne actuellement avec le serveur Ailnor de la Direction régionale des télécommunications, insuffisant. M^{me} Simon et son équipe recherchent donc un autre outil informatique, mais qui joue le rôle d'un imprimeur par rapport à un éditeur, sans poser de contraintes techniques et en laissant ce dernier libre de son produit. « Il faut inventer la fonction d'éditeur en télématique », estime la directrice du CDC. Si y a standardisation des produits autour d'un seul serveur, il n'y aura pas de problèmes. Si au contraire on favorise de multiples initiatives, le marché se développera. Visé à travers ce propos : Télédiff, le serveur du groupe *Sud-Ouest* affilié au G.CAM (filiale de la Caisse des dépôts et consignations), qui entend jouer un rôle de service public dans ce domaine. Le conseil régional d'Aquitaine, qui avait un moment envisagé d'investir dans le « hard », y a renoncé. La question est autant politique que technique, bien sûr. Du côté des socialistes — Anne-Marie Simon est militante, — on continue de souhaiter que *Sud-Ouest* n'ait pas toutes les cartes de la région en main » en matière de communication. Réponse tranquille de Jean-François Lemoine, directeur général du groupe : « La nouvelle logique que nous avons avec Télédiff n'est pas celle d'une possession exclusive ».

En attendant, ALICE s'enrichit, évolue. L'équipe voudrait « se mesurer à la réservation », travailler avec le secteur du tourisme, et multiplier les « costumes sur mesures », tel le programme de Carcans-Maubuisson. Une banque de données est demandée par le Conseil d'archéologie, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) pour les petites communes ne disposant pas de services techniques. « La télématique est chère, constate Anne-Marie Simon. Son succès dépendra de la capacité des « éditeurs » à mettre au point des programmes adaptés chaque fois à la demande des utilisateurs ».

Y.A.

(1) Il y a environ deux mille terminaux Minitel en Gironde.

(2) Un budget de fonctionnement de 1,1 million de francs en 1984 (650 000 F du conseil général, 250 000 F de ministère de la Culture, 200 000 F de la DATAR). L'équipement : 200 000 F de la DATAR et 100 000 F du ministère de l'Industrie. Sans compter des aides diverses à l'exemple.

Le CREPAC d'Aquitaine

Le Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle est l'emanation régionale des cinq fédérations départementales des œuvres laïques, qui regroupent 2 296 associations en Aquitaine au sein de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente. Le CREPAC d'Aquitaine a assuré des fonctions de représentations, de propositions de gestion et de services s'adressant aux enseignants, aux responsables d'associations et des collectivités locales, aux individus et aux décideurs.

Son action, menée dans les secteurs éducatifs, culturels et d'éducation populaire, s'appuie sur divers services bientôt regroupés dans de nouveaux locaux :

- Diffusion du film par sa cinémathèque (OROLEIS).
- Diffusion de cassettes vidéo institutionnelles.
- Cuneils et vente de matériels audiovisuels et de

publications culturelles (EDLIG et CITEVOX).

- Service formation.

- Centre régional micro-informatique et télématique (CRMT).

- Secteur culturel : diffusion culturelle, Fédération théâtre.

- Organisation de manifestations régionales : chant choral à Saint-Sever, festival audiovisuel à Sarlat, pratiques sportives à Agen, festival théâtre à Sainte-Foy-la-Grande.

- Secteur plein-air et sports (UFOLEP-USEP).

Des conventions permettant au CREPAC de travailler avec l'Agence pour le développement régional du cinéma, la Fondation X 2000, la Mission « TV-Câble », la DATAR ou le conseil régional d'Aquitaine pour diverses études.

Le CREPAC Aquitaine, BP 36, 33036 Bordeaux-Célestins, tél. : (56) 81-78-40.

صكزامن الأصل

LA VOIE AQUITAINE

Les industries de la communication

L'Aquitaine, une très grande région de France. Cinq départements
DORDOGNE - GIRONDE - LANDES - LOT-ET-GARONNE - PYRENEES-ATLANTIQUES.
Près de 2 700 000 habitants.

Diverse, différente, vivante et unie par son influence et
ses caractéristiques humaines, historiques, culturelles. Cinq destinées :
la mer, la rivière, la vigne, la forêt, la montagne.

La communication en Aquitaine, une vocation

Un passé prestigieux - Une vocation historique et profonde. L'esprit humain y est né il y a 300 000 ans. Les romains l'appelaient Novempopulante, la région des neuf peuples. L'une des premières universités de France y vit le jour en 1441, à Bordeaux. Aujourd'hui, l'Aquitaine a quatre universités, cinq grandes écoles nationales, des instituts de transfert de technologie... Lieu de synthèse des langues et des cultures de la France du Midi et de la France du Nord, l'Aquitaine a toujours été avec les autres, proches ou lointains, par une longue pratique des relations internationales.

Un présent actif - Forte de son expérience et de ses traditions solidement ancrées, mais avec un esprit moderne et innovateur, l'Aquitaine joue son rôle de grande région, consciente de ses atouts, face aux mutations économiques et sociales inéluctables. Avec Bordeaux, 6^e port de France, point de rencontre des deux axes ferroviaires Paris-Espagne, Atlantique-Méditerranée, à 3h50 de Paris demain par le TGV ; d'excellentes liaisons avec les grandes métropoles régionales ; un aéroport international, cinq aéroports régionaux et un système routier de haute qualité ; l'Aquitaine est ouverte sur la France, l'Europe et le monde. Très importante région industrielle. Premier producteur national d'énergie primaire, premier bassin d'emploi aéronautique et spatial européen, avec Bordeaux, 3^e pôle électronique français et de multiples références qui comptent dans la plupart des secteurs d'activités, l'Aquitaine est bien équipée. Pays d'espace et de vie, l'Aquitaine prépare l'avenir avec les entreprises de demain.

Des initiatives et des réalisations pour l'avenir

Forte d'expériences, riche d'enseignements, la région et ses départements se sont engagés dans la voie du réalisme solide doublé d'une volonté opiniâtre de construire l'avenir. Concentrer des activités d'enseignement, de recherche et de production ; associer ces potentiels ; favoriser le transfert continu des technologies et des savoir-faire au profit de la modernisation et de la transformation de l'économie de la région ; créer une ville témoin des nouvelles technologies - URBA 2000 - ; aménager une zone d'innovation pour les entreprises. **C'est la voie Aquitaine.**

Un objectif prioritaire - Les industries de la communication - Informatique, télématique, télévision, câble, image et son ; la région définit ses choix pour forger le fer de lance de son développement. Réunir les hommes, rassembler les connaissances, accueillir les idées, concevoir et produire équipements et programmes. Transmettre, diffuser et exporter. **Faire de l'Aquitaine une région pilote. C'est la finalité du Plan Aquitain.**

L'événement - 5^e UNIVERSITE D'ETE DE LA COMMUNICATION du 26 août au 1^{er} septembre 1984. En GIRONDE, à **CARCANS-MAUBUISSON** sur la base d'animation de **BOMBANNES** remarquablement équipée et organisée pour la REFLEXION, la CONCERTATION, la DECISION, l'ACTION. Le point de rencontre des professionnels et des techniques.

Pour communiquer avec l'Aquitaine

CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE, 24, rue Esprit des Lois - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tél. (56) 44.49.44.

CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE - Esplanade Charles-De-Gaulle - 33074 BORDEAUX CEDEX
Tél. (56) 96.81.33.

Jeu vidéo à la française

Grâce à l'initiative publique, des fous d'informatique peuvent réaliser notre rêve commun : jouer en travaillant.

À première vue, l'austère rue Esprit-des-cés n'a rien de la Silicon Valley et, même si elle rêve d'imiter ses succès californiens, la jeune société de jeux vidéo Ludia reste bien française. Dans son bureau, on trouve le discours du ministre de la culture sur les industries culturelles, l'aide de l'agence publique Octet et, pour assumer le risque de l'entreprise, un étrange cocktail de capitaux où voisinent la Ligue de l'enseignement, le CREPAC d'Aquitaine et TEN, la société de conseil de Claude Neuschwander.

Etats-Unis ? Stéphane Grivet retrouve d'un coup tout son enthousiasme : « Nous arrivons à un tournant. Le public a cessé de jouer d'arcades, qui font appel aux seuls réflexes et qui perdent tout intérêt au bout de quelques semaines. Il attend aujourd'hui des produits ouverts qui développent la créativité individuelle. Dans la foulée de ce jeu d'aventures, nous allons commercialiser son logiciel, un programme qui permettra à tout un chacun de fabriquer son propre jeu d'aventures. Le pari de Ludia, ce sont ces « initiatifs » destinées à satisfaire toute la gamme du public, de l'enfant qui apprend quelques notions d'économie au détour d'un jeu jusqu'au passionné de programmation. »

Pour appuyer son plaidoyer, Stéphane Grivet allume d'autres lanternes. Sur l'Appie II voisin d'élaborer un jeu d'exploration de la ville de Bordeaux. Sur le TO 770 de Thomson, choisi par l'éducation nationale pour équiper ses établissements, l'équipe de Ludia étudie un langage-entente capable de générer des cours sur n'importe quelle matière scolaire. Les projets ne manquent pas. Depuis le mois d'avril dernier, Stéphane Grivet reçoit, écoute, accumule les idées. Dans les locaux de la rue Esprit-des-Lois défilent des informaticiens, des graphistes, mais aussi des étudiants en architecture ou en gestion, des professeurs. Presque toujours des jeunes entre dix-sept et trente ans.

La démonstration, convaincante, appelle pourtant une question : n'est-ce pas un peu d'eau dans l'océan des programmes américains ou anglais, une initiative bien risquée au moment même où le marché des jeux vidéo semble s'effondrer aux

Et il ne faut rien écarter a priori, explique Stéphane Grivet, savoir refu-

ser la cinquantième version de Pac-man mais savoir, derrière, l'idée utilisable. Il faut constituer un réseau de créateurs prêts à investir leur temps et leur imagination en échange d'une formation. L'équilibre d'une société de logiciels est délicat, surtout à ses débuts, et les rapports avec les futurs créateurs passent par la confiance avant tout contrat. Stéphane Grivet ne perd pas de vue la sanction commerciale sur un marché difficile. L'ancien élève de l'École supérieure de commerce de Bordeaux se dit qu'il ne peut pas se tromper sur ses premiers produits, qu'il doit ordonner ce financement un peu anarchique pour permettre à Ludia de sortir quatre jeux par mois à partir de 1985. Il passe le reste de son temps à démarcher les circuits de distribution, à dialoguer avec les gros éditeurs.

Curieux métier où les séances de brainstorming a sur les scénarios et les fous rires collectifs à 3 heures du matin voisinent avec les angloises devant le rigueur d'un marché où chaque semaine des sociétés déposent leur bilan. « Bien sûr, il y a des risques et il faut accepter de vivre à ses risques. Mais quel plaisir de travailler sur de la matière grise, de ne pas avoir de cloisons, de faire des jeux vidéo tout en imaginant des produits télématiques ou des utilisations publicitaires. Ma position et mon salaire seraient sans doute plus intéressants chez IBM ou Thomson, mais c'est bien plus excitant ici ! »

J.-F. L.

Les activistes du futur

A Bayonne, la petite équipe d'URBA 2000 ouvre les sentiers de la nouvelle communication.

UNE actualité récente pourrait laisser croire que les Basques ne sont que des possesseurs de bombes, incendiaires de voitures ou de cafés. Ce serait oublier ceux qui posent des câbles, des micro-ordinateurs ou plus simplement ont des idées. Ces bombes-là n'ont pour ambition que d'amorcer un peu plus vite l'explosion du futur, une explosion pour laquelle le Pays basque a été volontaire. Le district urbain Biarritz-Anglet-Bayonne (BAB) est en effet l'un des deux sites (avec la région de Lille) retenus par le plan URBA 2000, annoncé en septembre 1983, par le président de la République et destiné à concentrer en un même lieu l'ensemble des nouvelles technologies.

A l'inverse de bien des missions interministérielles, URBA 2000 n'a pas pour vocation directe la multiplication des équipements ou la croissance industrielle. Le petit commando de trois personnes, à pied d'œuvre depuis six mois, se préoccupe avant tout du développement des usages, de leur complémentarité, de leur réaction en chaîne. Que se passera-t-il, par exemple, si l'informatique se met à réserver les places de parking de Bayonne, à modifier les trajets des autobus à la demande des usagers, à interconnecter les lycées et les bibliothèques, et à

gérer directement les permis de construire ? Qu'advient-il de la vie culturelle locale si l'on ouvre un centre de production audiovisuelle au casino Bellevue de Biarritz, si l'on installe un serveur télématique pour diffuser des informations pratiques, si l'on place des vidéo-projecteurs dans une vingtaine de salles de cinéma ? Et si on ajoute à tout cela un institut universitaire de technologie spécialisé en informatique, un institut du logiciel pour la formation des entreprises, des centres d'animation mettant à la disposition des habitants du matériel audiovisuel et informati-

que ? A toutes ces questions, qui concernent notre futur collectif, le Pays basque est en train de donner une réponse concrète, vivante. « Nous ne cherchons pas à nous substituer aux collectivités locales, aux entreprises, aux associations », explique Gabriel Daré, l'un des « activistes » d'URBA 2000. « Nous aidons simplement ces différents acteurs à monter plus rapidement leurs projets, à vaincre les obstacles administratifs, techniques ou financiers. »

Car le chemin du futur est semé d'embûches, liées le plus souvent au cloisonnement des techniques ou des appareils institutionnels. Il faut vaincre les ré-

ticances du secteur pour réunir dans un même groupe de travail sur la micro-informatique, instituteurs, professeurs du secondaire et universitaires ou pour déplacer à Bayonne un enseignement de l'université de Pau. Il faut convaincre le conseil régional d'Aquitaine de pousser la décentralisation un peu plus au sud de Bordeaux, de faire édicter dans le district ses projets de zone d'innovation et de recherche scientifique et technique (ZIRST). Il faut convaincre les PTT d'implanter localement un peu plus de matériel que prévu dans le plan d'équipement régional de l'année électronique.

Mais pour venir à bout de tous ces frais, BAB a un atout de poids : un réseau de télécommunication désigné comme le plus moderne du monde. Une étude devrait permettre de mettre au jour, dès le début de l'année, son extension à tout le territoire. On passera ainsi de 1.500 prises-câbles de Biarritz à une masse critique d'environ 20 000 foyers, qui rendra viable la production de programmes et de services. Dès avant la fin de cette année, la mission « TV câblée » devra mettre en place deux canaux locaux qui viendront s'ajouter aux chaînes françaises et étrangères déjà distribuées.

J.-F. L.

Produire en région

Vidéo Graffiti tente de faire la preuve que les « petits » peuvent concurrencer les « gros ». Pas facile.

L'ADRESSE est celle de l'agence Havas à Bordeaux mais, au troisième étage de l'immeuble, Vidéo Graffiti reste une société bien indépendante. « Dans la région, les agences de publicité ne s'intéressent pas encore à la vidéo, remarque Dominique Fumanaul. Il semble même parfois que notre présence gêne ». Pour cet ancien professeur de grec, l'image est une seconde vocation : la pratique assidue du cinéma d'amateur d'abord, l'animation d'une Alliance française en Afrique ensuite, le retour au pays, enfin, et la décision de créer avec sa femme une petite entreprise. « On a choisi la vidéo parce que c'était moins coûteux que le cinéma, plus proche des budgets des entreprises. »

Ces entreprises, il faut d'abord les convaincre de faire produire en région au lieu de recourir aux services des sociétés parisiennes. L'affaire n'est pas simple : les grosses entreprises ont souvent leurs propres services audiovisuels, les autres ne produisent pas. Surtout, comme le note amèrement Dominique Fumanaul, « quand on fait de la vidéo à Bordeaux, on n'est pas crédible ». L'office du tourisme n'a-t-il pas préféré

à Vidéo Graffiti une station de télévision américaine pour faire un film de promotion sur la ville ?

Peu à peu, pourtant, Vidéo Graffiti trouve des clients. Des petites sociétés de vin, de bois, de chimie, des banques font appel aux services de la société à l'occasion d'un congrès, d'un conseil d'administration ou d'une action d'exportation. S'y ajoutent des reportages pour des clubs sportifs et, en été, les festivals de la région. Comme il s'agit de PME ou d'associations, les budgets sont modestes. « Le quart des tarifs pratiqués à Paris », assure Fumanaul. Mais ils sont suffisants pour faire vivre les quatre employés de Vidéo Graffiti et rentabiliser un matériel semi-professionnel astucieusement complété, par un micro-ordinateur pour les effets graphiques.

Pourtant, Dominique Fumanaul rêve d'autre chose. L'an dernier, la naissance de la télévision régionale, l'apparition de la publicité sur ses antennes avaient provoqué de grands espoirs. Il a fallu déchanter. « Malgré toutes les promesses d'ouverture, la télévision régionale n'a pas d'argent pour produire, encore moins pour acheter des émissions.

Les programmes sont de médiocre qualité et l'audience faible n'intéresse pas les annonceurs. On attend un essor du marché régional et on se retrouve dans le même marasme. »

Reste l'avenir, le réseau câblé de Biarritz, seule perspective à court terme d'ouverture du marché. Mais D. Fumanaul redoute que l'on fasse une fois de plus appel à des producteurs parisiens mieux équipés, au détriment des professionnels régionaux. Aussi croit-il davantage au développement de la communication institutionnelle, des messages d'entreprises, qui pourront peut-être un jour intéresser la télévision. Ou bien à ces petits réseaux affiliés que la vidéocassette permet de relier : c'est ainsi que Vidéo Graffiti est devenu l'éditeur quasi officiel du courrier français. La petite société bordelaise filme chaque département du monde et réalise des portraits des principaux stars du body-building. Des cassettes qu'un tirage de deux cents exemplaires suffit à amortir et qui se vendent même au-delà des frontières.

J.-F. L.

Un outil multimédias

M-5 Communication propose une approche globale aux forces vives de la région.

« UN militant de l'information régionale », c'est ainsi que se présente lui-même Michel Cotto. Débutant dans le journalisme à Caen, il passe ensuite à l'action culturelle avec Jo Tréhard, à Caen, et Roger Flanchon, à Villersurbanne, retrouve la presse avec la création de Génération, l'ancêtre de l'Étudiant, milite à l'Association presse information jeunesse (APIJ), enseigne au Centre de perfectionnement des journalistes (CPJ) et s'installe enfin en Aquitaine pour prendre, à la demande du groupe Sud-Ouest, la direction de Bordeaux actualités en mai 1982.

L'échec de cette dernière expérience ébranle Michel Cotto. Plutôt que de rester au sein du groupe de presse, cet indépendant préfère prendre du recul, réfléchir aux mutations de l'information : « J'ai compris que à l'heure du câble et de la télématique, l'essentiel n'était plus de lancer un journal mais de construire pour la région un outil de communication global. »

Mis en place il y a juste cinq mois, M-5 Communication lance ensuite ses propres activités d'édition, écrite mais aussi télématique et au-

diographique. Entre-temps, la société se fera aussi conseil en communication et s'occupera du gros problème de la formation. Michel Cotto - qui lance une dizaine de stages à la rentrée - rêve d'un centre régional de formation à la communication. « Il y a encore un hiatus sensible entre la théorie des responsables régionaux et la réalité du terrain. Lorsque Sud-Ouest change sa maquette, il fait appel à des graphistes parisiens ! Si l'on veut coller à la nouvelle image que l'Aquitaine essaie de se donner, il faut former des professionnels de l'image, mais aussi sensibiliser les responsables d'entreprises, d'associations locales et surtout les élus. Il y a aujourd'hui dans les collectivités un éparpillement absurde des efforts de communication, sans cohérence budgétaire, sans contrôle réel sur l'efficacité des campagnes. »

Le message semble avoir été entendu : le conseil régional a demandé à M-5 Communication la réalisation de deux lettres mensuelles d'information et la ville de Bordeaux songe à lui confier plusieurs études.

J.-F. L.

L'Aquitaine ou la vie du bon côté

Unité et diversité

Rassemblant cinq départements possédant chacun leurs spécificités : Gironde, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, la région Aquitaine a reçu en don d'une nature généreuse, cinq éléments d'équilibre : la mer, la forêt, la montagne, la campagne et la vigne. Il en résulte une multiplicité de paysages et d'atmosphères propices aux vacances, aux loisirs et aux plaisirs.

Les multiples ressources de l'été aquitain

La côte aquitaine, offre 250 km de plages de sable blond couronnées de dunes, bordées de forêts de pins, ou s'enchantent des lacs paisibles : un véritable paradis pour les fervents de la planche à voile, de surf, de natation et de baignade.

Le massif forestier des Landes (la plus vaste d'Europe) ouvre ses ombrages à la promenade de détente ou sportive, à pied, à vélo, à cheval. Ruissaux, rivières et torrents irriguent cet espace sauvegardé, voué à mille et une activités de plein air.

La montagne pyrénéenne propose ses vertes prairies en été, ses champs de neige infinis en hiver, idéale pour la randonnée, le repos ou le ski sous toutes ses formes.

La conjonction de l'océan, de la forêt de résineux et de la montagne, entraîne un climat doux et salubre, caractérisé par un taux d'insolation annuel proche de celui de la Côte d'Azur.

Ce riche potentiel naturel conserve tous ses attraits grâce à une politique de l'environnement soucieuse de le protéger.

Une région attirante en toutes saisons

En Aquitaine, chacun peut composer les vacances de son choix en fonction de ses moyens pour y exercer son corps mais aussi cultiver son esprit en découvrant un patrimoine architectural et archéologique varié et de renommée mondiale. Bastides de Guyenne et Gascogne, villages fortifiés, châteaux du Périgord, sites préhistoriques où notre civilisation fit ses premiers pas, musées régionaux qui témoignent d'une fidélité aux origines : tel est le tableau offert aux amateurs d'histoire et aux amateurs de la beauté.

Partout, traditions populaires, sens de la fête et des jeux font vibrer l'âme aquitaine au diapason d'un passé toujours vivant.

Dans les Landes, en Béarn, au Pays Basque, le folklore montre la vigueur des coutumes par lesquelles villes et villages conservent leur identité. A tout moment, le visiteur peut être sûr de recevoir un accueil chaleureux et toujours sincère.

Cette terre prodigue où la respiration retrace son rythme naturel, s'enorgueillit des vins les plus réputés du monde, rouges et blancs, secs et moelleux, grands crus classés ou vins de terroirs, tous parés des vertus propres aux sols et aux cieux aquitains. Ici, la table va de pair avec les vins, et les gourmets et les gourmets sauront vite qu'ils sont au pays de la truffe, du foie gras, du confit, du gibier, des cépes, des

huîtres d'Arcachon, des poissons de rivière et du grand large, des prunelles d'Agen, des noix du Périgord... et de toutes les merveilles qu'un art culinaire et millénaire a su amoureusement cuisiner. Grands restaurants et auberges de campagne proposent une gastronomie de saison dont les charmes redoublent ceux de la nature tout au long de ses métamorphoses annuelles.

Les automnes somptueux de l'Aquitaine

Accueillante et généreuse en toutes saisons l'Aquitaine bénéficie d'un été indien d'une douceur exceptionnelle en septembre et octobre.

En Aquitaine, les vendanges et la liesse qui les accompagnent, la chasse à la palombe, la cueillette des champignons et le ramassage des châtaignes, fournissent autant d'occasions d'apprécier les splendides coloris des feuillages, les nuances d'une lumière subtile, la chaleur et l'amitié des réunions et des festivités de règle en cette saison. C'est peut être là que se dévoilent le mieux les qualités humaines de la culture aquitaine faite de convivialité, d'échanges et d'épicurisme. Pour des vacances inattendues, de courts congés de détente, ou des week-ends prolongés, l'Aquitaine est accessible en peu de temps depuis Paris et la plupart des métropoles régionales par le train, l'avion ou l'autoroute.

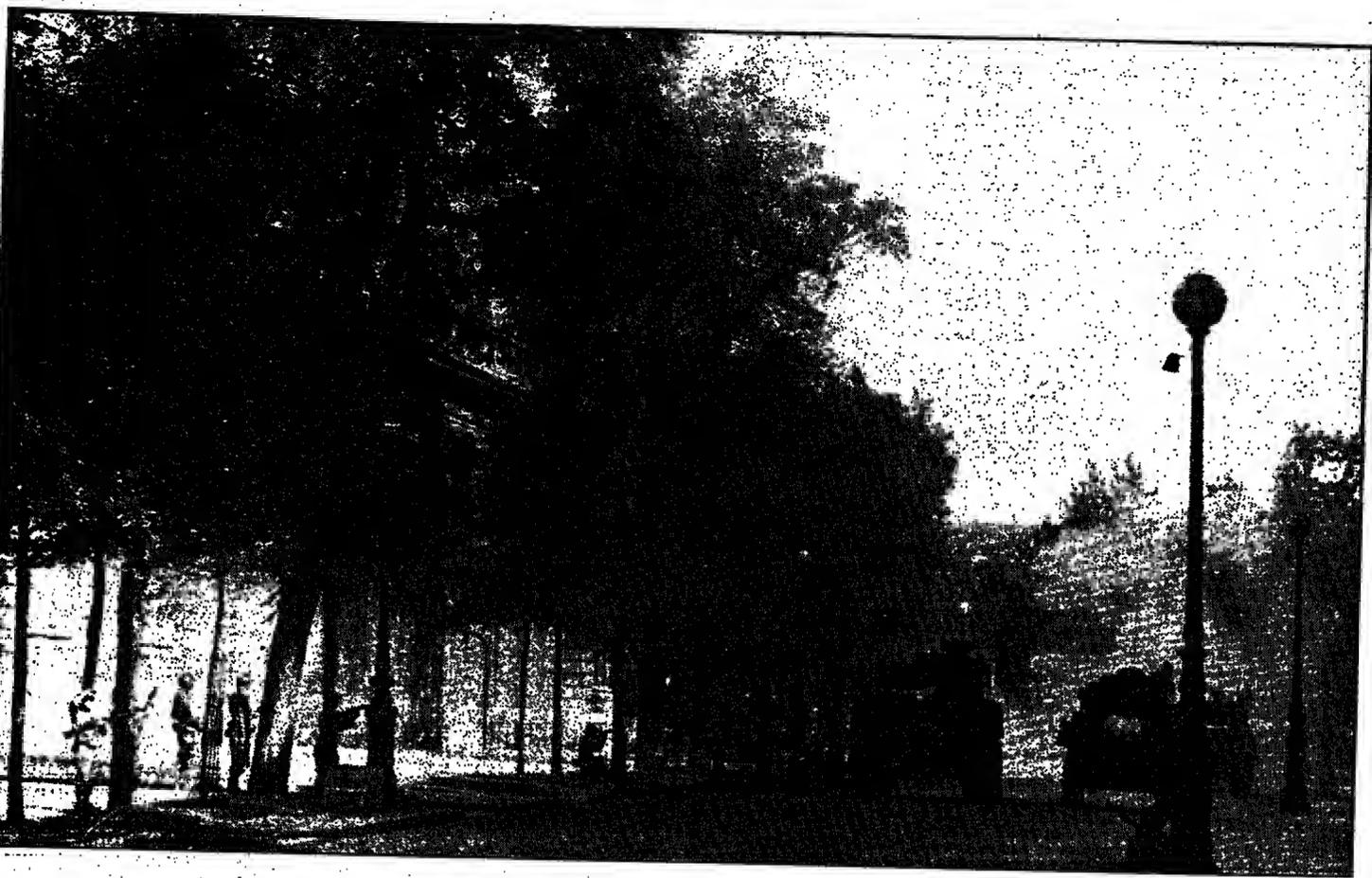
L'Aquitaine, entend préserver son visage et son cœur mais sait aussi s'ouvrir et faire partager ses beautés à celui qui voudra les découvrir.

COMITE REGIONAL
DU TOURISME D'AQUITAINE
24 Allées de Tourny - 33000 BORDEAUX
Tél. : (56) 44.48.02 - Télex : 540 805 F AQTOUR



صكزا من الاصل

La libération de Paris, 25 août 1944.



Course contre la montre

La 2^e DB démarre et fonce. On a frôlé la catastrophe. Maintenant, il s'agit de faire vite.

Avec des éléments de la 2^e DB, M. Michel Robert-Garouel entre dans Paris, le 25 août 1944. Quels ont été les acteurs et les grandes phases de cette « course contre la montre » pour la libération de la capitale ? Voici son récit.

LORSQUE, le 9 août 1944, le général allemand von Choltitz vient relever son homologue le général Kitzinger, gouverneur militaire de Paris, il a reçu de Hitler des ordres précis de tenir la ville; sinon de la détruire. Il a des références, von Choltitz: il a été, en 1940, l'un des responsables de la destruction de Rotterdam par l'aviation nazie.

Or, Paris, déjà, commence à bouillonner. Une véritable course contre la montre va s'engager pour sauver la capitale avant qu'il ne soit trop tard. Paris croit les Alliés à ses portes... Non seulement les Alliés n'y sont pas, mais encore leurs plans ne passent pas par Paris.

Cependant, dans la capitale en ébullition, les événements se précipitent. Le 10 août, les cheminots se mettent en grève. Le 13, la gendarmerie de l'Île-de-France et de l'Orléanais passe en bloc avec ses armes à la Résistance. Le 15, grève des services publics et de la police parisienne, forte de vingt-trois mille hommes environ. C'est à peu près l'équivalent des troupes allemandes présentes dans la capitale mais qui, elles, disposent de quatre-vingts chars, soixante canons et soixante avions.

Le général Leclerc écrit au général Patton que sa division blindée entend avoir l'honneur de marcher sur Paris. En effet, la 2^e DB de Leclerc dépend de

la III^e Armée américaine que commande Patton, laquelle III^e Armée dépend du groupe d'armées du général Bradley. Le lendemain 16 août, Leclerc se rend au quartier général de Patton, près du Mans, pour lui confirmer verbalement sa lettre. Il y rencontre Bradley et reçoit, énoncées avec une platitude bienveillante, de cordiales assurances. Mais c'est tout...

Ce même jour, Chahand-Delmas, délégué militaire national du gouvernement provisoire de la République française - dont le siège est à Alger - rentre de Londres d'où il a pu communiquer directement avec le général de Gaulle à Alger. A Londres, il a reçu, sur place, les instructions du général Koenig, commandant national des Forces françaises de l'intérieur. Le 17 août, les Allemands exécutent trente-cinq jeunes résistants à la cascade du bois de Boulogne. Le 18 août, les postiers se mettent en grève à leur tour. La presse et la radio collaborationnistes cessent leurs activités. Certaines mairies de banlieue sont libérées par la population. La grève s'étend à tous les secteurs. Le soir, des policiers s'enferment dans la préfecture de police. A l'aube du 19 août, ce sont plusieurs centaines de policiers parisiens qui s'emparent de la préfecture de police et l'occupent. Leur nouveau chef est là. Nommé par anticipation (dès juillet) préfet de police, Charles Luizat est entré clandestinement à Paris le 17 août, juste à temps pour assumer ses fonctions.

Ce même 19 août, à 11 heures, au cours d'une réunion commune que préside Alexandre Parodi, délégué en France du gouvernement provisoire de la Libération -

nommé par le général de Gaulle, depuis le 14 août, ministre délégué dans les territoires non encore libérés, - le Conseil national de la Résistance et le Comité parisien de la Libération, que préside André Tolle, proclament l'insurrection et lancent un appel simultané à la population. Celui-ci est suivi, à 12 heures, d'un ordre de mobilisation de tous les hommes de dix-huit à cinquante ans en état de porter les armes. Toutes les forces de la Résistance pour les départements de Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Oise sont placées sous les ordres du colonel (Rol-Tanguy qui sera fait compagnon de la Libération par le général de Gaulle).

Mais déjà, spontanément, la fusillade a commencé. L'insurrection parisienne est devenue une réalité, justifiant la formule du général de Gaulle: « Pas de libération nationale sans insurrection nationale. »

Les grèves sont maintenant effectives partout. Mairies et ministères sont occupés. Les fonctionnaires du ministère des anciens combattants en grève hissent le drapeau tricolore. Les Allemands tirent. Von Choltitz ordonne: «... La révolte à main armée devra être réprimée par tous les moyens et, si besoin est, sans pitié... » et «... des actions massives seront entreprises pour briser complètement toute résistance... ». C'est au soir de cette journée chaude du 19 août que le consul général de Suède, Nordling, intervient entre les parties pour négocier une trêve.

Le 20 août, dès l'aube, c'est au tour de l'Hôtel de Ville de passer aux mains des insurgés tandis que Rol-Tanguy installe son poste de commandement dans les catacombes, ces

locaux souterrains aménagés place Denfert-Rochereau, au-dessus des anciens bâtiments de la barrière d'Enfer. A 9 heures du matin, la trêve proposée par Nordling est signée.

Parti le 18 août d'Alger, le général de Gaulle, après deux étapes à Casablanca et à Gibraltar, atterrit à Maupertuis, près de Saint-Lô, le 20 août 1944, en vue d'intervenir directement auprès du commandant en chef des armées alliées, le général Eisenhower. François Coulet, commissaire de la République en Normandie, l'attend ainsi que Koenig qui lui fait un rapport complet sur Paris.

Ici se place l'événement. Un événement, en soi, tragique. Eisenhower expose à de Gaulle la situation et les objectifs militaires, tels qu'ils se présentent effectivement. L'armée Patton, à laquelle appartient la 2^e DB, va franchir la Seine à Maotès, au nord de Paris; à Meulan au sud et continuera sur ces axes. Il n'est pas question de prendre Paris, du moins pour le moment. Diverses raisons sont invoquées. Eisenhower est embarrassé. De Gaulle lui déclare que l'attente n'est pas acceptable, dès lors que les patriotes sont aux prises avec l'ennemi. Si le commandement allié, dit-il, tarde trop à prendre une décision qu'il estime d'une importance nationale, il lancera lui-même sur Paris la division Leclerc qui combat en Normandie. Cela est une gageure, car les engins blindés ne manœuvrent pas sans essence et la division est, bien entendu, tributaire du ravitaillement américain.

Dans le même temps, Rol-Tanguy convoie le commandant Gallois-Cocteau vers les Alliés, avec mission de leur demander

d'accélérer leur avance sur Paris insurgé, en grand danger de répression implacable et de destruction (1).

Le 21 août, les combats de rue contiennent, malgré les ordres de trêve. Celle-ci est finalement rompue en fin de journée d'un commun accord par le Conseil national de la Résistance et le Comité parisien de la Libération. La « trêve » aura fait... cent six tués et trois cent cinquante-sept blessés chez les Français, cinq tués et quelques blessés chez les Allemands.

Aussitôt, la presse clandestine sort au grand jour et se vend dans la rue. Le colonel Lize, adjoint de Rol-Tanguy, répercutant les instructions de l'état-major régional, donne l'ordre d'édifier des barricades. Une proclamation affichée par le comité parisien de la Libération prescrit: «... toute la population doit, par tous les moyens, empêcher la circulation de l'ennemi. Abattez les arbres... Dressez des barricades. C'est un peuple vainqueur qui recevra les Alliés ».

Oui... mais les Alliés ne sont toujours pas là et - Français mis à part - ils n'ont pas l'intention de venir! C'est ce que le 22 août, à 2 h 30 du matin, le général Patton lui-même confirme à Gallois-Cocteau qui a enfin réussi à parvenir jusqu'à lui: «... Nos plans, sont bien précis et nous n'avons ni l'intention ni le désir de les modifier. Je puis vous dire que nos plans ne passent pas par Paris, il n'y a aucune raison de les modifier pour des faits que nous estimons très secondaires... ».

Cepeudant, apprenant l'insurrection, le général Leclerc - de sa propre initiative et sans en référer aux

Américains - envoie au contact de Paris, en direction de Versailles, une avant-garde de vingt chars légers et automitrailleuses, avec cent cinquante hommes sur véhicules blindés.

D'autre part, il regroupe les éléments de sa division en vue d'un assaut général. Le général de corps d'armée américain Gerow, supérieur direct de Leclerc, informé, lui signifie de ne rien changer à son dispositif et lui ordonne de faire revenir immédiatement le détachement de Guillebon, lequel a déjà accroché l'ennemi en plusieurs points dont Voisins-le-Bretonneux et La Verrière. Leclerc n'en fait rien et rend compte à de Gaulle qui l'approuve. De Gaulle nomme - par anticipation - le général Koenig gouverneur militaire de Paris.

Ce 22 août est une journée cruciale. L'insurrection s'est généralisée, les barricades se sont multipliées, de même que les combats de rue animés par des groupes qui parfois se constituent spontanément. Les Allemands qui, trois jours auparavant, le 19, teoatent trente-six points d'appui n'eo disposent plus que de dix. Mais ils ont des chars et des canons et le harcèlement contiou dont ils sont l'objet risque de déclencher de leur part une répression aux dommages incalculables. Cependant, toujours le 22 août, la conjonction d'interventions de plus en plus pressantes va déclencher un processus inéluctable. Il est grand temps! Koenig remet à Eisenhower une lettre catégorique du général de Gaulle qui, de Rennes, s'apprête à prendre la direction de Paris. Il la communique avec insistance.

(Lire la suite page XII.)

s du futur

multimédias

côté

(Suite de la page XI.)

Gallois-Cocteau, quant à lui, a obtenu de Patton de renvoyer le général Leclerc. Vers 4 heures du matin - toujours ce 22 août - il est conduit à l'état-major de Bradley où l'on discute ferme pour savoir si on prend ou si on ne prend pas Paris. Justement Leclerc est attendu. Il arrive vers midi. Mais Bradley est parti, le matin même, conférer avec Eisenhower sur ce sujet brûlant. A 18 heures, il est de retour et sur le terrain même où l'attend, piaffant d'impatience, le général Leclerc en compagnie de Gallois-Cocteau, il apporte l'ordre (on a envie de dire l'autorisation) de lancer - immédiatement - sur Paris la 2^e DB. Oui ! On a frôlé la catastrophe. Maintenant il s'agit de faire vite.

Dans la nuit du 22 au 23 août, la 2^e DB démarre et fonce. Les heures qui suivent seront, pour les Parisiens, angoissantes. En même temps que se développent les combats, s'accroissent les menaces de von Choltitz étouffant dans l'état qu'il sent se refermer sur lui. Le 23 août, Leclerc est à Rambouillet. De Gaulle l'y rejoint vers 18 heures et demande à être renseigné, minute par minute, sur les progrès de la division. Les combats du 24 août sont très durs pour la 2^e DB : Toussus-le-Noble, Jouy-en-Josas, Savigny-sur-Orge, Longjumeau, Massy, Palaiseau, Fresnes, Anthony, La-Croix-de-Berry, etc. Il faut vraiment passer « entre » en ce frayant un passage qui, à certains endroits, coûte cher. L'entrée à Paris ne pourra avoir lieu le 24 août comme l'espérait Leclerc dont l'ordre (« S'emparer de Paris ») a été diffusé à toute la division. Pourtant, il faut passer coûte que coûte. Le temps presse. Leclerc est anxieux du sort des Parisiens et de Paris. Il a appris que von Choltitz attendait des renforts du nord de la France. Il lui écrit qu'il sera personnellement tenu pour responsable de toute destruction. Le message ne parviendra pas, les deux volontaires qui en étaient chargés ayant trouvé la mort au cours de leur mission.

Ce 24 août, à 17 h 45, un petit avion de reconnaissance, un Piper cub, arrive en zigzaguant au milieu des balles au-dessus de la cour de la préfecture de police. Il largue le message suivant adressé aux Forces françaises de l'intérieur : « Le général Leclerc vous fait dire : « Tenez bon. Nous arrivons. » Il est signé du lieutenant-colonel Crépin, commandant l'artillerie de la division.

Il y aura quand même de la 2^e DB dans Paris le 24 août. A 20 h 45, le détachement de capitaine Dronne fait irruption dans la capitale. Il est composé de trois chars - le Romilly, le Champaubert, le Montmarail, avec deux sections d'infanterie et une de génie. L'ensemble se dispose en brisson place de l'Hôtel-de-Ville, appuyé par les FFI qui, juchés sur les toits voisins, font le guet. Le 25 août, à l'aube, la division Leclerc, enfin, pénètre dans Paris. Les résistants qui, au cours de ces journées, n'ont pas cessé de lui apporter un concours complet, se joignent à elle, au mépris de tout danger, avec, souvent, un armement désest et sans aucune protection.

Sur sa lancée, malgré la bataille éprouvante qu'elle a menée la veille, la 2^e DB, présente sur tous les axes, bloque et réduit les points d'appui de l'ennemi les uns après les autres : les usines Renault, le château de Madrid et les blockhaus de Longchamp (avec l'artillerie), le Luxembourg et le Sénat, les Invalides, le Majestic, le Quai d'Orsay et le Palais-Bourbon, etc. Le Champ-de-Mars est déblayé, mais l'Ecole militaire n'est prise qu'après un dur combat de cinq heures, au cours duquel les chars doivent être appuyés par le génie d'assaut. Les fantassins, eux, attaquent à la grenade.

Cela donne lieu parfois à des actions épiques. Place de la Concorde, le sergent Bizien lance, à toute vitesse, son char Sherman sur le char Panther allemand qui, à distance, lui est supérieur. Il l'éperonne absolument comme un navire en haute mer et lui envoie à bout portant le coup qui lui permet son canon, plus court. Bizien sera un peu plus tard tué d'une balle. Dans les Tuileries et sous les arcades de la rue de Rivoli, dans les rues adjacentes, on se bat à la grenade et à la mitrailleuse. Finalement, l'Hôtel Meurice, siège de l'état-major allemand, est pris et von Choltitz fait prisonnier. Enfin, l'acte de capitulation est signé. Tout cependant n'est pas fini.

Nous avons gagné la course contre la montre, mais de peu car, au même moment, l'ennemi, qui a ramené une division du Pas-de-Calais, l'appuie à la forêt de Montmorency et au Bourget, s'installe dans la vallée de l'Oise, se renforce d'éléments importants qui refluent par la boucle de Conflans et barre les routes de Senlis et de Soissons. D'autre part, l'ordre de von Choltitz de déposer les armes, porté par un officier français auquel est adjoind un officier allemand, n'est pas accepté partout et donne lieu à de nombreux incidents, accrochages, fusillades.

Les combats continuent çà et là, notamment à Vincennes et à La Villette. L'officier de la 2^e DB envoyé comme parlementaire à Vincennes est retenu prisonnier, emmené par les Allemands en retraite jusque dans la Somme, et ne rejoindra les lignes alliées qu'après plusieurs semaines de captivité. Ailleurs, l'officier allemand est injurié par ses camarades et abattu par eux, tandis que le Français réussit à se mettre hors de portée, et revient bredouille. Cependant, s'il est trop tard pour que les renforts allemands venus du Nord interviennent dans Paris - Paris sauvé, Paris toujours debout, - ils n'en reviennent pas moins sur les localités des alentours qui se sont spontanément libérées, cernent les FFI dans les mairies, exécutent sommairement des otages.

Le bombardement aérien allemand du 26 août, à minuit, constitue une inutile et piètre vengeance : cinquante morts, quatre cents blessés, quatre cent trente immeubles détruits dans le quartier de la Halle aux vins. C'est donc dans la Plaine-Saint-Denis que la 2^e DB porte maintenant son effort. Après des combats meurtriers qui durent jusqu'au 30 août, elle dégage enfin le nord de Paris en s'emparant du Bourget et de Gonesse. Cette action met un point final à la bataille de Paris.

L'insurrection et la libération de Paris auront coûté aux Parisiens et à la 2^e DB mille six cent trente morts et quatre mille blessés. Les Allemands ont perdu quatre mille deux cents hommes et laissent quinze mille prisonniers entre nos mains. Témoignant de l'efficacité du rôle joué par la résistance parisienne armée, le général de Gaulle écrit : « C'est en effet l'action des forces de l'intérieur qui a, au cours des précédentes journées, chassé l'ennemi de nos rues, décimé et démoralisé ses troupes, bloqué ses unités dans leurs îlots fortifiés. En outre... les groupes de partisans, qui n'ont qu'un bien pauvre armement, assistent bravement les troupes régulières dans le nettoyage des nids de résistance allemands... »

MICHEL ROBERT-GARQUEL
du 1^{er} régiment de marche
de spahis marocains
de la division Leclerc.

(1) NDLR. - Le commandant Gallois-Cocteau était accompagné du docteur Robert Monod, chirurgien en chef à l'hôpital Laennec. Celui-ci « sut communiquer à Gallois son impérieuse conviction de la nécessité d'insister autant et plus sur l'appel aux blindés de Leclerc que sur la nécessité du parachutage d'armes ». (Discours prononcé par le professeur Jean Baumann à l'académie de médecine, le 10 novembre 1970).



PHOTO ROBERT GUYA/MAGNUM



Un pro

Voilà les deux derniers jours de Jean-Paul Sartre par le Combat en août 1944. (Le Monde des 23, 24, 25 et 26 août 1944.)

COMBAT.

dimanche 2 septembre 1944.

TOUT au long de l'après-midi, la lutte continue. Les tanks allemands sont sur les rues. A l'Étoile, les chars sont les Allemands qui pressent des barricades ; les tanks les repoussent en cas de « tige » dans qu'ils se trouvent. Au centre Duroc, dans la rue de Valenciennes, au boulevard Pasteur, les Allemands mitraillent sur les magasins. Ils ont tiré sur les magasins et jusque dans les magasins. Ils ont pris d'assaut les magasins.

Au loin, le canon tonne. L'après-midi dans tout Paris, les chars sont tombés, les tanks repoussés par les chars alliés. Les chars allemands ont été détruits. Les chars alliés ont été détruits. Les chars allemands ont été détruits. Les chars alliés ont été détruits.

Les chars allemands ont été détruits. Les chars alliés ont été détruits. Les chars allemands ont été détruits. Les chars alliés ont été détruits. Les chars allemands ont été détruits. Les chars alliés ont été détruits.

COMBAT.

lundi 4 septembre 1944.

Il y a huit jours, heure pour heure, les attractions de la capitale ont été détruites. Les attractions de la capitale ont été détruites. Les attractions de la capitale ont été détruites. Les attractions de la capitale ont été détruites.

En me penchant, je puis voir du regard la rue de Rivoli jusqu'à Châtelet, jusqu'à la Concorde. Et, partout, on voit des chars qui s'immobilisent comme des petits éclairs de feu, qui sont anéantis de bombardements complexes et tonitruants, devant les pierres cassées et sombres du monument. Il me semble que les véhicules ont plus gagné, moins souffert qu'à l'ordinaire : les robes des charnières, les bandes des roues, les drapeaux, les roues des charnières.

Au premier rang, les femmes et les enfants sont assis sur le toit. De temps à autre, une grande roue vague court sur les rails oscillantes, comme un jouet de boutique dans des rues. Et puis, tout d'un coup, le char s'écroule, se change en un énorme dômeur. Les chars allemands ont été détruits. Les chars alliés ont été détruits. Les chars allemands ont été détruits. Les chars alliés ont été détruits.

صكزامت الاصل

Un promeneur dans Paris insurgé.

La délivrance est à nos portes (VI)

par Jean-Paul Sartre

Voici les deux derniers reportages de Jean-Paul Sartre sur la libération de Paris publiés par Combat en août 1944. (Le Monde des 21, 22, 23, 24 et 25 août).

COMBAT, samedi 2 septembre 1944.

TOUT au long de l'après-midi, la lutte continue. Les tanks patrouillent dans les rues. A l'Ecole militaire, ce sont les Allemands qui dressent des barricades; les badauds les regardent en riant d'aise: c'est donc qu'ils arrivent. Au métro Duroc, dans toute la rue Lecourbe, au coin de la rue de Vaugirard et du boulevard Pasteur, les Allemands mitraillent cafés et magasins. Ils tirent sur les maisons et jusque dans les soupiraux; leur rage grandit d'heure en heure.

An Join, le canon tonne, l'espoir monte dans tous les cœurs. Le soir tombé, les gens se répandent par groupes dans les rues, s'interrogent les uns les autres; un cycliste qui traverse le carrefour Vavin est arrêté par la foule, on se presse autour de lui: « Où sont-ils? » « Ils sont porte de Châtillon », dit l'un, un autre dit: « On se bat porte d'Orléans. » Et soudain, par les fenêtres ouvertes, la TSF crie la nouvelle: « Ils sont à l'Hôtel de Ville. »

Les cloches se mettent à sonner, les fenêtres s'illuminent, l'immense clameur jaillit des maisons et des rues. Au milieu du carrefour, un homme entonne la Marseillaise... Il ne

sait qu'un seul couplet, que la foule reprend deux, trois fois; pour varier, il chante la Marseillaise; mais les chants ne suffisent pas à traduire notre joie: hommes et femmes se prennent par la main et forment une ronde. Quelqu'un a allumé un feu au coin du boulevard du Montparnasse, juste à cet endroit où se célébraient par un bal les 14 juillet d'autrefois. La foule se déroule en farandoles autour d'un feu de joie.

Brusquement, les mains se dénouent: « Des chars, voilà les chars! » On éteint le feu à coups de pied et chacun cherche refuge sous le porche d'un immeuble voisin. Les fenêtres se sont éteintes; il ne passe aucun tank, mais la nuit est redevenue vénéneuse; il y a encore des Allemands dans Paris. Le Sénat est proche: ne le feront-ils pas sauter cette nuit? La foule se dissipe.

Bientôt le carrefour est replongé dans l'obscurité et le silence. Le canon gronde au loin. Vers minuit, une voix clame dans les petites rues calmes, sur les grands boulevards vides: « Aux abris! »

Et les gens qui dormaient avec tranquillité pendant les plus bruyants des bombardements alliés demeurèrent anxieux devant la porte des immeubles. On dit qu'une batterie tire de Longchamp sur Paris... On dit que le Sénat va sauter. Mais ce n'est pas de leurs canons, ni de leur dynamite que nous avons peur: ce

qui pèse sur la ville, ce qui serre nos cœurs, c'est leur haine. Masquée pendant ces quatre années, depuis une semaine elle a éclaté au grand jour, elle rôde sur les toits, elle veille au cœur des grands bâtiments noirs où flotte encore la croix gammée. Et cette présence est plus lourde que toute menace.

Le canon s'est tu; Paris s'est endormi. Mais, dès le début de la nouvelle journée, les rues sont de nouveau pleines de monde; on se dispute les journaux du matin, on erre d'un boulevard à l'autre, attendant de les voir apparaître soudain, miraculeux et réels. De temps à autre, un bruit de moteur ou de ferraille fait tourner les têtes. Est-ce une voiture allemande? Un tank? Mais non, il faut oser le croire, plus un seul Allemand dans les rues, ils sont retranchés derrière leurs fortins et leurs barbelés; ils se terrant, nous ne les verrons plus traverser Paris, la mitrailleuse au poing, les yeux farouches. Soudain, au fond du boulevard Raspail, devant le Lion de Belfort, on aperçoit dans le soleil un défilé de voitures. Ce sont « eux ». D'un seul élan, en peignant, en pyjama, en pantoufles, les gens qui rôdaient au carrefour, les gens qui guettaient aux fenêtres, conrent dans la rue à perdre haleine. J'arrive à l'Observatoire, je remonte la rue Denfert-Rochereau. Devant l'Infirmier Marie-Thérèse, les infirmières sont groupées autour d'un drapeau, elles ont poussé

sur le trottoir les fauteuils où sont assis des enfants scrofuloux. Plus loin, ce sont les petites filles de l'Assistance, constellées de cocardes.

Un premier détachement est passé déjà, un autre va suivre, et tous les regards sont tournés vers le lion de brouze. De temps à autre, une pétarade: c'est une voiture des pompes funèbres où s'empilent des cercueils de bois. Mais, parfois aussi, c'est un coup de feu. Tout à l'heure, du haut des toits, on a tiré; la foule le sait et, cependant, l'enthousiasme est plus fort que toute prudence, elle se presse tout le long de la chaussée, insouciant d'elle-même, tout entière auprès de ceux qui sont revenus.

Ils viennent. Dans les camions, dans les Jeeps, sur les tanks, sous les casques américains, bronzés, beureux, souriants... Ce sont les soldats français de Leclerc. La foule hurle de joie. Elle prend d'assaut les voitures, elle s'empare des mains tendues.

Pendant quatre ans, la guerre avait tourné vers nous une face inhumaine; le visage tendu, les yeux vides, les soldats que nous croisions semblaient marqués par un impitoyable destin; ils appartenaient à un monde étranger, un monde fantastique et désolé. Et voilà que, sous l'uniforme kaki, ces guerriers que nous saluons aujourd'hui, ces vainqueurs, ce sont des

hommes. Ils regardent, ils rient, ils sourient, ils nous saluent de leurs deux doigts écartés en forme de V et nous sentons que leur cœur bat au même rythme que le nôtre. Des femmes, des gamins ont envahi les camions et les autos, des voitures de FFI défilent derrière les tanks, civils et militaires sont d'une seule race: des Français libres.

Ils passent et la foule les acclame, inlassable, trépidante, battant des mains. Soudain, un coup de feu claque, un autre, un autre encore; une femme est tombée, sa robe tricolore est percée d'un trou au milieu du corsage: les gens se réfugient sous les porches des immeubles, d'autres se collent au socle du Lion de Belfort, pendant que les infirmières apportent les civières. A la même heure, du haut d'une tourelle de la rue Saint-Jacques, on tire sur le parvis de Notre-Dame: un tank de la division Leclerc attaque la tourelle et abat les criminels.

Tout le jour, à travers Paris, des miliciens, des Allemands en civil, des femmes aussi, tirent sur les passants. Rue de Rennes, accoudée à un balcon pavoisé, une femme applaudit: coucubé sur le sol, caché par le drapeau tricolore, un homme tire entre ses jambes; une autre tient un enfant dans ses bras et sourit; l'enfant est une poupée sous laquelle se dissimule un revolver. La haine qui rongé ces cœurs étend son ombre sur la ville en fête. Des

regards pleins de crainte se tournent vers les toits et vers les lucarnes. Et la joie de la foule, cette joie du matin si pure, insouciant et généreuse, altérée par le soupçon, par la peur, se change parfois en cruauté.

C'est vers le bas du boulevard Saint-Michel que j'ai rencontré le triste cortège. La femme avait environ cinquante ans, on ne l'avait pas tout à fait tondue. Quelques mèches pendaient autour de son visage boursoufflé: elle était sans souliers, une jambe recouverte d'un bas, et l'autre nue; elle marchait lentement, elle secouait la tête de droite et de gauche, en répétant très bas: « Non, non, non! » Autour d'elle, quelques femmes jeunes et jolies chantaient et riaient très fort: mais il m'a semblé que les visages des hommes qui l'escortaient étaient sans gaieté: une espèce de fatigue bonteuse pesait sur eux. La victime était-elle coupable? L'était-elle plus que ceux qui l'avaient dénoncée, que ceux qui l'insultaient? Eût-elle été criminelle, ce sadisme moyenâgeux n'en eût pas moins mérité le dégoût. Et, sans doute, la foule ne mesurait-elle pas tout à fait la cruauté de pareils actes (plusieurs tondues se sont suicidées, celle que j'ai vue paraissait folle); mais il est regrettable qu'elle ait choisi souvent d'exprimer sa joie et son zèle patriotique en assouvissant étourdiment de basses vengeances.

Un jour de victoire parmi les balles (VII)

COMBAT, lundi 4 septembre 1944.

Il y a huit jours, heure pour heure, l'insurrection éclatait; je me trouvais alors dans cette même rue de Rivoli; elle était déserte, et j'entendais des claquemets, des éclatements insolites qui semblaient venir du Pont-Neuf. Aujourd'hui, ILS sont là, ILS vont défilé tout à l'heure. Je suis à un balcon de l'hôtel du Louvre. En face de moi, la grosse masse noire du ministère des finances. Au-dessous de moi, la foule qui brille au soleil. Je n'ai jamais vu tant d'hommes à la fois.

En me penchant, je puis parcourir du regard la rue de Rivoli jusqu'au Châtelet, jusqu'à la Concorde. Et, partout, ce sont des têtes qui scintillent comme des petits éclats de verre, qui sont animées de balancements complexes et lents, à perte de vue. Juste sous mon balcon, devant les pierres noires, sous les vitres poussiéreuses et sombres du ministère, il me semble que les vêtements sont plus gris, moins sombres qu'à l'ordinaire: les robes claires, les cocardes, les banderoles, les drapeaux rappellent les foules espagnoles.

Au premier rang, les femmes et les enfants sont assis sur le trottoir. De temps à autre, une auto militaire passe et une grande rumeur vague court sur ces têtes oscillantes, comme un vent de bourrasque dans des épis. Et puis, tout d'un coup, la rumeur s'enfle, se change en une énorme clameur: « Les voilà! »

Je n'ai jamais vu défilé plus étrange et plus beau. Il n'avait pas l'ordonnance et la pompe des grandes revues militaires. Au premier abord, ces voitures bariolées, couvertes d'insignes bizarres, de traits de peinture

blanche, évoquaient un carnaval un peu misérable, un carnaval de guerre. Sur des camionnettes, des hommes et des femmes défilaient lentement, sous des banderoles, comme sur des chars du Mardi gras. Seulement, leurs mains tenaient des fusils, des grenades, des revolvers; leur visages étaient durs, bruni par le soleil, creusés par la fatigue. Des autos noires les suivaient, d'où sortait parfois un bras, un seul bras qui montrait à la foule un gros revolver.

On pensait à ces sinistres voitures des gangsters de Chicago, qui conduisent des tueurs dévaliser une banque, ou qui emmènent une victime « faire une promenade ». Mais la foule applaudissait et criait, sur l'air des lampions: « FFI! FFI! », et les tueurs en bras de chemise, qui riaient de toutes leurs dents, étaient salués par l'ovation populaire. Les grenades, les mitraillettes, tous les engins de mort devenaient les emblèmes inoffensifs et rituels d'une grande fête presque religieuse.

Et puis, tout à coup, derrière ce convoi d'hommes mal armés, mal vêtus, et de belles femmes qui tenaient d'une main un fusil et de l'autre un drapeau, apparaissaient puissantes et silencieuses, des autos chargées de militaires, de gardes mobiles noirs, avec des gants blancs: l'ordre, le pouvoir. On les acclamait aussi.

Jamais, de mémoire d'homme, l'insurrection n'a ainsi voisiné, fraternisé avec l'armée; jamais on n'a vu défilé, sous les mêmes acclamations, des combattants civils, armés pour la guérilla et l'ambuscade, et des soldats impeccables avec leurs chefs. La foule applaudissait les uns et les autres; elle comprenait obscurément le double caractère de ce défilé patriotique et révolutionnaire; elle sentait toutes les promesses contenues dans cette cérémonie extraordinaire — et qu'il ne s'agissait pas seulement de chasser les Allemands de France, mais de commencer un combat plus dur et plus patient pour conquérir un ordre neuf.

Tout à coup, une hâte mystérieuse se manifesta dans le défilé; l'ordre de la cérémonie semblait troublé. Une longue voiture passa très vite, emportant le général de Gaulle sous les hurrahs; puis d'autres voitures filèrent, rasant la foule, et leurs occupants criaient en passant des avertissements incompréhensibles. Nous apprimes, beaucoup plus tard, la raison de ce brusque désordre: on venait de tirer sur le cortège, aux Champs-Élysées, à la Concorde. Mais, sur-le-champ, nous n'y vîmes qu'une étrange supplémentation, une manifestation inexplicable et d'autant plus belle de cette vie énorme et puissante qui animait le défilé. Derrière les dernières autos, la foule avait envahi la chaussée. La rue de Rivoli disparaissait, il ne restait qu'un fleuve grondant d'hommes et de femmes.

A ce moment, les premiers coups de feu claquèrent, et puis d'autres. Dans cette atmosphère tendue, presque tragique, après la montée de toutes ces armes, après ces six journées de sang et de gloire, ils ne semblaient aucunement déplacés. Oserais-je dire qu'ils m'apparurent d'abord comme une conséquence naturelle de la fête. La foule ne cria pas: une foule crie lorsqu'elle voit un gymnaste tomber d'un tra-

pèze ou une auto écraser un enfant; mais, si on tire sur elle, elle garde le silence. On dirait qu'un vent silencieux couche tout à coup les épis d'un champ. Comment rendre le reflux immense? Ce n'était pas une débâcle: il n'y avait pas le moindre espace libre par où la foule pût se débâcher. C'était plutôt une vaste marée, une ondulation énorme. Et le silence. Tout juste les petits claquemets, ces petits jappements de fusil, si disproportionnés par rapport à l'extraordinaire mouvement qu'ils provoquaient.

Je dois dire que je n'en vis pas davantage. La foule a des raisonnements primitifs: l'hôtel du Louvre a été longtemps occupé par des services allemands; la foule en conclut aussitôt qu'il y restait des Allemands cachés dans les mansardes. Les FFI ouvrirent bravement le fen sur nous. Nous rentrâmes rapidement dans l'appartement dans des positions fort nobles, à plat ventre, à genoux derrière les lits, jusqu'à ce qu'une accalmie nous permit de gagner les couloirs de l'hôtel. Dans les couloirs, c'était un tohu-bohu indescriptible. Des militaires s'efforçaient d'empêcher les gens de sortir: on tirait sur la place du Palais-Royal. Une femme se présenta, soudain, hagarde, suivie de quelques FFI qui demandèrent à voir le directeur de l'hôtel. La femme cria: « Je l'ai vu tirer du troisième étage. Je le reconnais entre mille. » Je n'ai pas besoin de vous dire que les résistants qui ont eu la chance de voir tirer d'une fenêtre déclarent n'avoir jamais aperçu qu'un bref éclair. La femme, cependant, folle d'importance et d'égarément, passait en re-

vue le personnel de l'hôtel. Tout à coup, elle désigna un valet et déclara avec assurance: « C'est lui! » Le pauvre homme, blême et mou, fut appréhendé aussitôt et conduit sans ménagements au commissariat. Pour en finir avec son histoire, j'ai su, depuis, qu'on voulait le fusiller sur l'heure. Le directeur de l'hôtel parvint, à force de supplications, à faire surseoir à son exécution jusqu'à ce qu'il pût produire un témoin digne de foi qui se portât garant de son innocence.

J'ai vu ce directeur, un peu plus tard; il était tourmenté et scrupuleux. Il me dit: « C'est un garçon très doux, très consciencieux, très patriote; je ne vois pas ce qu'on peut relever contre lui! » Il se toucha la moustache et ajouta, soudain inquiet: « Evidemment, il était homosexuel... » Je le rassurai: « Ce n'est pas une raison pour qu'il tire sur la foule. » « N'est-ce pas? », me dit-il avec soulagement. Souhaitons que le pauvre garçon n'allonge pas la liste des fusillés par erreur.

J'avais gagné cependant le poste de secours du Théâtre-Français. La foule avait envahi le péristyle, et les FFI avaient la plus grande peine à l'empêcher d'écraser les blessés. On parvint à la parquer dans les escaliers et au premier étage, non sans essayer quelques insultes. Un gros monsieur, qu'un comédien du Théâtre-Français pria de circuler, l'appela: « Sale maquereau! Sale cabotin! » Ce comédien s'était battu trois jours rue de Rivoli et il avait brancardé plus de vingt blessés. Il va de soi que ces nervosités étaient excusables. Mais, parmi les réfugiés, tout le monde n'avait pas perdu la tête: lorsque le calme fut revenu et la Comédie-Française

évacuée, on constata que la cantine avait été pillée et qu'on avait volé plusieurs bicyclettes.

Dans le péristyle, un homme était étendu sur une civière tannée de sang, les mains jointes, un mouchoir sale sur la figure: un mort. Il était venu acclamer le général de Gaulle, il avait mis une cocarde tricolore à sa boutonnière, il avait crié sa joie avec les autres: à présent, une balle lui avait fait éclater la figure: la mort s'était refermée sur toute sa joie. Quelques blessés graves; beaucoup de crises de nerfs. En tout, quinze victimes. Un enfant de trois ans a été piétiné un quart d'heure par la foule. A la porte, des hommes et des femmes attendent, derrière une barrière, de fortune: ils ont été séparés de leurs enfants, de leur mère, de leur frère, ils viennent demander si, par hasard, ils ne sont pas parmi les blessés.

« Avez-vous un jeune homme de quinze ans? » On va voir. « Non, il n'y en a pas. » Ils restent un moment indécis, désorientés: « Et quel est le poste de secours le plus proche du vôtre? » On le leur indique et ils s'y rendent, à pas cassés. On tire toujours, mais moins fort. Des comédiennes courent dans la rue de Rivoli en portant des brancards. L'une d'elles perd ses sandales et continue sa marche, pieds nus. Mais les gens se garant sous les arcades, à présent qu'il n'y a plus de blessés. Encore quelques coups de feu et c'est fini. Finie aussi la grande fête: finie la semaine de gloire. Le lendemain sera un dimanche très morne, désert; un véritable lendemain de fête. Et le lundi, les magasins, les bureaux rouvriront: Paris se remettra au travail.

FIN

© GALLIMARD.

La Libération de Paris, 25 août 1944.

D'un balcon d'Auteuil

Les événements au jour le jour.

Dans Paris qui se libère - et qu'on libère - l'histoire est au coin de la rue. Il suffit de se pencher au balcon et de regarder. Dans le quartier d'Auteuil, un coin paisible du seizième arrondissement, un habitant note au jour le jour ce qu'il voit, ce qu'il entend dire, le vrai, le faux. Il passe par des moments de doute et d'espoir. La veuve de ce témoin de la rue La Fontaine a eu l'amabilité de nous communiquer ce document en nous demandant, toutefois, de préserver son anonymat.

MARDI 15 août. - En arrivant goûter au 24, nous apprenons le déharquement sur la Côte d'Azur.

Radio-Paris annonce à 23 heures que le courant électrique ne sera plus distribué, dès demain, que de 22 h 30 à 24 h.

Mercredi 16 août. - Le temps est lourd. Les journaux annoncent la coupure totale du gaz. Aucune nouvelle de Normandie ni de la région du Mans n'est venue aujourd'hui encore donner un jalonnement nouveau du front de bataille ou de l'avance sur Paris.

Tout cela, survenant après l'excitation de la veille, a jeté sur la journée un voile d'insatisfaction morose auquel le bridge hebdomadaire lui-même n'a pas échappé.

A 22 h 30, Radio-Amérique en Europe cite le communiqué allemand de l'après-midi parlant de durs combats dans la région Chartres-Dreux. Sensation profonde, de tant d'espoir en si peu de mots.

Jeudi 17 août. - Cinquante minutes de presse rue Boileau, à la distribution des feuilles de tickets de gamelle. Mon voisin, habitant de l'avenue de Versailles, m'apprend que la soirée d'hier y a amené une circulation intense et disparate témoignant d'une traite précipitée. Je vérifie moi-même, tout au long des quais, l'intensité du trafic de « décrochage » ; quel délicieux spectacle que celui d'un boche décampant à toutes pédales sur une bicyclette à un pneu !

20 h 30 : visite de R. porteur d'un tuyau sûr : un accord entre les belligérants aurait déclaré Paris ville ouverte et Versailles ville sanitaire. Nouvelle sensation, si préparé qu'un ait pu être par la récente observation de choses à la proche arrivée des Alliés.

Grand remue-ménage dans la journée à la milice d'Auteuil, qui semble préparer un départ. Le milicien de la rue Agar a disparu, avec sa famille.

Vendredi 18 août. - Toute la nuit a été marquée de fortes explosions. La journée commence par une heure vingt de queue au pain. C'est un record, mais qui ne s'accompagne d'aucune réclamation, car l'ambiance est déjà d'attente fébrile de grands événements.

Le populo a vidé ce matin de leur mobilier les campements de DCA de l'île des Cygnes et entrepris la démolition des plates-formes. Les boches continueraient, d'ailleurs, à ramasser voitures et bicyclettes dans Paris pour les revendre parfois à vil prix. Ils ont même rapflés les 130 tonnes de tabac du dépôt Claude-Bernard.

Après dîner, passage d'un tambour de ville nouveau style

(sans tambour), annonçant le couvre-feu de 21 heures à 6 heures. Il nous donne espoir d'un réveil délié.

De fortes explosions, proches et lointaines, toute la journée encore. Mitrailades et victimes au Bois, surtout des jeunes filles. Les explications en sont contradictoires.

Samedi 19 août. - Il suffit de faire quelques pas dehors pour apprendre des tas de nouvelles, plus ou moins enfantées par la grande effervescence populaire : prise de l'Hôtel de Ville par le Comité de résistance, couvre-feu à 13 h 30... Cette dernière est confirmée par un « défense passive » ambulancier qui, toutefois, indique

le vis-à-vis du 26 bis qui a utilisé aussitôt ses dernières minutes de liberté, rentre bientôt en annonçant l'apparition de « magnifiques drapeaux » (à la mairie, je suppose). Renseignement confirmé bientôt par une des filles B. qui en a vu à l'Hôtel de Ville, au Trocadéro et aux mairies, mais signale aussi qu'on se bagarrait fort ce matin à la Concorde.

Par téléphone, O. m'engage à rentrer chez moi, sur la foi d'une voiture FFI qui annonce par haut-parleur - la libération de Paris commencée, mois donner de mort à ne pas rester chez soi... Elle vient d'apprendre aussi que des motocyclistes hobbes ont mitraillé aux environs du Trocadéro, les fenêtres pavoisées.

« Rentrant à la maison, je vois la première floraison de drapeaux particuliers, rue George-Sand et avenue Mozart. C'est à eux, sans doute, qu'ont été destinés les coups de mitrailleuse entendus dans la soirée.

Nos drapeaux sont repassés au courant de 22 heures, et fin prêts.

Beaucoup d'explosions encore, tout au long de la journée ; certaines ont paru se situer au Bois.

Dimanche 20 août. - L'effervescence d'hier est en chute verticale. Dès 7 heures, à la queue pour le pain, je n'entends que vitupérer les semeurs de bobards, les excités du pavoisement, et la radio anglaise, qui a situé hier soir les Américains dans le faubourg de Paris. Pour un peu, on douterait du débarquement. Le boche est toujours là.

Midi : le fiancé du premier étage arrive en annonçant du grabuge sur les quais. 14 heures : les drapeaux ont été enlevés des mairies. Sous nos fenêtres passent deux camions-bérissons, soldats casqués cette fois, et renforcés d'un petit canon. Rien de tout cela n'indique encore la libération.

16 h 30 : un ami de R. téléphone : il vient de voir passer au Trocadéro deux cars blindés, le premier chargé de police française à brassard tricolore, le second de troupe allemande sans armes ; un haut-

parleur du premier car annonçait la fin des hostilités entre la Résistance et les Allemands. Les troupes allemandes évacuent Paris.

Les sourires reparaissent aux visages. A 18 h 20, on nous apprend l'arrivée de de Gaulle à Cherbourg.

La réunion familiale du dimanche a connu ce soir la fièvre des grands carrefours d'informations, aux heures d'histoire. Les esprits bouillonnent et les espoirs, d'assez bas à 16 heures, se trouvent pour le dîner remontés au plus haut.

Lundi 21 août. - Encore du boche ce matin sur l'avenue de Versailles, et dans les deux sens, en particulier sous forme de deux camions de soldats cas-

à vrai dire, à peu près impossible aussi d'en dépenser.

Mardi 22 août. - Toujours l'attente pesante. De nouvelles queues ont poussé ce matin aux marchands de journaux pour obtenir l'Humanité, l'Aube ou le Populaire, bons premiers à paraître. Un aller et retour à l'aveque Victor-Hugo me fait voir une activité fiévreuse au-dessus de la mairie du seizième.

Selon B., la trêve de dimanche qui résultait d'un accord verbal a officiellement cessé, après une très courte existence. Elle n'aurait été respectée - si non même acceptée - ni, côté français, par les communistes, ni, côté allemand, par les SS, dont on signale des conflits avec la Wehrmacht.

les barricades de son quartier, à préféré rester chez lui. Il semble qu'il s'en soit dressé un peu partout dans Paris, et que de violents combats s'y déroulent. Des fenêtres de J., on aperçoit la fumée de l'incendie du Grand Palais et celle, plus épaisse, des dépôts d'essence de Saint-Ouen.

Nous croisons B. qui vient d'apprendre le passage dans son immeuble de représentants de la Résistance ou des FFI pour réquisition des sacs de sable de défense passive, et des épaules des locataires en vue du transport de ces sacs à l'école J.-B.-Say, quartier plus ou moins général des FFI. Le seizième veut avoir ses barricades, ce en quoi, d'ailleurs, l'habitant moyen renonce à découvrir un avantage substantiel ou immédiat.

A travers les crépitements violents dus à un orage de belle grandeur, nous parvenons tout juste à apprendre d'Alger que Paris est libéré et qu'on a pavoisé et tiré le canon aujourd'hui en cet honneur, de l'autre côté de la Méditerranée. On se couche vraiment sidéré, pour n'avoir entendu jusque-là qu'un tout autre canon pour faire écho à celui d'Alger.

Jeudi 24 août. - Le Parisien moyen en est encore à digérer ce qu'il a entendu hier soir et il pense généralement qu'on s'est moqué de lui. Un journal écrit en gros titre : « Paris libéré attend sa délivrance ». Voilà de quoi mettre

d'accord, par une subtile entente sur les mots, les drapeaux d'Alger et l'espoir des Parisiens. La presse continue à se multiplier, en nombre et en volume de tirages, et la foule des amateurs n'a plus à faire queue aujourd'hui. Parmi les résurrections, celle du Figaro est d'autant plus appréciée qu'elle est la seule jusqu'à présent à satisfaire les goûts des bons esprits.

A 16 heures, deux dames très bien répandent sur les trottoirs La Fontaine que les Américains sont à la porte d'Orléans. Grosse émotion.

Après-dîner au balcon, d'où l'on sent monter sans cesse la fièvre de la rue, dans l'afflux des informations qui s'entre-croisent. A 20 h 30, je constate l'édification rapide, au carrefour Gros-Théophile-Gautier, d'une barricade formée de sacs de sable, grilles et corsets d'arhres, wagonnets empruntés au dépôt de la ville, tout cela devant être couronné bientôt des deux beaux platanes voisins que deux gamins s'emploient fiévreusement à abattre à la hache. Je remonte aussitôt à la maison, pour éviter les risques d'embauche. Le même travail s'ébauche bientôt au carrefour Perrichon-La Fontaine, mais on cafofouille sur l'emplacement, et la nuit venant, il ne restera qu'un travail bâclé et puéril, d'une efficacité certainement limitée aux voitures d'enfants.

A 21 heures, nous croyons entendre annoncer à une fenêtre du 26 bis que Leclerc est à l'Hôtel de Ville.

Les premiers drapeaux sortent dans la nuit noire. Les interpellations s'entre-croisent et les Marseillaises retentissent. On entend bien encore de proches canons, mais on entend surtout le bruit de la rue qui chante et danse jusqu'à une heure avancée.

Vendredi 25 août. - L'événement, pour installation des drapeaux. La rue a bientôt repris toute son effervescence. Vers 10 heures, la rumeur signale un passage d'Américains avenue Mozart. Nous y courons. Visite aux barricades du quartier, auxquelles a été décidément refusée toute occasion d'un rôle glorieux et qui n'auront vu mourir sur elles que de beaux platanes voisins et les pavages d'alentour. Rencontre de femmes à crâne rasé et marqué de croix gammée, proménées l'une en voiture, l'autre à pied sous la protection des FFI. Déjeuner de libération : jambon de Lorraine, confiture de mirabelle, vin d'Alsace, framboise.

De 15 à 17 heures, nous oscillons ou stationnons à nouveau avenue Mozart, où continue un défilé intermittent : ce sont, cette fois, des éléments de la division Leclerc.

On aperçoit bientôt que l'avenue Mozart s'est complètement vidée de foule à son croisement de la rue George-Sand. L'illustre M., FFI de fraîche date, m'annonce qu'on a tiré sur les colonnes en plusieurs points de la place d'Auteuil et de l'avenue Mozart.

Le défilé est dévié par la rue La Fontaine, dont les riverains peuvent, à leur tour, déverser de leurs fenêtres des réserves d'ovations sur une splendide formation.

De nouveaux coups de feu, devant les Orphéens d'Auteuil ; remous de foule. Les trottoirs et les fenêtres se voient un instant, et le défilé se poursuit jusqu'à l'incident suivant.

Samedi 26 août. - Ciel de fête ce matin encore. Les journaux annoncent la visite de de Gaulle à l'Arc de Triomphe à 15 heures et sa descente des Champs-Élysées, vers l'Hôtel de Ville et Notre-Dame. Nous partons à 13 h 15 avec R., vers l'Étoile. Nous nous installons à l'angle Preshourg-Champs-Élysées. Les champs de vue sont désagréablement limités par des véhicules militaires stationnés sur l'avenue et disparaissent sous des grappes de foule, mais la pente du trottoir nous laisse un espoir sur les secteurs dégagés.

Il faut attendre 15 h 20 pour soupçonner, à la montée d'une clameur populaire, que le cortège est engagé dans la descente des Champs-Élysées. Il se passe et il passe certainement quelque chose, qui paraît même s'arrêter un instant à notre hauteur. La vague des acclamations a redoublé d'intensité et, maintenant, descend lentement l'avenue. De Gaulle est passé, il était à pied entouré des représentants de la Résistance mais, de tout cela, nous n'avons rien vu.

Et nous regagnons Auteuil, un peu déçus sans doute, mais heureux néanmoins d'avoir respiré profondément l'air de cette grandiose manifestation de ferveur nationale.



Various small advertisements and notices on the right margin, including 'Armée', 'Ce monde', and 'Aux qu... de F...'. The text is partially cut off and difficult to read in many places.

مكتبة ابن الصل

سكزا من الأصل

Sensuel

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans le Monde Aujourd'hui dans 12-13 soit les déclarations de Michel Tournier sur le « sensuel » dans sa littérature. J'avoue que sa nouvelle Gilles et Jeanne m'a énormément charmé cet hiver.

Je suis enseignante à l'origine ; pendant trois ans, j'ai dirigé dans un pays d'Amérique centrale l'enseignement de la littérature comparée ; nous étudions des courants de pensée, de structure dans les romans réalistes français du dix-neuvième siècle, et les romans du début du vingtième siècle, en Amérique latine.

Mais, ce n'est pas tant l'absence de littérature sensuelle en Europe qui manque, c'est surtout son enseignement, son approche, qui sont absentes de nos enseignements. Ils ne veulent pas prendre des risques « physiques » avec les élèves ! Enfin, nous savons bien que, dans nos lycées, on aborde le minimum de la sexualité, mais jamais ni le

plaisir ni l'érotisme ne sont traités ! que l'idée du corps reste encore une idée... vague ! Par contre, la joie, le bonheur du corps, sont encore bannis de notre éducation.

Ce petit livre de Camus, Noces et l'Été, on ferait bien de le ressortir dans nos classes de français. C'est un livre d'entraide, de liberté, et d'abandon dans le beauté du monde !

Michel Tournier est sans doute l'un de ces auteurs qui « osent » de leur propre naturel nous faire apprécier, à travers les mots, les substances de la chair. Mais il faut aussi penser à beaucoup d'autres auteurs qui, pour l'instant, ont du mal à percer. Notre littérature occidentale ne comporte-elle pas encore des règles de valeur vieilles comme la morale judéo-chrétienne ?

Souvenons-nous des réactions subtiles, il y a vingt-cinq ans, par Françoise Sagan, pour une histoire d'avortement ? Et ce petit livre de Herdriet, Lourdes et l'enfer, plein de lyrisme physique, de chair, de plaisir, n'a-t-il pas été rejeté et interprété vulgairement ? Pour que la création littéraire soit encouragée, il faut déjà que nos têtes de lecteurs se libèrent...

M. D. BLANCO JIMENEZ (Aude).

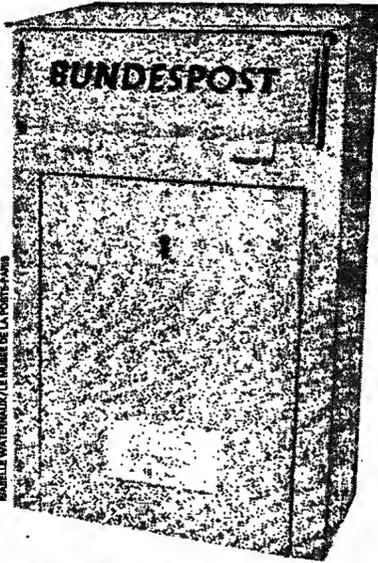
Paradis

Ce soir-là, Dieu rentra fort tard. Il fouilla dans ses poches pour y trouver la clé du ciel, mais elles étaient bourrées de rhododendrons, de montagnes, de lacs et de moutons minuscules. Comme lui-même était bourré de whiskey, il ne trouve rien. D'un geste las, il vide le tout au-dessus d'un pâté de terre qu'il pense pouvoir servir de pouaille tant il émit petit et désest au milieu des mets. Là-dessus, n'ayant toujours pas trouvé sa clé, il s'assit sur un nuage, le crava et pleura de rage. Et cela fit pousser les petits

moutons, rhodos, lacs et montagnes. Alors Dieu se prit à sourire devant tant de beauté et d'harmonie, il décida d'appeler ce pâté de terre l'Ire-land - pays de la colère - et vint à y installer en attendant le sennier.

C'est depuis ce temps que les touristes considèrent l'Irlande comme un paradis, et que Dieu, lorsqu'il est triste ou furieux, continue de venir y verser ses pleurs.

MARTINE DEVILLERS.



Boîte aux lettres d'Allemagne fédérale (1970).

Les lois du genre

Président la Commission pour la féminisation des noms de métiers et de fonctions au ministère des droits de la femme, et répondant aux « quarante massieurs-dames » de l'Académie, le Monde du 17 juillet, Mme Benoîte Groult dit que l'appui des linguistes lui est acquis, et en tout cas je lui donne le mien, pour le fond comme pour la forme.

Afin d'apporter un peu plus d'eau à son moulin, que l'on me permette d'entrer dans le détail des « lois du genre », comme l'Académie nous y invite.

Je serai, une fois n'est pas coutume, assez d'accord avec ces massieurs-dames pour avancer que, de plus en plus, comme en anglais par exemple, nous allons dans bien des cas vers un genre « non marqué », non par emménagement mais par effacement déjà séculaire, à l'oral, des anciennes oppositions portant sur la finale des noms et des adjectifs.

Si l'on excepte certaines régions, qui observent encore l'ancienne alternance de longueur entre un *ami*, une *amie*, un *député*, une *députée*, un *élu*, une *élue*, l'opposition de genre par *e* après voyelle n'est plus, en français, qu'une marque graphique.

Après consonne, en revanche, l'opposition est bien vivante, mais nuancée : dans *marchand*, *avocat*, *épicier* (consonne mutuelle finale) c'est le masculin qui est « marqué », non le féminin. Contrairement, en effet, à ce qu'on enseigne encore, le *e* final de *marchande*, *avocate*, *épicière* n'est en rien différent de celui des noms, verbes, adjectifs, etc. en *ministre*, *jeûne*, *pilote*, *maitre*, *journaliste*, tout comme il *chante*, il *aime*, *encore*, *lorsque*... ; il est simplement là pour marquer la prononciation de la consonne précédente (on dit qu'il est « cliticisé »). Un mot sur quatre, en français, présente cet *e*, et toutes catégories mêlées.

Ainsi, il est faux de soutenir, comme le fait l'Académie, que c'est forcément le genre dit couramment masculin qui est le genre *non marqué*. Des études récentes ont montré que la nombre des substantifs terminés par *-e*, masculins et féminins, était sensiblement à égalité. Pour les adjectifs, constatation du même ordre : près de la moitié d'entre eux - et ce qui est plus important encore, de grandes séries créatives, comme les adjectifs en *-ique*, *-iste*, etc., - n'ont aucune marque de genre, ni à l'oral ni à l'écrit (il *elle est magnifique*) (1). Ajoutons, à titre de curiosité, qu'on dit, certes, une femme *chic*, *snob* (ou *snobisme*), mais l'on n'aurait pas idée de soutenir que dans : *tu est chouette*, *il est vache*, etc., ce soit forcément le masculin qui soit non marqué...

Ce qui nous amène aux noms de métiers et de fonctions, qui, de toute évidence, devraient le mieux possible (il y aura toujours en relatif) entrer dans ces fameuses lois du genre. Je considère comme acquis que les mots terminés par *e* caduc ne sont, en soi, pas plus masculins que féminins (ils penchent même, convenons-en, selon les préjugés qui considèrent toujours l'*e* comme « féminin », légèrement de notre côté) : *lune* ou *la* *ministre*, *jeûne*, *pilote*, *comme* (une ou la) *concoquer*, *secrétaire*, *manicure*, etc. Ici, c'est bien sûr la syntaxe (articles, pronoms, accords) qui nous révèle s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, et je trouve particulièrement amusante et mal venue l'obstination de certains à ne pas faire les accords écrits, et plus encore, oraux. Il faudrait dire, sans problème : « M^{me} la ministre (comme :

la secrétaire, d'Etat ou pas) a été déclarée désireuse... »

Pour le reste, finales muettes ou masculin (lieutenant), voyelles nasales (*patronne*, *écrivaine*, *informaticienne*), suffixes en *-ier*, *lère* (*coaxumière*, *politicière*, *hussière*, *comme* *rotacienne*), et enfin finales vocaliques nues (*députée*, *apprentie*, *élue*), les séries sont bien vivantes et les féminins s'introduisent vite.

Un seul problème, mais de taille, les finales en *-eur* : on pourrait, c'est vrai, être tenté d'aligner (la) *docteure*, *professeure*, *ingénieure*, *ambassadeuse*, sur (la) *meilleure*, *infirmerie*, *supérieure* (d'un couvent), et aussi sur (le) *marchand*, *général*, *capitaine*, etc. C'est la solution canadienne, et elle n'est pas mauvaise. Mais, outre qu'elle serait sans doute assez mal reçue (l'opposition créative actuelle étant non pas *-eur/-eure*, mais *-eur/-euse* et *-eur/-trice*), elle nous entraîne loin, tant à l'oral qu'à l'écrit : Littré, par exemple, recense plus de 2500 noms en *-eur*, dont près de mille en *-teur* (40 %). Des milliers d'autres, possibles ou probables, peuvent être tirés des verbes en *-er*. Il s'agit donc de la série sans doute la plus prometteuse à l'avenir. Allons-nous augmenter ainsi, massivement, nos marques écrites de genre, réservées jusqu'ici surtout aux voyelles ? A vrai dire, *r* est une consonne à part, et peut-être faudrait-il faire une exception pour elle. Tout d'abord, parmi les consonnes finales prononcées, écrites sans *e* graphique, *r* couvre plus de 50 % des cas (*mon*, *pour*, *chier*). Ensuite, *eur* se trouve également dans deux séries de substantifs féminins, tirés du latin (*terreur*, *liqueur*) ou d'adjectifs (*largeur*, *pléiure*).

Alors pourquoi ne pas jouer le jeu, et opter pour (la) *docteure*, (la) *professeure*, etc. ? Avec le masse de noms et adjectifs en *r* final, et aussi la tendance juvénile aux troncations (le *prof*, *l'inst*, *elle*...), on ira vite, contrairement à ce que soutenait R. Le Bidois, vers un « Madame la » généralisé.

Car le vrai problème, à mon avis, est là : il s'agit bien davantage, étant donné les tendances écrites du français, d'une question de syntaxe que d'une question de finales. Ici le genre est le plus souvent, disons, non pas « masculinisé » mais « neutralisé ». Là il est bien vivant, elle est bien vivante, et n'est-ce pas l'essentiel ?

NINA CATACH, directrice de recherche au CNRS

(1) Voir les travaux d'H. Séguin, en particulier, pour l'adjectif. « Le genre des adjectifs en français », *Langue Française* n° 20, 1973, pp. 52-74. L'auteur nous apprend que 55 % seulement des adjectifs varient à l'oral, 17 % sont du type *ami*, *amie*, 43 % du type *magnifique*, et seulement 7 % du type *crucel*.

Parpalaix

Ayant suivi avec intérêt les développements de l'affaire Parpalaix et son heureux dénouement, je ne peux manquer de m'étonner des difficultés auxquelles cette jeune femme s'est heurtée tout au long de sa requête, et m'inquiéter de celles qu'elle devra encore affronter au cours des mois à venir.

Il y a, dans le discours de ceux qui s'opposent à ce qu'on appelle l'insémination post mortem, trop d'incohérences pour qu'on laisse passer l'occasion de les relever. Que penser en effet d'une société où l'on accepte que des femmes, du fait de la stérilité de leur mari, soient inséminées avec le sperme d'un autre homme, alors que l'on dénie à d'autres femmes le droit d'avoir un enfant de leur mari défunt ?

Il me semble que certains aspects de la conception d'un enfant grâce à l'insémination artificielle par le sperme d'un donneur (IAD) n'ont pas été bien mis en évidence, sans doute parce qu'il régit à ce sujet, il faut bien le dire, une certaine confusion. Cette confusion est le conséquence directe d'une méconnaissance déplorable des bases biologiques de ces techniques. Dans l'esprit du public, mais aussi, je le crains, dans celui de nombreux juristes, hommes politiques, journalistes, les différentes techniques utilisées pour permettre à un couple victime de stérilité de concevoir un enfant sont en réalité mal connues et confondues les unes avec les autres. Les articles parus dans le Monde du vendredi 3 août sont, à ce titre, assez révélateurs. Au sujet de l'IAD, les articles parlent souvent du « père » de l'enfant, sans préciser s'il s'agit du père biologique, c'est-à-dire du donneur de sperme, ou du père social, c'est-à-dire du mari de la femme inséminée. Ces ambiguïtés montrant que l'on n'a pas clairement mis en évidence cet aspect fondamental de l'IAD : contrairement à la fécondation in vitro, qui permet de pallier réellement la stérilité de la femme et de mettre au monde un enfant qui est, du point de vue génétique, l'enfant du couple, l'IAD ne pallie pas la stérilité de l'homme, et l'enfant qui naît n'est pas génétiquement l'enfant du mari, mais celui du donneur de sperme. Il s'agit donc, en fait, d'un enfant qu'on pourrait, en termes juridiques, qualifier d'ilégitime.

Que les règles morales de notre société semblent s'accommoder, on ne peut que s'en réjouir ; mais il est probable, malheureusement, que cette apparente tolérance soit due à une mauvaise compréhension de la biologie de la reproduction.

Quoi qu'il en soit, si la société a su accepter l'insémination artificielle avec donneur, malgré les problèmes juridiques et moraux qu'une telle pratique peut poser, pourquoi ne pourrait-elle pas, de la même façon, accepter l'insémination post mortem ?

Les opposants à l'insémination post mortem (et, de façon plus générale, à l'insémination des femmes seules) avancent des arguments juridiques et moraux. Les arguments juridiques sont, bien sûr, à prendre en considération, surtout quand on connaît l'importance maladroite que les Français accordent aux problèmes d'héritage. On ne peut qu'espérer que les générations futures seront, dans leurs relations familiales, plus attentives aux liens effectifs qu'aux liens pédonnaires.

Pour ce qui est des arguments moraux, ils paraissent beaucoup moins sérieux. On a pu lire que l'insémination des femmes seules devrait être interdite pour ne pas multiplier les cellules familiales monoparentales, et déjà trop nombreuses. Il s'agit là d'une opinion que partagent sans doute beaucoup de gens fidèles à une image traditionnelle de la famille, mais son bien-fondé reste à démontrer. Ayant, au cours de mes études universitaires, été amenée à connaître de nombreux enfants par le biais du

« baby-sitting », j'ai pu voir des enfants élevés par leur mère seule témoigner d'un équilibre, d'une vivacité d'esprit, d'une joie de vivre enfin, qui montraient bien qu'ils ne souffraient d'aucun trouble grave lié à la structure de leur famille. J'ai par ailleurs connu des enfants agressifs, instables, voire souffrant d'un certain retard affectif et mental, alors qu'ils grandissaient entre un père et une mère. Et que dire enfin de ces couples désunis qui décident d'avoir un enfant dans l'espoir que leurs problèmes s'en trouveront résolus ?

On ne peut a priori prétendre qu'il soit mauvais pour un enfant de grandir sans père. Si le père est elle-même heureuse et équilibrée, pourquoi ses enfants ne le seraient-ils pas ? Enfin, et surtout, puisqu'il n'y a aucune loi interdisant à une femme seule, célibataire ou veuve, d'avoir un enfant, pourquoi y en aurait-il une pour l'empêcher d'en avoir un par le biais de l'insémination artificielle ? Puisqu'il est des domaines que l'on estime relever de la vie privée, de choix personnels, pourquoi cela changerait-il parce que de nouvelles façons de procréer sont apparues ?

Enfin, le fait que le père de l'enfant soit mort au moment de la conception pose-t-elle vraiment un problème moral ? Qui peut dire s'il sera plus difficile pour un enfant de se savoir né d'un père mort que d'un père inconnu ? Est-il immoral de désirer un enfant d'un homme avec lequel on a vécu, qu'on aime, et que la mort nous a arraché ? Est-il plus moral de mettre au monde un enfant qui sera, génétiquement, l'enfant d'un inconnu ?

Les enfants qui naissent aujourd'hui vivent déjà dans un monde où le réel dépasse la fiction ; il est proche que probable que, dans un proche avenir, le fait d'avoir été conçu d'une manière non naturelle n'étonne ni ne choque plus personne. La société a trop longtemps érigé en dogmes et en lois une certaine vue des rapports humains et familiaux. Que ces gens qui nous gouvernent, hommes politiques, juristes, médecins, cessent donc de se prendre pour les gardiens d'une morale sociale que les progrès de la science et l'évolution des mentalités achèveront de rendre désuète d'ici peu, et qu'ils laissent aux intéressés le soin de juger eux-mêmes des conséquences de leurs actes. Ceux qui agitent le spectre de l'eugénisme pour effrayer les esprits et justifier les interdits qu'ils souhaitent voir dresser oublient qu'une des caractéristiques de l'eugénisme est justement d'introduire à certaines personnes de procréer, au nom d'une « certaine idée » de l'espèce humaine. En désirant interdire aux femmes seules de procréer, ils pratiquent à leur tour une sorte d'eugénisme social, au nom d'une « certaine idée » qu'ils se font des structures familiales et sociales. Dans un cas comme dans l'autre, c'est la liberté des individus qui en pâtit. Que le vingt et unième siècle soit donc enfin celui du respect de la liberté individuelle ! La seule vraie morale n'est-elle pas de laisser chacun libre de sa conduite, dans la mesure où personne n'en souffre ?

SOPHIE DUBÉ, agrégée de sciences naturelles (Fontaine-la-Guyon, Courville-sur-Eure).

Un été roman

LES participants à notre concours « Un été roman » doivent nous adresser leurs réponses au plus tard le vendredi 31 août 1984.

Ils devront inscrire ces réponses sur les bulletins prévus à cet effet et publiés en même temps que nos six propositions d'itinéraires dans le Monde Aujourd'hui, entre les 15-16 juillet et les 19-20 août.

Concours le Monde-Zodiaque Weber diffusion. Boîte postale n° 512 75626 Paris Cedex 13

Poésie Armen Lubin. Ce monde est imaginaire Plus qu'il n'est nécessaire... Des fraises L'enchantement mit sur le pré Un feu doux bien empuisé... Nu Tout l'accord mis sur les seins Et l'enjeu des jambes douces... Recitatives Même en habits de théâtre, tréteaux ne s'est jamais orthographié « tréteaux » comme voulait abusivement le laisser croire le titre donné à la chronique de Bernard Dort, publié dans le Monde Aujourd'hui daté dimanche 19 - lundi 20 août.

Aux quatre coins de France. Vacances et loisirs COTE D'AZUR - 06500 MENTON Hôtel CÉLINE-BOSS... Vins et alcools CHAMPAGNE Claude DUBOIS A la propriété LES ALMANACHS...

Les pianos de la rentrée au prix de l'été. -10% jusqu'au 15/09/84 + livraison gratuite de France et 1er accord gratuit. et nocturnes les jeudis jusqu'à 22 h. pianos MAGNE 17, av. Raymond-Poincaré PARIS 16e - M° TROCADÉRO - 553.20.60

Kiosque

Moral à zéro

VOUS rentrez bronzé, pacifique, heureux, et le bombardement commence. C'est comme si la boîte à lettres était piégée, plus dangereuse qu'une consigne automatique. Le facteur vous a des allures de suspect du Groupe M-5.

Comment ne pas lui en vouloir ? Premier pli, une facture oubliée. Deuxième, un chèque en bois qu'un débiteur vous avait fait miroiter et que la banque - pas folle - vous renvoie comme un boomerang. Et puis s'enfile le flot. Les Télécom et leurs avis tricolores. Les factures EDF-GDF, en long. Un mot - gentil - du plombier qui se rappelle à votre bon souvenir. Un autre de l'assureur, plus sec mais pas moins onéreux. La feuille d'imposition sur le revenu fait, comme chaque année, son petit effet. L'effet d'une bombe. On repart ?

Le moral est à zéro, le cbéquier déprimé, le CCP traumatisé, et voilà que ces messieurs de Canal Plus vous invitent - par « lettres personnalisées » à plusieurs exemplaires - à faire partie du club des téléspectateurs du nouvel âge et des « abonnés-fondateurs ». Des films en veux-tu en voilà, « jour et nuit » et cela « des novembre ». Pour 4 malheureux francs par jour. Des nuits blanches pour 4 francs, c'est donné. Cela mérite examen.

On lit : « Des infos mais pas trop. L'information n'est plus une obligation, c'est un service. Canal Plus vous donne d'une manière précise et synthétique les informations indispensables pour votre vie quotidienne. Des flashes rapides entre les émissions... et le spectacle reprend. » Donc, Canal Plus, pour l'information, ce sera plutôt Canal Moins. Distraction, distraction, c'est le fin mot de notre temps. Que la fête commence, abonnés-fondateurs ! Armez vos décodeurs ! Des bruits et des fureurs du monde, vous ne retiendrez que ce qui sera « indispensable pour votre vie quotidienne ». Trois fois rien.

Triste bilan pour un retour de papier. Au moins les kiosques sont-ils remplis de gazettes porteuses de bonnes nouvelles, d'« infos » stimulantes, aptes à nous réconcilier avec le retour au réel et le pays réel. Pas même. Buvons la rentrée jusqu'à la lie.

Le Point est dans le ton : « Impôts : et pourtant ils augmentent ! » On l'avait compris sans eux. Mais cela fait chaud au portefeuille de savoir que le matraquage n'épargne pas les autres. Que, dans mille foyers sans doute, voisins, amis, on aura ressenti la même indignation impuissante. Solidarité dans les gémissements : le mal en paraît plus supportable. Un

cadre de Fos-sur-Mer, rencontré par le Point, s'insurge : « Scandaleux. En deux ans, mes impôts ont augmenté de 30 % alors que mes revenus n'ont progressé que de 20 %. » Il y a pis : « Mni, dit un célibataire, cadre en régime parisien, c'est tout simple : plus de 100 % en un an, 18 000 francs payés l'an dernier, 39 000 francs cette année. Mon dernier tiers va s'élever à 27 000 francs. A régler avant le 15 septembre. »

Le plus stupéfiant, ce sont les affirmations d'un inspecteur des impôts, par ailleurs militant socialiste, qui dit au Point : « Tous les ans, c'est la même chose. Le défilé des lamentations, le concert des pleureuses. Chacun de mes amis finit de découvrir en août le montant de ses impôts, alors qu'il est possible, dès février, en remplissant la déclaration de revenus, de savoir ce que l'on devra. Et, dans ce pays où personne n'ose avancer le montant de ses revenus, il est de bon ton de se lamenter sur le montant de ses impôts et leur hausse farineuse ! Une attitude d'autant plus étonnante que, cette année, il n'y a rien de bien nouveau. » Apprendre que l'impôt va baisser et constater qu'il augmente, ce n'est pas nouveau ? Et puis la France ne serait-elle plus la France si on ne pestait plus contre la fiscalité.

La France, au fait, c'est un enfer. Paris-Match, qui suit pas à pas les évolutions de Stéphanie et Anthony - rien de bien neuf cette semaine, sauf un accident d'auto, - a décidé d'ouvrir le Livre noir de l'insécurité. Pour apaiser nos craintes ? Pour nous aider à retrouver le pavé des villes ? Pour nous rendre moins tristes, moins crispés ? Assurément pas ; il y a de la cruauté mentale à nous servir cette « aurore tragique d'une semaine ordinaire » et à l'ouvrir par ce « chapeau », qu'on citera intégralement parce qu'il contient toutes les subtilités et les nuances de l'idéologie sécuritaire : « Pour sur la France. C'était une semaine banale, secouée par une terreur ordinaire. Pour dresser cet inventaire, nous avons simplement repris, au hasard, la litanie quotidienne des faits divers, humbles ou spectaculaires, navrants ou tragiques. Il a suffi de réunir les éléments disparates de cette mosaïque pour composer le visage hideux du dragon multiforme qui empêche les Français de dormir et de vivre. Voici, non pas avec des chiffres, mais avec des plaies, des larmes et des désespoirs de tous les jours, la somme des petites et des grandes horreurs qui rendent l'air irrespirable. Il ne s'agit pas de créer et d'entre-

nir la peur, mais de regarder en face un mal lancinant et omniprésent qui exige une riposte efficace et qui s'appelle : l'insécurité des Français. » Au terme de cette lecture, on reste stupéfait de figurer parmi les quelques Français - dix, douze ? - qui ont survécu à cette « semaine ordinaire ».

Il y a plus insidieux. Dans Elle, on propose aux lectrices un test sur leur sexualité. La question 20 invite à citer « un objet qui ne vous quitte jamais : A - votre portefeuille. B - votre brosse à dents. C - votre tube de rouge à lèvres. D - votre 6,35. E - Sa photo. F - Une bombe anti-agression. » C'est tout. Il n'est évidemment pas question du gilet pare-balles puisque, aujourd'hui, chacun le sait, personne ne sort sans lui. Peur ? Moi ! Jamais !

Voilà une certaine idée de la France. Et en voici une autre. De Coinche, que Guy Sibon a rencontré pour le *Nouvel Observateur*. Il passe ses vacances très loin. Pourquoi ? « Je me dis qu'il y aura moins de Français, là-bas, moins de beaufs. » Mais encore ? « Le Français qui passe à l'action comme ceux qui, à Belle-Ile, cet été, se sont mis à tabasser des jeunes vacanciers arabes, des mecs aussi cons, c'est dur d'en trouver ailleurs. Moi, je viens de faire un grand film français. Il n'y avait pas un

Français dans l'équipe du film. Regardez les sportifs, c'est la même chose. Le Français est étranger. Eh bien, ce genre de con-là, on n'en trouve pas beaucoup ailleurs. »

Tout cela n'est pas encourageant. Reste à reporter nos espoirs sur nos enfants. Les 1. Leurs épaules sont déjà en surcharge. On a honte de le dire : les cartables des écoliers sont trop lourds. On les dirait lestés du poids de nos sottises, de nos peurs et de nos impôts. Les portefaix de la commode placent sous la charge des instruments du savoir. Il manquait une étude scientifique. C'est fait. Que choisir ? le mensuel de l'Union fédérale, des consommateurs, a pesé en juin dernier les cartables de trente-trois enfants « dans des écoles situées à travers toute la France ». Record absolu : Marc, treize ans, élève de 6^e, pesant 40 kg, en portait 15 sur le dos, soit 37,5 % de son poids. Les autres, en moyenne, transportaient entre 12 et 15 % de leur poids. Chaque adulte peut aisément calculer ce que cela représenterait pour lui-même.

Que choisir ? s'indigne : « Combien de temps faudra-t-il encore pour que les pouvoirs publics se penchent sur la question ? » Il faudra attendre que les enfants aient le droit de vote.

BRUNO FRAPPAT.

Exposition

Les truelles de Carême

CERTAINS esprits peu nuancés veulent ne voir dans l'architecture qu'un genre mineur, catégorie marginale d'une discipline plus vaste et ambitieuse : la pâtisserie. A creuser un peu le sujet, on retire plutôt le sentiment que les bâtisseurs ont toujours ignoré quels délectables enseignements ils auraient pu tirer d'une familiarité plus grande avec les arts de la table.

Pourtant, il fut une très brève période où l'architecture et la pâtisserie furent sœurs. C'est au tout début du siècle passé, lorsqu'un certain Marie-Antoine Carême, dit Antonin Carême, réinventa la cuisine et, entre plusieurs autres traités, publia en 1815 l'étonnant *Pâtisier pittoresque*, « ouvrage contenant cent vingt-cinq sujets, dont cent dix représentent une variété de pavilions, rotondes, temples, ruines, tours, belvédères, forêts, cascades, fontaines, maisons de plaisance, chaumières, moulins et ermitages, et précédé d'un traité des cinq ordres d'architecture selon Vignole, auquel on a joint des détails des ordres corinthien, pétrien, égyptien, chinois et gothique, tirés du Parallèle des monuments antiques et modernes ».

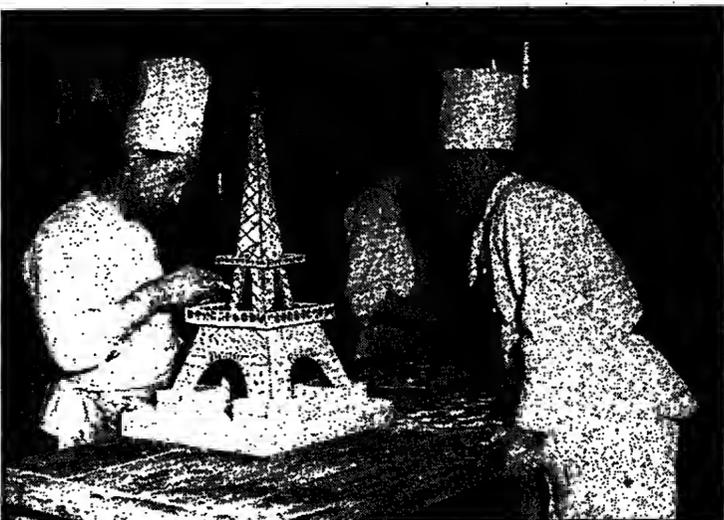
Ce curieux recueil de motifs architecturaux « qui doivent désormais faire l'ornement des tables nuptiales de Paris » connut un très vif succès. Sans doute vit-on éclore sur les tables de la première moitié du siècle les reproductions comestibles des ruines de Kang-Kien en Chine, de la grande cascade de Poestum, de la chaumière des colombes on de l'ermitage gaulois, réalisées en pâte d'amande, pastillage, « mastic », sucre filé dont l'éclat produisait beaucoup d'effet, « l'un des plus remarquables de la pâtisserie mo-

derne », en permettant d'imiter nappes d'eau et cascades, tandis que les rochers du pavillon mauresque devaient être de « biscuit au safran, et les parties de mousse qui le décorent d'un beau vert printanier ».

On serait tenté aujourd'hui de trouver à cela une dimension de farce ; ce serait se tromper, et Carême expose dans l'avertissement à la troisième édition du livre qu'« il faut de toute nécessité que les jeunes praticiens apprennent les détails et les proportions des cinq ordres d'architecture selon Vignole ».

Dans un autre ouvrage en deux volumes in-oct, le *Pâtisier royal parisien*, il explique comment faire des rochers en « gimbettes de pâte à choux pralinées que vous saupoudrez de sucre fin passé au tamis de soie » et réussir la grotte ornée de mousse, à l'effet « des plus pittoresques », composée de « croque-en-bouche à la reine » ; il revient sur les mérites du sucre filé qui permet de réaliser « des cascades, des rivières, des palmiers, des gerbes, du chaume pour la toiture des chaumières, des ailes de moulins, des voiles de petites gondoles, des temples, des ruines, des ballons, des globes célestes et terrestres... »

Mais Carême n'est pas seulement ce Palladin de la cuisine, magistral inventeur de l'architecture de biscuit. Auto-didacte de génie, apprenti puis maître d'hôtel de Talleyrand au « service de bouche » du ministère des affaires étrangères, ce « sanctuaire de la cuisine moderne », ordonnateur à ce titre des « grands extraordinaires » de l'Empire, mettant plus tard son art, « fer de lance de la diplomatie française », au service d'Alexandre I^{er} de Rus-



sie et des congrès qui devaient, en 1814 et 1815, décider du sort de l'Europe, officiant à Carlton House puis à Brighton pour le prince de Galles, régent d'Angleterre, puis à Saint-Pétersbourg pour le tsar, enfin chef de cuisine de James de Rothschild, c'est le renouvateur de la cuisine française.

Cette cuisine épurée, cette « renaissance de l'art » appelée aussi une réforme de l'esthétique de la table. Contre les entassements, les anciennes profusions croulantes de victualles, il fallait instaurer bon goût, élégance, ordre et clarté ; là aussi être néo-classique.

Sa formation d'architecte, il l'acquiert par une fréquentation assidue de la bibliothèque royale et de son cabinet des estampes et gravures grâce au

quel il eut « bientôt voyagé d'un pôle à l'autre ».

Des récits de voyages, des traités d'architecture, des recueils de modèles de jardins pittoresques à la mode anglo-chinoise, il tira son répertoire composite, tantôt néo-classique, tantôt orientaliste, souvent romantique et gothici-sant. Ses compositions formaient un abrégé de l'architecture universelle, susceptibles de se prêter aux célébrations les plus diverses et d'honorer toutes espèces de convives : « Pour un mariage, le temple de l'hymen ; pour des philosophes, des pavillons et des chaumières ; pour des romanciers, des ruines, des cascades, des fontaines, des tours, des forêts, des rochers et des torrents ; voilà, disait-il, de quoi contenter tout le monde. »

Tout le monde, sauf Carême peut-être. Car si certain pain béni qu'il réalisa pour l'église de Neuilly lui parut avoir « quelque chose de grand et de religieux », il regrettait les contraintes, « les lois bizarres » que son état de pâtissier lui imposait, lui interdisant de reproduire nombre de monuments qui lui eussent bien plu, parce que « trop compliqués dans leurs détails et demandant trop de temps pour l'exécution ». Quel drame aussi de ne construire que des édifices périssables, « jaloux de vouloir exécuter quelques grosses pièces qui fussent susceptibles de se conserver un bon nombre d'années sans la moindre altération ».

Certes, pour remplacer le pastillage traditionnel qui, « dans les temps humides se

ramollissait, changeait de couleur et finissait par tomber en lambeaux », il mit au point un « mastic » de son invention qui lui permit de conserver « brutalement, aussi brillants que le premier jour » deux grands trophées durant vingt-quatre années, mais rien ne vaat la pierre. Aussi Carême se risqua-t-il à des projets d'architecture en vraie grandeur, « pour les embellissements de Paris et de Saint-Pétersbourg », qu'il fit édifier de 1821 à 1826 en trois fascicules gravés par Normand-Fils.

Achèvement de l'arc de triomphe de l'Etoile, grand temple de la gloire et colonne consacrée aux fastes de la nation française pour la place du Carrousel, grand phare de Louis XVIII à Calais, proposition « en parallèle avec le beau palais de la Bourse », ces projets ne manquaient pas d'empresse. « Je sais que les détails paraîtront un peu hardés aux architectes », avouait-il. « Mes projets paraîtront sans doute d'une dimension colossale, mais, frappé d'admiration pour les grands monuments de l'Egypte, de la Grèce et de l'Italie, je n'ai pu résister ». « Toutefois, admettait-il, si l'élevation de ces monuments semblait trop colossale, on pourrait les réduire d'un quart ». En architecture comme en cuisine, tout est affaire de proportions. Salez à volonté !

FRANÇOIS CHASLIN.

Une exposition sur « Antonin Carême et l'art culinaire au XIX^e siècle », organisée par la délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, se tient jusqu'au 2 septembre à l'Orangerie de Bagatelle, à partir de 5 septembre, au château de Thoiry (tous les jours de 12 à 30 à 18 heures). Catalogue 50 F.

DIABLANTE ET UNIÈME ANNÉE

Alerte en m

Silence

Le naufrage du porte-avions « Mont-Louis »... L'opinion officielle... L'opinion officielle... L'opinion officielle...

Sur le seul territoire français... Les radars militaires... Les radars militaires... Les radars militaires...

Par exemple, l'escadron français... Le « Mont-Louis », à l'export de l'acier... Le « Mont-Louis », à l'export de l'acier...

Vendu enrichi, enrichi... L'armée est aussi... L'armée est aussi... L'armée est aussi...

L'énergie nucléaire est... L'information, ce régime... L'information, ce régime...

Terrorisme et répression s'aggravent au Pérou

Lire page 4 l'article de NICOLE BONNET

صكرا من الامم